# VOYAGE

A

# SURINAM

PAPETERIE GODIN FRÈRES A HUY. — IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS. — FONDERIE MÉLINE, CANS ET COMPAGNIE.


SURINAM.
P. J. Benoit inv^t
P. Lauters lith^{er}

# VOYAGE

À

# SURINAM

DESCRIPTION

DES POSSESSIONS NÉERLANDAISES DANS LA GUYANE

Par P. J. Benoit.

CENT DESSINS PRIS SUR NATURE PAR L'AUTEUR

LITHOGRAPHIÉS

PAR MADOU ET LAUTERS.



BRUXELLES

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS. — GÉRANTS : DE WASME ET LAURENT

PLACE DU GRAND SABLON, N° 11

—

1839

# PRÉFACE.

Quel est l'homme qui n'aime pas les voyages? Quel est l'homme dont la curiosité n'ait pas une fois franchi l'enceinte de sa ville, la limite de sa province, la frontière de son pays, pour voir ce qu'il y a ailleurs que dans sa ville, ailleurs que dans sa province, ailleurs que dans son pays, hommes et choses? C'est qu'en effet il y a pour l'imagination un irrésistible attrait dans l'inconnu. Quand nous avons regardé autour de nous, nous voulons voir plus loin; et, quand nous avons vu plus loin, nous voulons voir plus loin encore. Pour le peintre, c'est une autre nature à étudier; pour le poëte et l'historien, c'est le théâtre d'autres événements, d'autres traditions, d'autres souvenirs à explorer; pour le philosophe et le publiciste, ce sont d'autres mœurs à observer, une autre civilisation à consulter; pour le savant, ce sont d'autres faits à constater, d'autres productions de la nature à interroger, d'autres lois de la création à approfondir; pour l'homme de commerce et d'industrie, ce sont de nouvelles relations à nouer, de nouveaux débouchés à ouvrir, d'autres produits à faire valoir; enfin, pour l'esprit simplement curieux, ce sont des contrées inconnues à parcourir, des peuples étrangers à

voir avec leur physionomie, leurs mœurs, leurs habitudes, leur costume. Les voyages ont ainsi pour tout le monde un intérêt toujours varié, toujours puissant.

Mais l'Europe est vieille. Il y a trois siècles déjà que Vasco de Gama l'appelait la vieille Europe. Et, depuis Vasco de Gama, combien de rides de plus lui sont venues au front! Aussi, possède-t-elle un coin où l'œil de tous n'ait pénétré? L'Espagne pourrait-elle citer une de ses villes, chrétiennes ou moresques, dont nous ne connaissions tous les moindres détails? L'Italie et la Suisse offrent-elles un site que nous n'ayons vu cinquante fois dans tous les Keepseakes de Londres? L'Allemagne et l'Écosse chantent-elles une ballade dont nous ne sachions par cœur la musique et les paroles? La Hollande possède-t-elle un canal que nous n'ayons sillonné, la Suède un fiord où nous ne soyons entré? La France a-t-elle laissé ignorer quelque chose à ses pittoresques sans nombre? L'Angleterre fabrique-t-elle une machine que nous ne voyions, le lendemain de son invention, fonctionner dans nos ateliers? La Russie elle-même n'est-elle pas à nos portes, grâce à nos bateaux à vapeur qui nous transportent en quinze jours aux quais de Saint-Pétersbourg? Ainsi l'Europe n'a plus rien à nous apprendre, plus rien à nous montrer, que nous ne sachions au bout du doigt.

A nous donc les autres parties du monde.

Aussi, avec quelle ardeur nous y avons voyagé depuis quelques années! Rien n'a pu nous fatiguer. Avec René Caillé nous avons parcouru les grands déserts de l'Afrique et visité la mystérieuse Tombouctou. Avec Solvyns, Jacquemont, Poujoulat, Raffles, Van den Bossche et dix autres, nous avons fouillé tous les recoins de l'Asie. Nous avons suivi le capitaine Parry sur les glaces du pôle, et Blosseville dans toutes ses aventureuses expéditions. Nous avons grelotté sur les neiges boréales, et sué sous le soleil des tropiques. Hier encore nous étions en Circassie avec l'intrépide armateur du Vixen. Mon Dieu, que n'avons-nous pas vu?

Le continent américain n'a pas été oublié. Nos pieds ont arpenté le Brésil avec Ferdinand Denis, les États-Unis avec Roux de Rochelle.

Mais il vous reste encore un voyage à faire en Amérique : nous voulons dire dans cette Guyane que trois pays puissants se disputèrent si longtemps, et dont chacun de ces trois pays, l'Angleterre, la France et la Néerlande, possède un lambeau sur la carte de ses colonies. Aujourd'hui voici qu'un intrépide voyageur s'offre à vous servir de guide dans une partie de cette contrée, si peu explorée encore et si peu connue encore, dans la Guyane néerlandaise, à Surinam. Il a parcouru toute cette terre si vieille et si neuve. Il connaît tous les méandres de ce fleuve qui porte des vaisseaux à trois ponts, tous les détours des criques innombrables qui sillonnent ce sol pour aller rejoindre ce fleuve comme les veines une artère. Il est entré dans les savanes des nègres-marrons; il a fraternisé avec les habitants de Paramaribo, comme avec les Indiens demi-sauvages encore des forêts. Il vous conduira dans ces forêts, dans cette ville, dans ces savanes. Il longera avec vous le fleuve pour vous dire les noms des forts qui le défendent, et les criques pour vous dire le nom des villages et des plantations qu'elles baignent. Et quand vous aurez vu tout cela, il vous

racontera les mœurs, les habitudes, les coutumes, les industries, toutes les occupations physiques et intellectuelles, toute la civilisation des hommes de Surinam.

Puis, après vous avoir parlé des hommes, il vous parlera des choses, des produits de ce sol si riche, si beau, si resplendissant, des animaux qui peuplent cette terre, des arbres et des plantes que cette terre nourrit. Ce voyage sera plein d'un puissant intérêt, et il sera aussi facile qu'intéressant, car vous le ferez dans un livre.

Ce livre, le voici.

André VAN HASSELT.

# VOYAGE

# A SURINAM.

## CHAPITRE PREMIER.

De la Guyane en général. — Sa découverte. — Situation topographique. — Division. — Historique de la partie néerlandaise jusqu'à nos jours.

Le nom de *Guyane* ou *Guayane,* qui paraît appartenir en propre à une petite rivière tributaire de l'Orénoque, a été donné, par extension, à cette espèce d'île environnée, au sud, à l'ouest et au nord, des eaux de l'Amazone, du Rio-Négro, du Cassiquiari et de l'Orénoque, et baignée au nord et au nord-est par l'Océan Atlantique.

La Guyane a au moins 200 lieues du nord au sud, et plus de 300 de l'est à l'ouest.

Les auteurs sont partagés sur la question de savoir quel est le premier navigateur qui ait reconnu la Guyane.

On sait qu'après une navigation pénible de près de 800 lieues ouest des Canaries, Christophe Colomb découvrit enfin, le 11 octobre 1492, une très-belle île à laquelle il donna le non de *San Salvador,* puis plusieurs autres telles que Cuba, Hispaniola (Saint-Domingue), etc., dans lesquelles il reconnut une nombreuse population.

En 1498, en se dirigeant au sud des Antilles, il découvrit, le 10 août, l'île de la Trinité; et le lendemain il eut connaissance du continent voisin, qu'il nomma *Terre de Paria,* du nom que lui donnaient les Indiens de la côte.

Ce fut dans ce voyage qu'il reconnut une des embouchures de l'Orénoque, qu'il appela *Bocca del drago,* à cause du danger que son vaisseau y courut.

Quant à la Guyane proprement dite, quelques auteurs, qui la désignent sous le nom de *côte sauvage,* attribuent sa découverte au commandant espagnol Vascos Nunez. D'après eux, cet officier, après avoir reconnu que Cuba était une île, aborda en 1504 au continent de l'Amérique méridionale; de là il pénétra jusqu'à l'Orénoque et à la rivière des Amazones, et comprit ce pays dans l'immense étendue de terre à laquelle, en opposition aux îles adjacentes, il donna le nom de *Terre ferme.*

En 1535, Diégo de Ordaz, Espagnol, entreprit d'entrer dans les embouchures de l'Orénoque. Après une tentative inutile, il fut plus heureux une seconde fois. Il entra dans le fleuve et le remonta jusqu'au confluent de la Meta, rivière considérable qui se décharge dans l'Orénoque à plus de 400 lieues de l'entrée; mais il fut bientôt forcé de se retirer, sans avoir pu réussir à fonder un établissement.

Malgré ce mauvais succès des Espagnols, le bruit s'était répandu que, dans l'intérieur de ce vaste pays, il y avait une contrée qu'on nommait *El Dorado,* qui contenait des richesses immenses en or et en pierres précieuses. Manoa, la capitale de ce pays si célèbre dans tous les romans du XVIe siècle, renfermait des temples et des palais couverts du métal précieux dont la conquête occupait toute l'Europe. On disait aussi qu'il y avait un lac aussi grand qu'une mer, nommé le lac de *Parima,* dont les sables étaient remplis de poudre et de grains d'or.

A cette époque de merveilleuses découvertes, les nouvelles les moins croyables étaient accueillies sans défiance. Trois capitaines espagnols, Gonzale Pizarre, frère de celui qui fit la conquête du Pérou, Pierre de Ordaz et Gonzale Ximenès de Quesada, entreprirent cette exploration qui promettait de si brillants résultats.

Pendant qu'ils cherchaient à réaliser ce chimérique espoir, Diégo de Ordaz revint d'Espagne avec des lettres de l'empereur Charles-Quint, par lesquelles ce prince accordait à ce navigateur seul le droit et la liberté d'aller à la recherche du Dorado et de suivre les découvertes de l'Orénoque. Tous ses succès se bornèrent à fonder sur la rive orientale de ce fleuve, à plus de soixante lieues de l'embouchure, une ville qu'il nomma *Saint Thomas de la Guyane.*

La crédulité allait si loin, que, malgré ces insuccès, de nouvelles expéditions furent tentées, et des relations authentiques

vont même jusqu'à assurer qu'un chevalier allemand, nommé *Philippe de Hutten,* dont le nom a été transformé en celui d'*Urre,* conduisit de 1541 à 1545, une petite troupe d'Espagnols depuis Loro, sur la côte de Caracas, jusqu'à la vue d'un village habité par les *Omégas,* rempli de maisons dont les toits brillaient avec l'éclat de l'or, mais qui n'était environné que d'une contrée faiblement cultivée. Repoussé par les Omégas, ce chef audacieux se proposait d'y retourner avec des forces plus considérables, lorsqu'un assassinat termina ses jours. Pour expliquer ces faits, il faut admettre que les toits d'or provenaient d'une illusion d'optique produite par des rochers de mica; il est aussi permis de supposer, indépendamment de l'histoire de l'expédition dirigée par Philippe de Hutten, que les Indiens de la Guyane ont pu avoir eu par tradition une idée obscure de l'empire des Incas, des temples et des palais de Cuzco, couverts en partie d'or, ainsi que du grand lac Titicaca. Leurs récits n'auraient été, de cette manière, qu'un peu exagérés, et les Espagnols auraient cherché ce qu'ils possédaient déjà.

M. le baron Alexandre de Humboldt a indiqué une origine encore plus rapprochée de la tradition d'El-Dorado. Il a fait voir que le principal trait de cette tradition est *un roi tout couvert d'or.* Le trait se retrouve à Bogota, dans la Nouvelle-Grenade, où le grand prêtre de Bochica s'enduisait tout le corps d'un vernis d'or.

Quoi qu'il en soit, ces exagérations ne faisaient qu'appeler les navigateurs européens. Les Anglais, jaloux des découvertes des Espagnols dans la Guyane, voulurent y prendre part. On sait l'histoire de sir Walter Raleigh qui, jeté dans une prison d'état sous Élisabeth, obtint du successeur de cette reine la liberté d'aller à la recherche de l'El-Dorado. Il partit le 6 février 1595, après s'être engagé à perdre la tête, s'il ne réussissait pas dans son projet. Il échoua dans son entreprise et revint prendre ses fers et porter sa tête sur l'échafaud.

Les Hollandais et les Zélandais n'étaient pas restés indifférents au mouvement qui portait alors les peuples d'Europe vers le continent nouveau de l'Amérique.

Dès l'année 1560, ils avaient parcouru toutes les côtes de la Guyane : en 1599, un bourgmestre de Middelbourg, nommé Adrian Hendrick ten Haaf, expédia un navire vers ces parages; et, la même année, il s'adressa aux états de Zélande pour faire connaître son intention d'y expédier de nouveaux navires, avec prière de lui donner sur chacun de ses bâtiments seize soldats expérimentés.

A la même époque, on s'occupait à Flessingue des moyens de former des plantations sur la rivière des Amazones. Des expéditions parties de ce port fondèrent deux établissements, l'un nommé *d'Orange,* à 75 milles de son embouchure, et l'autre nommé *Nassau,* sept milles plus loin dans l'île de Cosannino. Mais ils furent bientôt détruits par les Portugais.

En 1602 quelques négociants zélandais recommencèrent à explorer les côtes de la Guyane et les îles adjacentes, sous le commandement de quelques habiles navigateurs. Ils obtinrent même des états généraux, par acte du 10 juillet de la même année, exemption pleine et entière des droits de convoi.

Si nous en croyons quelques relations qui paraissent authentiques, dès avant la fin du 16e siècle des établissements néerlandais avaient été formés sur la rivière Essequibo. Mais, en 1596, les Espagnols, assistés par les Indiens, parvinrent à les détruire. Plus tard, en 1613, un sieur Joost Van der Hoop y forma une nouvelle colonie néerlandaise, près d'un fort qu'il y trouva et auquel il donna son nom. C'était celui qui avait été abandonné par les Portugais ou les Espagnols. Il était situé sur une petite île qui se trouve à l'embouchure de la rivière Casoni ou Massaroni et construit en pierres de roche; il a été démoli en 1764.

On trouve aussi qu'en 1634, Jean Van der Goes, gouverneur d'Essequibo, adressa une supplique à la chambre de Zélande, pour être autorisé à rechercher des mines d'argent dans l'Orénoque.

Cette même année, le 10 juillet, il sortit du Texel un navire nommé *le Roi David,* armé de 14 canons, monté de 25 matelots et de 15 passagers, qui devaient former des plantations.

Cette expédition, commandée par David Pieters De Vries, trouva, dans l'île de Manioca, sur une petite éminence, les restes d'un vieux château fort construit par les Français, lors de leur établissement momentané en cette île. Ce fort prit bientôt un aspect respectable; et, sous sa protection, s'élevèrent des plantations de sucre, de coton et de tabac. Ces établissements ne tardèrent pas à prospérer, grâce à l'activité de ces travailleurs.

La même année, De Vries quitta la petite colonie, emmenant avec lui le petit-fils du chef caraïbe Awaricary, qui désirait visiter les Pays-Bas. Il trouva, à l'embouchure de la rivière Sinamari, un capitaine français nommé Chambon qui, depuis 5 ans, s'était fixé en cet endroit avec 12 de ses compatriotes, pour y récolter du poivre-piment. De là il visita les rivières Anama et Marowina; il trouva les bords de la première habités par des Aronakes et des Caraïbes, qui lui firent une réception amicale et lui fournirent des vivres. Il rencontra sur la Marowina un Hollandais, qui y avait été débarqué pour cause de maladie et deux Français faisant partie de la colonie dirigée par le capitaine Chambon. C'est alors qu'il entra dans le Surinam, où il vit le capitaine anglais Marshall, avec près de 60 de ses compatriotes, qui occupaient un fort construit en palissades et s'adonnaient à la plantation du tabac.

Surinam, en 1540, avait été occupé par les Français, qui furent obligés de le quitter bientôt après, à cause des maladies et des attaques toujours renouvelées des Indiens.

Quoiqu'il paraisse à peu près certain que ce soient les Espagnols et les Portugais qui aient les premiers formé des établissements sur la rivière des Amazones et trafiqué dans le pays, quelques personnes leur disputent la fondation de la colonie de Surinam et la construction du fort Zélandia.

Les Français soutiennent que ce fort a été bâti par M. Poncet de Bretigny.

Ces divers points sont impossibles à éclaircir; car il paraît prouvé que la rivière de Surinam n'était pas connue en 1608; en

effet, elle ne se trouve pas marquée sur la carte de la Guyane de cette époque.

Les Français ayant abandonné Surinam, Francis lord Willoughby de Parham, avec la permission de Charles II, y envoya un bâtiment équipé à ses propres frais, pour en prendre possession au nom de son maître. Il entra dans le Surinam et reçut bon accueil des Indiens avec lesquels il conclut un traité. Bientôt un établissement nouveau s'éleva sur les rives de ce fleuve. Peu de temps après, trois autres navires, dont un armé de 20 canons, furent envoyés par lord Willoughby; et quelques années plus tard, ce seigneur y vint en personne; après avoir organisé la colonie, il revint en Angleterre, et ne manqua pas de fournir cet établissement d'hommes et de munitions, car il avait pu juger des avantages que promettait son heureuse position et l'inépuisable fertilité des rives du fleuve. Le 2 juin 1662, la colonie fut concédée par le roi Charles II à lord Willoughby et à Laurent Hide, second fils d'Édouard, comte de Clarendon, pour être partagée entre eux et passer à perpétuité à leurs descendants. L'original de cette Charte se trouve encore dans les archives du royaume de la Grande-Bretagne.

Les sages dispositions prises par lord Willoughby ne tardèrent pas à donner un aspect tout nouveau à cette colonie; et dès le commencement de l'année 1654, des colons français, chassés de Cayenne par les Indiens Galibis vinrent à l'embouchure du Surinam; ils avaient pour chefs les sieurs Braglione et Duplessis. Ayant remonté le fleuve à deux milles, ils trouvèrent les habitations des colons anglais qui leur firent bon accueil. Ces habitations étaient entourées de gros arbres formant palissades et étaient protégées par un fort situé un mille plus loin et qui paraissait être le même que celui dont la construction était attribuée à M. Poncet de Bretigny, qui avait commandé lors de l'occupation de cette colonie par les Français.

Dès cette époque, il y avait à peu près 2 à 300 hectares de terre en culture autour du fort; de plus on comptait environ cinquante chaumières ou maisons construites à la manière des Indiens, sans ordre ni régularité. Cependant une maison très-basse avait été construite en briques, dans l'intérieur du fort, pour recevoir les colons dans le cas d'une invasion des Indiens. Le nombre des colons s'élevait environ à 350 têtes; plus tard ce nombre alla jusqu'à quatre mille habitants, qui s'établirent sur les rives du Surinam jusqu'à 25 milles dans le haut du pays. La plupart de ces plantations étaient consacrées à la culture du tabac et du bois-lettré (letterhout) et autres bois propres à la marqueterie.

Les relations des voyageurs anglais nous apprennent que vers ce même temps, il se trouvait, sur la rivière *Comewine* qu'ils appelaient *Comonique,* à vingt-cinq milles environ de son embouchure, une colonie néerlandaise, à laquelle ils donnaient le nom de Flamands et qui vivait en bonne intelligence avec les Indiens, trafiquant avec eux de bois-lettré et autres articles.

M. Bellin, dans son Histoire de la Guyane, pense que c'est en 1665 que les Anglais formèrent leurs premiers établissements sur la rivière du Surinam où ils construisirent un fort, et que plus tard ils s'étendirent sur les rives de la Marowina. D'après sa description, il existait alors un petit village nommé *George Warren,* situé à cinq milles de l'embouchure du Surinam, environ vingt milles anglais; ce petit village était le chef-lieu de la colonie qui comprenait quarante à cinquante plantations.

Le gouvernement de cette colonie était composé d'un gouverneur, assisté d'un conseil et de l'assemblée des colons. Les lois anglaises étaient suivies, à quelques exceptions près.

Quoi qu'il en soit, les habitants de cette colonie, d'abord en petit nombre, étaient déjà considérablement augmentés en 1664 par des Hollandais et des juifs chassés de Cayenne par les Français. Les nouveaux colons obtinrent, par un acte du 16 août 1665, les mêmes priviléges, emplois et concessions dont jouissaient les autres habitants.

L'année suivante (1666) la guerre ayant été déclarée entre l'Angleterre et les Provinces-Unies, les états de Zélande firent équiper trois navires de guerre, montés de 300 soldats de marine. Ces forces, commandées par l'amiral Abraham Krynszoon, le vice-amiral Caluwaard et le général Lichtemberg, se montrèrent devant Surinam le 26 février 1667. Le gouverneur anglais, nommé Guillaume Biam, qui commandait en l'absence de lord Willoughby, fut obligé de capituler. Les Zélandais plantèrent le drapeau du prince d'Orange sur les remparts et donnèrent à cette forteresse le nom de *Zélandia.* La ville de Paramaribo reçut celui de *Nouveau-Middelbourg.*

Les vainqueurs, entre autres contributions, firent payer aux habitants cent mille pesant de sucre, et envoyèrent un certain nombre d'entre eux à l'île de Tabago.

Après avoir fait ajouter quelques palissades à la redoute Zélandia, le commandant hollandais y établit garnison avec des vivres pour six mois, et chargeant sur sa flotte le butin qu'il avait fait et qui fut évalué à 400,000 fl., il partit pour aller attaquer les autres possessions anglaises.

Cela se passa au mois de février. Au mois de juillet suivant la paix fut conclue à Bréda, et l'un des articles du traité accordait aux Néerlandais la possession définitive de Surinam. Malheureusement pour les nouveaux possesseurs de la colonie, cet événement ne fut connu que trop tard dans les Indes occidentales.

Le commodore anglais John Hermans, ayant appris la perte de Surinam, partit de la Jamaïque avec 7 vaisseaux et 1,200 hommes de débarquement. Il prit en passant Cayenne sur les Français, et entra, en octobre 1667, dans la rivière de Surinam. Après quelque résistance de la part de la garnison et des colons, la colonie fut abandonnée au pillage du soldat, et la fortune entière de plus de 500 habitants entièrement détruite. La garnison zélandaise, qui avait perdu plus de 50 hommes à l'attaque de la forteresse, fut faite prisonnière avec son commandant De Rama et transportée à l'île de la Barbade.

La prise de Surinam par les Zélandais avait causé de grands chagrins à lord Willoughby, alors gouverneur de la Barbade, mais ses regrets s'augmentèrent encore, lorsqu'il apprit que le traité de Bréda rendait inutile la victoire du commodore Hermans.

Aussi s'empressa-t-il de faire partir son fils Henry, à la tête de trois vaisseaux, avec ordre d'employer tous les moyens de persuasion auprès des colons de Surinam, pour les engager à le suivre à Antigoa et à Mont-Serrat, avec leurs esclaves et leurs moulins à sucre. Douze cents d'entre eux partirent volontairement pour la Jamaïque.

Tous ces événements amenèrent, comme on le pense bien, de grands désordres parmi les colons, qui ne savaient plus quel était leur légitime souverain. A la fin, d'après un ordre du roi Charles II, l'établissement fut remis aux Hollandais en 1669; mais ce ne fut pas sans de grandes difficultés que lord Willoughby réussit à remettre la colonie *in statu quo,* entre les mains des autorités zélandaises, ainsi qu'il y était obligé par le traité de Bréda.

Plus tard, le traité de Westminster, qui termina tous les différends entre l'Angleterre et les Provinces-Unies, établit que Surinam demeurerait, pour jamais, en toute propriété aux Néerlandais, en échange de la province de New-York, conquise par les Anglais en 1664, et qui sous la domination des états généraux portait le nom des *Nouveaux Pays-Bas.* L'échange fut consommé en 1674; et, depuis cette époque, la propriété de Surinam ne fut plus contestée aux Provinces-Unies. En 1678, nous voyons que le gouvernement de la colonie était confié à un Hollandais nommé Heynsius, et que le capitaine Lightenborgh était commandant de la garnison.

Les Hollandais, pendant les premières années de leur jouissance, eurent peu de repos dans leurs nouvelles possessions; car, indépendamment de la perturbation jetée dans l'établissement par le départ des colons qui avaient voulu suivre la fortune de l'Angleterre, les invasions journalières des Caraïbes leur donnaient à peine le temps de s'occuper de l'administration intérieure de la colonie; chaque jour, pour ainsi dire, des colons tombaient sous les coups des Indiens.

D'un autre côté, la province de Zélande, à qui cet établissement appartenait en propre, était continuellement en contestation avec les Provinces-Unies pour la souveraineté de ces possessions. En outre, elle ne pouvait soutenir les fortes dépenses qu'il fallait faire pour la défense et l'entretien de cette colonie; en conséquence, la province de Zélande consentit en 1670 à la vendre en totalité à la compagnie néerlandaise des Indes occidentales, qui venait de se former sous la protection des états généraux des Provinces-Unies.

Cette vente eut lieu moyennant la somme de 23,636 livres sterling, environ 280,047 florins, et comprenait non-seulement le sol de la colonie, mais les constructions, les provisions de guerre et les munitions, parmi lesquelles il y avait 50 pièces de canon.

La compagnie des Indes occidentales obtint en même temps de leurs hautes puissances les états généraux, une exemption de toute contribution pendant dix ans. Quelques mois après, cependant, malgré cet avantage, cette compagnie, trouvant que les dépenses nécessaires à l'entretien de cette colonie montaient trop haut pour elle seule, en céda deux tiers, l'un à la régence d'Amsterdam, l'autre à la maison de Sommelsdyck, sur le pied du prix qu'elle avait payé, et toutes trois formèrent une société, qui, sous la sanction de leurs hautes puissances, eut seule l'entière direction des affaires de cette colonie.

Le marché conclu, le seigneur Cornelius Van Aarsen, chef de la maison de Sommelsdyck, et, en cette qualité, propriétaire pour un tiers de la colonie, vint à Surinam avec 300 hommes de troupes et quelques malheureux condamnés à la déportation. Il en prit possession le 14 novembre 1683, comme gouverneur général, au nom des nouveaux propriétaires.

Au moment de l'arrivée de Van Sommelsdyck, la colonie de Surinam était dans l'anarchie; une sage administration n'avait pas encore pu guérir les plaies de deux invasions successives. Le commerce et la culture étaient anéanties; tout était à recommencer.

Le zèle de Van Sommelsdyck pour rétablir l'ordre fut pris pour de la tyrannie, sort trop commun à ceux qui se dévouent à faire le bien malgré les résistances de l'intérêt individuel. La création d'une chambre de police, destinée à punir les méfaits qui troublaient journellement la colonie, vint encore ajouter aux plaintes des colons. On accusait le gouverneur de cacher, sous un extérieur religieux, un caractère despotique et cruel. Un jour, il fit, dit-on, trancher la tête à un chef Indien, coupable seulement de quelque inconduite domestique.

Différentes plaintes furent envoyées en Europe contre lui; mais elles ne furent pas écoutées. En effet, ses efforts n'avaient pas été sans résultat pour l'avenir de la colonie; il avait fait une paix favorable avec les Caraïbes, les Indiens Warowa et Arrawakka, aussi bien qu'avec quelques nègres marrons qui s'étaient établis sur la Copename, après que les Anglais eurent quitté la colonie.

Un crime vint arrêter les espérances que donnait son administration, qui n'était que ferme et qu'on accusait d'être cruelle et brutale.

En 1688, il fut massacré par les soldats qui se plaignaient d'être employés comme des nègres à creuser des canaux, et de ne recevoir qu'une ration insuffisante et malsaine.

Ce fut un jour de parade que ces réclamations lui furent adressées. Le gouverneur, vif et emporté, tira son épée; mais il fut à l'instant frappé de plusieurs balles, et expira sur la place. M. Verboom, qui l'accompagnait, ne reçut qu'une blessure, mais elle était mortelle, et il en mourut neuf jours après. Ce crime consommé, les assassins se rendirent maîtres du fort Zélandia, et s'emparèrent des munitions de guerre et de bouche. La garnison s'étant jointe à eux, ils se choisirent un commandant en chef et différents officiers; ils jurèrent de leur être fidèles et de ne jamais, ni les uns ni les autres, trahir ou quitter leur propre cause. Ce qui fut très-remarquable dans cette circonstance, c'est que le nouveau chef ordonna, le jour même de sa nomination, d'inhumer dans le fort Zélandia, avec les honneurs militaires et avec décence, le corps du gouverneur massacré.

Les magistrats et les habitants de Surinam se virent alors dans une fâcheuse position, et forcés d'entrer en négociation avec les

insurgés. Les principaux articles de la capitulation arrêtée avec ces derniers furent : qu'ils évacueraient le fort moyennant une assez faible somme d'argent; qu'on leur permettrait de s'embarquer, de quitter la colonie sans être inquiétés, et de se rendre dans la partie du monde qu'il leur plairait de choisir. En conséquence, on en envoya plus de cent à bord; mais ils ne se préparèrent pas plutôt à lever l'ancre pour partir, que leur navire fut entouré de petits bâtiments armés et disposés en secret pour ce dessein. Les rebelles, contraints de se rendre à discrétion, furent bientôt après mis en jugement pour meurtre et rébellion. Onze des chefs furent exécutés; les autres obtinrent leur grâce. Mais, comme on ne pouvait plus se fier à eux, ils furent renvoyés du service de la colonie, quand on eut trouvé des soldats pour les remplacer.

L'année suivante, la veuve de Van Sommelsdyck offrit, mais sans succès, de transférer sa part de propriété dans la colonie de Surinam au roi Guillaume II, qui venait de monter sur le trône de la Grande-Bretagne. Cette même année, M. Van Scherpenhuysen fut envoyé d'Amsterdam à Surinam avec des troupes et des munitions, pour succéder à M. Van Sommelsdyck, en qualité de gouverneur de la colonie. A son arrivée il trouva tout dans la plus grande confusion. Voulant appliquer le plus prompt remède au désordre, il établit une cour de justice qui différait de celle créée par son prédécesseur, en ce qu'elle se divisait en deux parties: la première fut investie de tout ce qui concernait les affaires criminelles et militaires; la juridiction de la dernière s'étendait sur les procès civils et toutes les matières d'intérêt.

M. Van Scherpenhuysen s'empressa aussi de faire de bonnes lois et des réglements, sans négliger aucun des moyens propres à mettre la colonie sur un pied respectable de défense contre ses ennemis intérieurs et extérieurs. La sagesse de ces préparatifs ne tarda pas à produire un bon effet, lorsque la guerre éclata entre la France et les Provinces-Unies. L'amiral Ducasse, qui commandait une escadre française dans la mer des Antilles, attaqua presque à l'improviste la colonie de Surinam, en mai 1689, avec neuf vaisseaux de guerre et un grand nombre d'autres bâtiments plus légers. Mais M. de Chatillon, fils de Van Sommelsdyck, avait si bien pris ses dispositions, qu'il mit l'escadre ennemie en déroute au moment où elle se disposait à canonner le fort Zélandia, et que, le 11 mai, elle profita de l'obscurité de la nuit pour prendre le large précipitamment.

Passé cette époque, la colonie jouit du calme de la paix extérieure, et il fut possible de s'occuper avec sécurité d'organiser l'administration intérieure et la culture des plantations depuis trop longtemps abandonnée.

Un seul petit événement fit trêve au calme dont jouissait la colonie, et nous le passerions sous silence s'il ne témoignait d'une insistance assez rare en fait de procès.

En 1692, un Anglais, nommé *Jérôme Cliffort*, fut condamné à être pendu pour avoir, selon l'accusation, insulté un magistrat qui l'arrêtait pour dettes. La peine de mort fut commuée en une détention de sept années, qu'il devait subir dans le fort de Sommelsdyck. La cour de la Grande-Bretagne s'étant intéressée à cette affaire, il fut, en 1695, mis en liberté, d'après le vœu du roi d'Angleterre. Alors, il forma contre la colonie une demande en dommages-intérêts de 20,000 guinées, comme ayant subi un emprisonnement injuste. Cette demande, dont le moindre tort était l'exagération, fut repoussée par l'administration de la colonie. Après sa mort ses héritiers continuèrent sa réclamation, depuis l'an 1700 jusqu'en 1762, sans obtenir plus de succès, et il est permis de penser, que si aujourd'hui encore la colonie n'est plus assiégée de cette demande, c'est grâce à l'extinction de cette famille de Clifford.

Lorsqu'en 1712 la guerre éclata de nouveau entre la France et les Provinces-Unies, l'amiral français Jacques Cassard fit une nouvelle expédition contre Surinam; animé du désir de venger l'honneur du pavillon français et de détruire un des plus beaux établissements des Néerlandais dans les Indes occidentales. D'abord, il ne fut pas plus heureux que l'amiral Ducasse, et M. de Gooyer, alors gouverneur de Surinam, le força de renoncer à son projet. Encore cette fois le fort Zélandia protégea la ville de Paramaribo.

L'amiral français ne se laissa pas décourager par cet insuccès. Quatre mois plus tard, le 10 octobre, il entra une seconde fois dans la rivière de Surinam avec six ou huit vaisseaux de guerre, et un certain nombre de moindres bâtiments, qui tous ensemble portaient 3000 hommes et près de 300 pièces de canon.

Le lendemain de son arrivée, l'amiral Cassard fit monter un de ses officiers dans une chaloupe, et l'envoya en parlementaire pour traiter de la contribution avec les habitants, les menaçant de bombarder la ville de Paramaribo, s'ils refusaient de payer; cependant, la chaloupe fut forcée de s'en retourner sans une réponse satisfaisante. La rivière de Surinam ayant, précisément devant le fort Zélandia, plus d'un mille de largeur, un bâtiment français armé de 36 canons et plusieurs petits bateaux plats, chargés de troupes, trouvèrent, à la faveur de la nuit, le moyen de s'avancer au delà de Paramaribo, sans être aperçus des Hollandais, dans l'intention de saccager les plantations de sucre et de café situées au-dessus de cette ville, et se mirent à tout dévaster par le fer et par le feu. L'amiral Cassard lui-même, s'étant approché de la ville de Paramaribo, y jeta plus de trente bombes, et la canonna de même que le fort Zélandia, jusqu'au 20 octobre, où il envoya un second message aux Hollandais pour leur demander s'ils voulaient enfin capituler et payer une contribution; il les menaçait, s'ils osaient encore refuser ses propositions, de détruire et de brûler toute la colonie.

Les Néerlandais, voyant leur perte inévitable s'ils persistaient dans leur première résolution, demandèrent un armistice de trois jours pour délibérer, ce qui leur fut accordé; et, à la fin, ils acceptèrent les propositions de l'amiral Cassard. En conséquence, le 24 octobre, on signa de part et d'autre un traité de 24 articles. La contribution de 56,618 livres sterling, environ 800,000 florins, exigée par les Français, leur fut payée principalement en sucre, en nègres esclaves et marchandises, vu qu'il n'y avait que peu d'or et d'argent dans la colonie. Aussitôt le paiement effectué,

l'amiral leva l'ancre, et, le 6 décembre 1712, il quitta Surinam avec toute sa flotte.

On ne peut se défendre d'un sentiment pénible en racontant ces faits et en pensant que le terrible droit de la guerre autorise ces brigandages. D'un autre côté, l'énormité de la somme payée par la colonie de Surinam donne une idée suffisante des progrès qu'elle avait faits depuis 1689, époque à laquelle elle fut vendue en toute propriété pour une somme moindre de moitié.

Cette malheureuse colonie ne fut pas plutôt délivrée de ses ennemis extérieurs et déclarés, qu'elle se vit en butte à de plus grands dangers.

Les Caraïbes et autres nations indiennes avaient, dans les premiers temps, inquiété, il est vrai, cet établissement; mais, comme nous l'avons dit, le gouverneur Van Sommelsdyck, peu de temps après son arrivée dans la colonie, avait fait la paix avec eux. Ces sauvages l'avaient maintenue, et depuis ils avaient vécu avec les Européens dans la meilleure intelligence, ainsi que de bons voisins: nous nous empressons de consigner ce fait aussi honorable pour la fidélité des Indiens à tenir leur serment, que pour la sagesse du gouvernement néerlandais.

Les esclaves nègres révoltés sont les ennemis dont nous avons à parler maintenant. Pendant quelque temps ils répandirent une terreur générale dans la colonie et menacèrent de l'enlever aux États de Hollande.

Quelques nègres fugitifs avaient, depuis fort longtemps, cherché un asile dans les forêts de Surinam; mais, jusqu'en 1726 et 1728, leur nombre était trop peu considérable pour inspirer des craintes sérieuses. A cette époque, il s'accrut de manière à les rendre vraiment redoutables. Alors ils pillèrent des plantations et se procurèrent des fusils et des lances. Ces nouvelles armes, jointes à celles dont ils se servaient ordinairement, les arcs et les flèches, les mirent en état de commettre de continuels ravages sur les plantations de sucre et de café. Ils y étaient excités tant par esprit de vengeance pour les mauvais traitements qu'ils avaient endurés de leurs maîtres, que par le désir du pillage et principalement celui d'enlever de la poudre, des balles et des haches, afin de pourvoir à leur défense à l'avenir.

Ces nègres s'étaient en général établis sur les bords de la partie supérieure des rivières de Copenam et de Sarameca. On les appela *rebelles de Sarameca,* pour les distinguer des autres bandes qui se formèrent par la suite.

Plusieurs détachements de troupes et d'habitants furent envoyés contre eux, mais ces expéditions n'eurent d'autre résultat que de leur arracher des promesses qu'ils étaient bien disposés à ne pas tenir.

En 1730, on fit une exécution barbare sur onze malheureux nègres captifs, afin d'épouvanter leurs compagnons et de les engager à se soumettre. Un homme fut suspendu vivant à un gibet par un croc de fer qui lui traversait les côtes; deux autres furent enchaînés à des pieux et brûlés à petit feu; six femmes furent rompues vives et deux filles décapitées. Tel fut le courage de ces malheureux au milieu des tortures, qu'ils les endurèrent sans pousser un soupir. Cette atrocité produisit un effet tout contraire à celui qu'on avait attendu. Les rebelles de Sarameca en conçurent un tel ressentiment, que, pendant plusieurs années, ils menacèrent sérieusement l'existence de la colonie. Les colons, ne pouvant supporter plus longtemps les dépenses de cette guerre et les fatigues qu'il fallait essuyer en poursuivant leurs ennemis dans les bois, rebutés de plus par les pertes énormes que leur causaient les fréquentes invasions des nègres, et par la terreur continuelle qui en était la suite, se décidèrent enfin à traiter de la paix avec eux.

Le gouverneur Maurice, qui en l'an 1749 se trouvait à la tête de la colonie, envoya un détachement considérable vers leurs établissements de Sarameca, afin de conclure, s'il était possible, cette paix si ardemment désirée. Ce détachement, après quelques escarmouches avec plusieurs partis de rebelles, arriva à la fin dans leurs quartiers principaux, où il demanda et obtint un pourparler. On y arrêta les préliminaires d'un traité de paix, pareil à celui qui avait été fait en 1739 entre les Anglais et les nègres de la Jamaïque. Le chef de ceux de Sarameca était un mulâtre, nommé le capitaine Adoe, qui à cette occasion reçut du gouverneur, en signe d'indépendance, une superbe canne à pomme d'argent sur laquelle étaient gravées les armes de Surinam. Par le même traité, on lui promit d'autres présents, parmi lesquels se trouveraient surtout des armes et des munitions. Ils ne devaient lui être envoyés que l'année suivante; après quoi la paix serait définitivement conclue. Adoe offrit en retour un arc superbe, avec un carquois rempli de flèches, ouvrage de ses mains, comme signe que, pendant cet intervalle, toute hostilité cesserait de son côté.

En 1750, les présents qu'on avait promis au capitaine Adoe lui furent envoyés, mais ceux qui les portaient furent attaqués dans leur marche, et tout le détachement resta sur la place. Cette attaque avait été dirigée par un chef de nègres nommé Zam-Zam, qui n'avait pas été consulté sur le traité de paix. Adoe, de son côté, ne voyant pas au terme fixé arriver l'exécution de la promesse qu'on lui avait faite, et s'imaginant qu'on ne voulait que l'amuser jusqu'à ce qu'on eût reçu de nouveaux renforts d'Europe, reprit les hostilités, qui continuèrent jusqu'en 1761, avec des chances de plus en plus défavorables pour la colonie.

Enfin, à cette époque, un traité fut signé par les commissaires néerlandais d'une part, et de l'autre par 16 capitaines noirs et le chef supérieur des révoltés, Araby. La cérémonie de la signature eut lieu dans la plantation *Ouca,* sur la rivière de Surinam, où les parties contractantes se rendirent.

Les nègres dont il vient d'être question sont appelés *Oucas,* du nom de la plantation où le traité de paix fut signé.

Quant à ceux de Sarameca, une nouvelle paix fut conclue avec le chef qui avait remplacé Adoe et qui se nommait *Wille.* Ce traité de paix, rompu un instant par la jalousie d'un chef rival nommé *Muzinqua,* fut enfin consolidée en 1762. Les conditions en ont été depuis religieusement observées.

Les otages et les chefs de ces deux peuplades, à leur arrivée à

Paramaribo, furent admis à la table du gouverneur qui, auparavant, leur fit parcourir la ville en cérémonie dans son propre carrosse.

Par leur capitulation avec les Hollandais, les nègres *Oucas* et ceux de *Sarameca* devaient recevoir chaque année une certaine quantité d'armes et de munitions. De leur côté, ils promirent de se conduire toujours en fidèles alliés, de renvoyer tous les déserteurs moyennant une prime convenable, de ne jamais paraître armés à Paramaribo, au nombre de plus de cinq ou six hommes à la fois, et de tenir leurs établissements à une distance convenable de cette ville et des plantations; les nègres de Sarameca se fixèrent sur les bords de la rivière de ce nom, et les Oucas aux environs de la Jocka-Crique près du Maroni; un ou deux blancs devaient, en qualité d'envoyés, résider au milieu de chacune de ces tribus.

La colonie jouit alors d'une grande prospérité, et vit régner partout l'ordre et la tranquillité, qui ne fut plus troublée que par quelques révoltes de nègres marrons, dont nous aurons sujet d'entretenir plus tard nos lecteurs, et par le contre-coup des commotions politiques qui se firent sentir en Europe.

En 1770, la maison Van Sommelsdyk vendit sa part de la colonie à la ville d'Amsterdam, pour la somme 65,656 liv. sterl. La société de Surinam se composait donc de la régence d'Amsterdam pour deux tiers, et de la compagnie des Indes occidentales pour le dernier tiers.

La charte de cette société, contenant les exemptions accordées pour l'exploitation de la colonie, fut renouvelée par leurs Hautes-Puissances les États-Généraux de Hollande, moyennant un prêt de 5 millions de livres sterling à 6 p. % d'intérêt. L'acte de renouvellement porte la date de 1761; déjà deux fois la compagnie avait obtenue un semblable renouvellement.

La Guyane tout entière était divisée avant la guerre de la révolution française, entre la France, les Provinces-Unies, l'Espagne et le Portugal.

Le Portugal occupait l'espace d'environ 25 ou 30 lieues de côtes, comprises entre le fleuve des Amazones et la rivière du cap du Nord; la France s'étendait depuis cette dernière rivière jusqu'à celle de Maroni; la Hollande depuis le Maroni jusqu'au Pomaron, et l'Espagne depuis ce dernier fleuve jusqu'à l'Orénoque.

Pendant les guerres de la révolution les Anglais se rendirent maîtres de tous les établissements hollandais, Essequibo ou Essequebo, Demerary, Berbice et Surinam.

Le traité d'Amiens, conclu le 25 mars 1802 entre la France, l'Espagne et les provinces Bataves d'un côté, et la Grande-Bretagne de l'autre, rendit aux Hollandais la possession de toutes les colonies qu'ils possédaient avant la guerre aux Indes occidentales; mais en 1808, à la reprise des hostilités, l'Angleterre s'empara une seconde fois des établissements de Berbice, Essequebo et Demerary, et les traités de 1814 la confirmèrent dans cette usurpation.

D'autres changements sont survenus postérieurement dans la situation politique de quelques autres parties de la Guyane, sans toutefois en modifier les limites. Ainsi les possessions espagnoles se sont déclarées indépendantes de la métropole, et le Brésil, qui comprend la Guyane portugaise, est devenu un empire séparé du Portugal, quoique la couronne soit restée dans la maison de Bragance.

Quant à la délimitation de chacune des parties de la Guyane, on concevra qu'elle n'a pas été fixée d'une manière positive; et que partout où la nature n'a pas posé une division naturelle, les gouvernements qui y conservent des établissements se sont peu occupés d'en arrêter les frontières; car, en présence de la faible population disséminée sur cette vaste étendue de pays, il ne peut y avoir de nécessité à se disputer des terrains immenses couverts de bois sauvages ou d'eaux stagnantes.

Les lecteurs me pardonneront d'avoir donné quelque étendue à cet aperçu historique, mais j'ai tenu à rassembler tout ce qui pouvait établir d'une manière certaine, au prix de quels travaux la colonie néerlandaise de Surinam a pu atteindre le degré de prospérité dont elle jouit maintenant.

Je ne m'occuperai pas des autres parties de la Guyane; je dirai seulement que le climat est partout à peu près le même, et que les observations que je donnerai plus loin sur la nature de cette région, sur ses productions dans les trois règnes, peuvent indifféremment s'appliquer à toutes les fractions de ce grand tout.

Je pense même que la lecture de cet ouvrage ne sera pas sans quelque intérêt pour les autres puissances européennes qui possèdent des colonies. Le tableau de cette situation florissante leur fera peut-être comprendre la manière dont doivent être administrées les colonies pour devenir productives.

Maintenant je vais reprendre mon rôle de voyageur, et raconter ce que j'ai vu, ce que j'ai senti depuis mon arrivée dans la colonie jusqu'à mon départ. C'est un journal que j'offre au public, dans toute la simplicité d'un journal.

# CHAPITRE II.

Arrivée à Surinam. — Aspect du pays. — Description de l'intérieur. — Fleuves, rivières, montagnes, forêts, villes, villages, plantations.

Nous nous trouvions encore à plusieurs lieues en mer, lorsque la côte de Surinam vint à se déployer comme un large et brillant tableau devant nos regards. Elle offre une étendue d'environ 150 milles anglais, depuis la rivière de Corentin jusqu'à celle de Maroni. L'œil du marin, fatigué, pendant plusieurs mois, de la monotone contemplation des cieux et de l'Océan, se repose délicieusement sur les rives de cette terre qu'appelaient ses vœux. Rien ne pourrait égaler ces émotions si nouvelles et si variées, que fait naître dans l'esprit l'aspect de cette plage embellie de tous les dons de la nature. Qui pourrait peindre toutes ces merveilles du printemps, de l'été et de l'automne mariés ensemble! L'hiver manque à ces heureux climats; le même arbre porte à la fois la feuille naissante et la feuille flétrie, les boutons et les fleurs, le fruit qui naît à peine et le fruit mûr. L'espérance et la réalité comme deux sœurs jumelles s'entrelacent sur la même tige. De loin, l'on aperçoit comme un immense jardin, qu'un dôme de verdure couvre de toutes parts. Lorsqu'on s'approche du bord, on respire un air qu'ont embaumé les fleurs de mille orangers; on voit briller comme de l'or, au sein de la verdure, les fruits du citronnier, tandis que les oiseaux nuancés de mille couleurs étalent aux yeux la richesse de leur plumage. Joignez à cela tout ce que l'industrie de l'homme est venue créer pour ajouter aux charmes de ce rivage enchanteur. Des édifices, dont l'apparence gracieuse n'a rien à envier à celle des maisons de plaisance de l'Europe, s'élèvent sur les rives des fleuves, et des criques arrosent cette terre en tous sens. Des plantations magnifiques étendent au loin leurs limites, et l'œil ne peut se lasser en admirant toutes leurs richesses, fruits de l'art et de la nature.

Nous jetâmes l'ancre vis-à-vis la pointe de terre nommée Braams-Punt (Fig. 1.). On y remarque un télégraphe gardé par un poste militaire aux ordres d'un lieutenant. C'est de ce poste qu'on signale l'arrivée des bâtiments à un autre télégraphe placé au fort Amsterdam, de là à un troisième élevé au plantage de Jagt-Lust, enfin à celui du fort Zélandia, à Paramaribo même.

La pointe de Braams-Punt, ou Braam-Pointe, située à l'est de l'embouchure de la rivière de Surinam, portait originairement le nom de Parham-Pointe, du nom de François Lord Willoughby de Parham, à qui cet établissement fut, en 1662, concédé par Charles II, comme nous l'avons expliqué plus haut. On suppose que ce fut là que ce lord prit terre pour la première fois, lorsqu'il aborda la côte de Surinam. Ce n'était autrefois qu'un large banc de sable qui s'avançait dans la mer. Aujourd'hui c'est une terre parée, comme le reste du pays, d'une admirable végétation.

Le lendemain à la pointe du jour, après avoir levé l'ancre, nous entrâmes dans cette magnifique rivière de Surinam, bordée de bois qui semblent descendre jusqu'au sein de ses flots.

En passant vis-à-vis de Braams-Punt, le poste tira sur nous un coup de canon, ce qui fit comprendre au capitaine qu'il ne pouvait continuer sa route sans envoyer à terre un de ses officiers.

L'embouchure de la rivière de Surinam présente un admirable point de vue. La richesse de la végétation, qui ceint d'une lisière de verdure les bords mêmes de l'Océan, forme un merveilleux contraste avec la nudité des rivages que l'on a laissés en quittant l'Europe. Les arbustes enlacés laissent pendre dans les eaux leurs branches ornées d'un feuillage que nuancent mille teintes diverses. L'œil extasié mesure avec admiration ces arbres gigantesques qui semblent vouloir atteindre les cieux. Ici le cèdre, le cocoyer, le

palmier, dressent majestueusement leurs têtes couronnées, tandis que le cotton-tree, le lokerhout et le tamarin étalent à côté d'eux leurs larges proportions. Là, c'est le cotonnier avec ses feuilles vertes, ses larges fleurs jaunes et ses globules aussi blancs que la neige, où mûrissent des graines noires : plus loin, la canne à sucre, dont la flèche argentine et chevelue se balance mollement au souffle de l'air, embaumé par les parfums du faramier, de l'ourate et du mayèpe. Comme des fleurs détachées du sol et doucement promenées par la brise, le papillon et le colibri voltigent en butinant le suc des plantes, tandis que sur l'azur si bleu de ce beau ciel les troupes nombreuses de flamingos étendent leur ligne d'un rouge si éclatant.

La distance entre les deux rives, à l'embouchure du fleuve, est au moins de trois quarts de lieue. A gauche, se dessine Braams-Punt, qui s'avance dans la mer; plus loin, sur la même rive, s'élève la redoute de Leyde et le fort Amsterdam; à droite, on voit apparaître la redoute de Purmerend, le fort Zélandia et les édifices de Paramaribo, la capitale. D'immenses forêts qui se perdent dans l'horizon forment le fond de cet admirable tableau. En quittant Braams-Punt et en remontant le Surinam, on rencontre, deux lieues plus loin de chaque côté de la rivière, la redoute de Leyde (Fig. 2) et celle de Purmerend, dont nous venons de parler; ces deux batteries défendent le passage en temps de guerre et secondent les opérations de la forteresse Amsterdam (Fig. 3), située au confluent de la Comawyne et du Surinam. Plus haut, on aperçoit, sur la rive droite du Surinam, un second poste d'avertissement, nommé Jagt-Lust, délices de la chasse (Fig. 4). Dès que la vue d'un navire a été signalée, le Surinam se couvre d'une foule de barques et de canots. On voit se presser autour du navire étranger, les colons venus des habitations riveraines, impatients de connaître les nouvelles apportées d'Europe. Les interrogations se succèdent si rapides, si diverses, de tant de côtés, et sur tant de sujets, que l'on ne sait comment répondre à toutes. Ajoutez à cela les acclamations et les chants des matelots, auxquels répondent les mille éclats de la joie des indigènes, le son bruyant de leurs instruments, ce mélange si varié d'idiomes et de races, et vous n'aurez encore qu'une faible idée de la nouveauté et de l'originalité de cette scène. Le pont du navire se trouve en un instant couvert de fleurs et de fruits, que chacun s'empresse de faire accepter aux passagers. L'un vante la saveur parfumée de ses bananes, l'autre la douce fraîcheur de ses limons et de ses oranges, celui-ci ne trouve rien de comparable à cette liqueur délicieuse que donne le fruit du cocotier, ou bien à cette moelle végétale que fournit le *poirier avocat*. Comment échapper à tant de séductions, qui peuvent cependant devenir si funestes à la santé de ceux qui ne sont point acclimatés?

Les légers curials que conduit un nègre à l'aide de sa pagaye, luttent entre eux de vitesse, tandis que les élégants *Tent-boten*, ornés avec le luxe le plus délicat, glissent rapidement sur la surface du fleuve. Courbés sur les rames dont ils accordent les mouvements au rhythme d'un chant monotone, six robustes nègres laissent voir l'ébène de leurs membres nus, qui semble briller sous les feux du soleil du tropique, et font voler sur les eaux la gracieuse embarcation où repose nonchalamment le colon étendu sur de riches tapis.

Au confluent de la Comawyne, dont le cours se dirige vers le sud-ouest, et du Surinam, qui coule vers le sud-est, se trouve une langue de terre, une espèce d'isthme, sur laquelle s'élève la forteresse Amsterdam. Elle est bâtie sur un fond de roc, au milieu d'un petit marais. Commencée en 1733 ou 1734, elle fut terminée en 1747. Sa circonférence est de plus d'une lieue. Elle est entourée d'un large fossé et d'un chemin couvert garni de palissades. Une barre de vase ne laisse de passage aux vaisseaux que sous le feu des batteries du fort. Au nord-ouest, des fondrières et d'impénétrables forêts lui servent de boulevard. Elle est flanquée de cinq bastions et forme un pentagone régulier. Ses murailles ont six pieds d'épaisseur et sont coupées de larges embrasures. Elle protége à la fois la Comawyne et le Surinam. Tous les navires qui passent sur l'une ou l'autre de ces rivières sont exposés aux feux croisés de cette forteresse, et des redoutes de Leyde et de Purmerend. Le fort Amsterdam renferme de nombreux magasins de vivres et de munitions, suffisants à tous les besoins d'une forte garnison; mais cette garnison n'est jamais considérable, attendu que la dépense de la colonie ne l'exige pas. Un capitaine d'artillerie, qui a le titre de commandant, est à la tête de cette garnison. Chaque navire qui entre en rivière jette l'ancre à une certaine distance du fort, en hissant son pavillon et en adressant ses papiers au commandant, afin d'obtenir l'autorisation de continuer sa route. Ceux qui essayeraient de se soustraire à cette ordonnance, couraient risque d'être immédiatement coulés bas.

J'admirais en silence la scène majestueuse qui s'étendait devant moi. Amsterdam est la sentinelle avancée dont le regard protecteur mesure deux larges fleuves, qui semblent couler aux pieds de leur maître. Ses larges embrasures s'ouvrent, prêtes à élever leur voix tonnante, pour arrêter l'audacieux qui tenterait de porter la dévastation sur ses rives fertiles. D'immenses forêts protégent la terre de leur ombre éternelle et déroulent au loin leur amphithéâtre de verdure. Et tout à l'entour de vous ces végétations abondantes en fleurs les plus riches et les plus nouvelles, ces parfums qu'on n'a pas encore respirés, ces eaux limpides où brillent les mille couleurs de poissons inconnus, toute cette nature si belle, dont l'homme civilisé est venu protéger les trésors, tout cela est fait réellement pour vous étonner et vous ravir.

Le tableau si noble et si imposant de ces fleuves rivaux, qui viennent mêler leurs flots rapides, pour aller plus loin et les confondre au sein de l'Océan, peut cependant offrir quelquefois des scènes pleines de désolation. A cette époque de l'année, qui correspond plus particulièrement à l'hiver de nos climats d'Europe, et qui se signale par les pluies continuelles qui descendent comme par torrents du ciel, les deux fleuves débordés roulent avec impétuosité leurs vagues amoncelées, entraînant avec elles tout ce qui s'offre à leur passage. Alors on voit flotter les forêts avec leurs immenses troncs, leurs labyrinthes

d'arbustes et leurs guirlandes de lianes. Les quadrupèdes viennent disputer leur place sur le haut des arbres aux oiseaux et aux singes, qui s'élancent en gambadant de branche en branche. Là se livrent de singulières luttes entre des ennemis faits pour ne jamais se rencontrer. L'oiseau fuit devant le poisson devenu l'hôte des forêts, les caïmans et les énormes serpents se jouent au sein du feuillage, tandis que les agoutis et les pecaris quittent leurs tanières inondées pour se refugier au haut des arbres. Le warapper laisse la nourriture ordinaire que lui offre le fleuve, pour venir manger les fruits et les baies des arbustes, au milieu desquels il reste souvent embarrassé, lorsque les eaux décroissent.

En un mot, les descriptions que nous ont laissées les anciens poètes des déluges qui désolèrent autrefois la terre européenne, ne sont, par malheur, que trop souvent réalisées dans ces climats.

Le Surinam est un des plus beaux fleuves de la Guyane hollandaise. Il est situé entre Cayenne et Berbice, à la distance de soixante milles de la première, et à trente milles de la seconde. Ainsi l'étendue des côtes que comprend la colonie est à peu près de quatre-vingt-dix milles.

Le Surinam prend sa source dans les vallées qui séparent la Guyane hollandaise des provinces orientales du Pérou. Il traverse les possessions hollandaises du sud au nord, reçoit le tribut des eaux des deux rivières, ainsi que de nombreuses criques, et vient se jeter dans l'Océan Atlantique à la pointe de Braam (Braams-Punt). Son embouchure est située vers le 5$^{me}$ degré 49 minutes de latitude septentrionale. La distance entre les deux rives à l'embouchure du Surinam est d'environ trois quarts de lieue; elle a 16 à 18 pieds de profondeur à la basse marée. Le reflux l'élève de plus de 12. Le Surinam est la seule rivière du pays qui soit navigable pour les vaisseaux de haut bord. Le flux et le reflux s'y font sentir, et même avec tant de force, qu'à chaque nouvelle et pleine lune la rivière déborde dans une partie de son cours. Les plus gros vaisseaux peuvent alors la remonter facilement et s'abriter dans les criques qui se trouvent en grand nombre le long de ses bords. Les moulins des plantations voisines sont alors abondamment pourvus d'eau, dont ils manquent dans les temps si communs de sécheresse.

En remontant le Surinam, on trouve ses bords couverts de forêts épaisses, de marais remplis de mangliers, et par intervalles, des plantations sur lesquelles se remarquent des édifices d'une architecture élégante et régulière.

Au-dessus du fort Amsterdam, le Surinam présente, sur la rive opposée, les murs de la forteresse Zélandia, qui protége la partie est de Paramaribo (Fig. 5). Elle fut bâtie par les Zélandais, et comme celle d'Amsterdam, elle forme un pentagone régulier, flanqué de cinq bastions. Deux de ces bastions commandent la rivière. Le fort Zélandia est petit, mais il peut offrir une vigoureuse résistance par la nature même de ses fortifications et par ses larges fossés, qui le rendent inexpugnable. Il est construit en briques et entouré d'eau. Au-devant du fossé d'enceinte se trouvent quelques ouvrages avancés. A l'est, sur la rivière, il y a une batterie de vingt pièces de canon, et le fort Zélandia n'a qu'une porte qui est située du côté de la ville, à laquelle il communique par une vaste esplanade, où quelquefois les troupes font la parade. Sur cette esplanade se trouve le palais du gouverneur.

A partir de Jagt-Lust jusqu'à la ligne de défense, voisine des montagnes Bleues, c'est une série sans fin de riches plantations.

Partout des arbres chargés de fruits, des champs enrichis par les soins de la culture la plus intelligente. Puis de nombreux moulins et des machines à vapeur dont la puissance est venue rivaliser avec les bras de cent esclaves. De toutes parts enfin, l'aspect de la richesse industrielle la plus active, la plus florissante. Chaque jour le Surinam se couvre de mille barques chargées des diverses productions, qui sortent des plantations de la Guyane hollandaise, pour aller se répandre chez toutes les nations tributaires de ce sol si admirablement fertile. Le sucre, le cacao, le café, le tabac, le coton, l'indigo, sont les nombreuses richesses dont on voit les bords du Surinam se couvrir chaque année.

Outre le Surinam, la Guyane hollandaise possède encore d'autres rivières, dont quelques-unes sont fort considérables, ce sont:

La *Marawyne,* ou le *Maroni,* dont l'embouchure est située à 5° 52' de latitude septentrionale, et qui sépare la colonie hollandaise de la colonie française. Cette rivière prend sa source dans le lac qui lui donne son nom, et parcourt près de 120 milles avant de se jeter dans l'Océan. Les rochers, les bancs de sable, et la vase y rendent la navigation très-difficile et très-périlleuse. D'ailleurs, l'entrée de cette rivière a tant de ressemblance avec celle du Surinam, qu'il est facile de se tromper et de venir se perdre contre les nombreux écueils qu'elle cache sous ses eaux. Pour prévenir tous les accidents qui menacent les navires étrangers, on a établi à une douzaine de milles de l'embouchure de la rivière de Surinam une redoute ou batterie garnie de quelques pièces de canon, au moyen desquels on avertit les capitaines des bâtiments qui seraient incertains sur la hauteur à laquelle ils se trouvent; car, s'ils venaient à manquer l'entrée de la rivière de Surinam, ils seraient obligés de revenir sur leurs pas et de reprendre leur course le long des côtes.

La *Comawyne* est remarquable par l'étonnante largeur de son cours et par le coup d'œil admirable que présentent ses bords garnis d'une soixantaine de plantations magnifiques. La Comawyne arrose avec le Surinam la partie la plus fertile, la mieux cultivée et la plus belle de la colonie. Cette rivière, après avoir reçu dans son sein les eaux de la Cottica, s'alimente encore incessamment des eaux d'un nombre considérable de larges criques, et vient se jeter dans le Surinam à environ trois lieues de son embouchure.

La *Cottica,* dont les bords ne sont pas moins remarquables que ceux de la précédente, se sépare en trois branches : la première conserve le nom de Cottica, la seconde prend le nom de Périca, et la troisième celui de Kruis-Crique, ou Crique-la-Croix. Elle se jette, comme nous l'avons déjà dit, dans la Comawyne.

La *Sarameca* est une petite rivière qui sépare les Berbices de Surinam. Elle n'est remarquable que par la rapidité de son courant. Elle prend sa source dans l'intérieur même de la Guyane hollandaise et se jette dans l'Océan vers le 6° N. en confluence avec la Copenane.

Quelques autres rivières moins importantes par la largeur ou l'étendue de leur cours, se rencontrent encore dans la colonie.

La *Copenane,* dont nous avons déjà signalé la jonction avec la Sarameca, prend sa source dans les montagnes Bleues.

Le *Nikery* est une petite rivière qui partage ses eaux entre la Copenane et le Corentin. On remarque sur ses bords un poste ou village habité par des Européens, et regardé comme un des plus considérables de la colonie.

Le *Corentin* sépare les possessions hollandaises des terres qui appartiennent aux Anglais. Cette rivière prend sa source dans les montagnes Bleues, et non loin de là se sépare en deux branches qui se réunissent pour se jeter dans l'Océan, vers le 6° 10' N.

On ne saurait compter le nombre des criques dont les eaux viennent se mêler au courant de chacune de ces rivières. Je désignerai seulement les principales d'entre elles.

Quoique j'aie employé déjà souvent le mot de crique de manière à déterminer le sens dans lequel il est employé dans la Guyane, je ne crois pas inutile de le préciser plus particulièrement. Il ne faut pas entendre par le mot *crique* une petite baie, mais bien un courant d'eau qui se jette soit dans une rivière, soit dans l'Océan. Les principales plantations et les plus riches en même temps, sont toutes placées sur les bords de ces criques, dont les eaux bienfaisantes répandent autour d'elles la fraîcheur et la fertilité.

Les criques les plus remarquables que l'on rencontre sur les bords du Surinam sont, sur la rive gauche, les criques de *Paraik,* de *Para* et de *Copina ;* celle de *Savanach,* sur la rive droite.

La *Wana* et la *Jocka* sont deux criques considérables qui se jettent dans la Marawyne.

La Sarameca, rivière sans importance commerciale et industrielle, n'a qu'une seule crique qui mérite quelque attention, celle de *Wanica.*

La Cottica reçoit les criques de *Matanica,* de *Mott,* de *Barbacoeba,* de *Canipori* et de *Patameca.*

*Tempaly, Pirwinica, Mappany, Serva, Coupy,* portent leurs eaux à la Comawyne, les deux premières sur la rive droite, les trois autres sur la rive gauche.

La colonie occupe toutes les terres bornées au nord par l'Océan Atlantique, à l'est par le Maroni, au sud par les montagnes Bleues, à l'ouest par le Corentin. Du nord au sud la distance est d'environ 90 milles. Elle est de 150 milles de l'est à l'ouest. Telle est la fertilité du sol, que huit cents plantations peuvent fleurir dans un espace renfermé dans des bornes si étroites. Plus de cinq cents plantations sont encore aujourd'hui même en pleine prospérité. Que serait-ce donc si l'on défrichait les forêts qui couvrent une grande partie du terrain, si l'on desséchait les marais, si l'on s'étudiait à livrer à la culture tout ce qui est encore improductif? Les plantations en activité sont toutes situées sur les bords de la mer ou sur ceux du Surinam, de la Comawyne et de la Cottica. Les criques affluentes à ces rivières sont surtout les points sur lesquels on les trouve en plus grand nombre. D'épaisses forêts où l'on peut à peine se frayer un chemin, des marais chargés de nitre, des savannes d'où s'exhalent des vapeurs sulfureuses, occupent stérilement le reste, c'est-à-dire, plus de la moitié du sol. Le seul marais du Diable, situé à quelques milles de la Sarameca et de la mer, a au moins huit milles d'étendue.

A seize milles au-dessus du fort Amsterdam, à l'endroit où la Cottica vient se joindre à la Comawyne, s'élève le fort de Sommelsdyck, dont les batteries commandent les bords des deux rivières. Ce fort fut bâti en 1684 par le gouverneur Van Sommelsdyck, dont il a conservé le nom. Il forme un pentagone régulier, et ses cinq bastions sont garnis de canons. Il est entouré d'un fossé, et renferme des magasins militaires suffisamment fournis de vivres et de munitions. Quoiqu'il ne soit pas d'une grande étendue, il est néanmoins de bonne défense, principalement à cause de sa situation basse et marécageuse.

La redoute de Purmerend et le fort Zélandia protégent la rive gauche du Surinam contre toute aggression étrangère, tandis que la rive droite est défendue par le Braams-Punt, la redoute de Leyde, le fort Amsterdam et le Jagt-Lust.

La Comawyne, également protégée comme le Surinam par le fort Amsterdam, est encore défendue par le fort Sommelsdyck, qui s'élève au point où la Périca se joint à elle.

Le long des bords supérieurs du Surinam, de la Comawyne et de la Cottica, on a placé des gardes avancées, pour protéger les habitants contre les invasions des Indiens, ou les déprédations des nègres fugitifs de l'intérieur.

En outre, plusieurs postes militaires établis sur différents points de la colonie concourent à maintenir l'ordre et la sécurité publique. Ils sont situés sur le Corentin, la Sarameca et le Maroni. Une forte garde est encore placée à l'embouchure de la Motte-Crique, environ à trente milles de la rivière de Surinam. Un phare y est élevé sur la côte pour avertir les vaisseaux qui veulent entrer dans le Surinam, qu'ils ont passé l'embouchure du dangereux Maroni. Ce même poste tire aussi plusieurs coups de canon, pour apprendre à la colonie que quelque navire est en vue et gouverne sur la côte.

De plus, une petite barque armée, ou garde-côte, croise entre le Maroni et la Berbice, pour donner avis de tout danger qui menacerait les côtes de la colonie de Surinam.

Un cordon ou ligne de défense entoure également une partie des terres livrées à la culture. Ces terres forment à peu près le tiers du sol qu'occupe la colonie. Elles s'étendent sur les côtes de l'Océan, depuis le 4° 18' N., jusqu'au 5° 20' N. ; mais elles ne conservent pas toujours la même largeur. A mesure que l'on s'éloigne du rivage et que l'on avance vers les montagnes Bleues, on remarque une diminution continuelle dans leur étendue, tellement, qu'arrivé à la savanne des Juifs, on trouverait à peine, de l'est à l'ouest, six lieues de sol cultivé.

Sur la rive droite du Surinam, à environ 40 milles de Paramaribo, s'élève une montagne qui domine majestueusement le

fleuve. De chaque côté de cette montagne s'étend une vallée où, sur un lit de sable et de cailloux, serpentent les eaux de deux sources, rivales de fraîcheur et de limpidité. Des bois épais forment un rideau de verdure qui se déroule de la manière la plus pittoresque au fond de ce gracieux paysage. Tel est le lieu que les juifs ont choisi pour fonder une petite ville ou plutôt un village, qui pût leur fournir une habitation à l'écart, dans un temps où le fanatisme et l'intolérance les séparaient encore du reste des hommes. C'est là qu'ils vinrent se réfugier pour se soustraire aux persécutions et aux outrages qui menaçaient chaque jour leur existence. La savanne des Juifs (Jooden-Savannah), n'est pas sans importance commerciale; c'est le point intermédiaire entre le haut et le bas pays. Le travail et l'industrieuse activité de ses habitants ont rapidement accru sa prospérité. Ils y ont établi une synagogue et une école supérieure.

Paramaribo, la savanne des Juifs et Nikery, ce charmant village nouvellement bâti sur les bords du Corentin, servent de séjour à la cinquième partie environ des individus qui composent la colonie. Le reste habite les plantations, ou quelques hameaux, jetés pour ainsi dire à l'écart et à des distances éloignées. Les nègres révoltés ont établi dans l'intérieur de la colonie trois petites républiques, ce sont celles des Anka, des Cottica, des Sarameca, dont l'indépendance, protégée par des forêts et des fleuves, a été reconnue par les Hollandais. Considérées en général, les différentes rivières de la colonie de Surinam offrent une grande largeur, mais peu de profondeur. Leurs eaux, qui s'étendent dans une largeur d'environ deux à quatre milles, sont extrêmement basses et parsemées de sables, de petites îles et de rochers qui forment souvent des cascades assez élevées et assez nombreuses. Dans toutes ces rivières sans exception, l'eau baisse et monte avec la marée à plus de soixante milles de l'embouchure. Cependant on rencontre généralement des courants d'eau douce, à la distance de vingt-quatre ou trente milles de la mer. L'eau de la rivière de Surinam est regardée comme la meilleure, et des matelots en vont chercher jusqu'à la savanne des Juifs, qui est à plus de quarante milles de Paramaribo.

L'aspect général de la colonie de Surinam offre quelque chose d'extraordinaire, d'unique même pour ceux qui ont vu la Hollande. Une vaste plaine, absolument horizontale, couverte de plantations florissantes, revêtue d'un vert tendre, aboutit d'un côté à un rideau noirâtre de forêts impénétrables, et est baignée de l'autre côté par les flots azurés de l'Océan. Ce jardin, conquis sur la mer et sur le désert, est divisé en un grand nombre de carrés environnés de digues, séparés par de larges routes et par des canaux navigables. Chaque habitation semble un petit village à part, et le tout ensemble réunit, dans un étroit espace, les charmes de la culture la plus soignée aux attraits de la nature la plus sauvage.

La colonie de Surinam ne possède, à vrai dire, qu'une seule ville, et cette ville est Paramaribo.

La ville primitive que représente aujourd'hui Paramaribo, était située huit à dix lieues plus haut qu'elle ne se trouve maintenant et s'appelait Parembourg, ou, suivant d'anciens registres, Surinamsburg, nom qui, lorsqu'elle fut prise par les Zélandais en l'année 1667, fut changé en celui de Nieuw-Middelburg. Les difficultés et les obstacles qu'éprouvaient les vaisseaux venant d'Europe pour y aborder, les attaques et les guerres continuelles auxquelles elle se trouvait exposée, les dévastations qui en étaient les résultats, déterminèrent les habitants à l'abandonner et à venir se placer sous la protection du fort Zélandia, dans ce même bourg où se trouve à présent la ville ou capitale, et qui pouvait compter tout au plus une centaine de maisons. Le fond sur lequel est construite la ville de Paramaribo est un sable mêlé de coquillages de plusieurs espèces. A la profondeur de 6 ou 8 pieds, on trouve des fossiles marins, ce qui ferait croire que le terrain sur lequel est placée la ville, ainsi que les terres basses, étaient anciennement couverts par les eaux de la mer. On voit en effet chaque année de nouveaux terrains se former après chaque inondation. La mer abandonne continuellement un dépôt de vase ou de sable qui, en formant des dunes en plusieurs endroits, crée lentement la barrière qui un jour doit arrêter ses envahissements. L'on rencontre aussi sur ce terrain quelques tertres isolés qui paraissent avoir été anciennement des îles; les alluvions successives les ont enveloppées et réunies au continent. Plusieurs opinions s'élèvent sur l'origine du nom de la ville de Paramaribo. Les uns soutiennent qu'il fait allusion à celui de Lord Willoughby, qui ajoutait à son nom le titre de *of Parham;* d'autres, qu'il vient de la rivière de Para, une des premières dont les bords ont été habités. D'autres prétendent qu'il y avait en cet endroit une bourgade indienne, nommée Panaribo, dont les Européens auraient pris possession, parce qu'elle se trouvait dans une position plus élevée et plus commode, et sur laquelle on aurait construit une redoute qui fait partie maintenant de la forteresse Zélandia.

Le nom de Panaribo, qui veut dire en indien ou galibis, *Bourg des Amis,* serait devenu par corruption celui de Paramaribo. Quoiqu'il soit presque certain que les Portugais ont été les premiers habitants de cette ville, on a vu déjà que les Anglais, qui en furent possesseurs après les Portugais, y firent de notables agrandissements. Après eux vinrent les Zélandais sous le gouvernement de Van Sommelsdyk qui, à son arrivée, n'y trouva que cent cinquante maisons. Mais elle doit surtout son importance et ses embellissements au gouverneur, M. Nepveu, par diverses concessions qu'il fit aux blancs, aux créoles et aux nègres affranchis. Elle pourrait être alors regardée, à raison de l'étendue et de la commodité de son port, comme la ville la plus belle et la plus avantageusement située de toutes les possessions de l'Amérique méridionale. Elle pouvait avoir de 8 à 900 maisons avant l'incendie du 21 janvier 1821. Elle se relevait à peine de ses ruines, lorsqu'en 1824 un incendie plus violent encore vint la ravager; plus de 1500 maisons ont été la proie des flammes. On en voit encore les ruines, mais chaque jour efface les vestiges de ce malheureux événement, et on peut dire que la ville n'aura bientôt plus à le regretter. Les nouvelles constructions font disparaître peu à peu les derniers restes de ce sinistre, et

la ville reprend son aspect aussi élégant que riche. Les rues sont larges, parfaitement droites et sablées de gravier ou de coquillages à la manière hollandaise; à l'exception de cinq ou six, elles sont tirées au cordeau. Elles sont bordées de chaque côté d'allées de citronniers, d'orangers et de tamariniers, toujours chargés de fleurs ou de fruits, et s'élevant à une hauteur de 25 à 30 pieds. Lorsque tous ces arbres fleurissent, ce qui arrive deux fois par an, on est embaumé le matin et le soir de leur parfum et de celui des fleurs dont les jardins sont garnis. Si ce moment, où l'air est imprégné de cette odeur délicieuse, a quelque chose de ravissant qui ne saurait s'analyser, ce moment est aussi bien court. L'aurore ne dure que peu de temps. Le soleil s'élève perpendiculairement à la voûte des cieux, et bientôt sa chaleur brûlante fait disparaître, avec l'humidité de la nuit, cet air si pur et si agréable qu'on venait de respirer.

Les places publiques, également ombragées par de beaux arbres, sont vastes et régulières. Chaque jour des esclaves commandés par un bastien du gouvernement, enlèvent les boues et les immondices; enfin on retrouve dans cette ville toute la propreté hollandaise.

Les maisons sont généralement construites en bois plus ou moins précieux, quelques-unes le sont en briques, et deux seulement en pierres. Les fenêtres, au lieu de vitres, sont garnies de rideaux de gaze, et de volets parfaitement disposés pour préserver de la chaleur. Les habitations sont en général élégamment ornées de peintures, de glaces, de dorure, de lustres de cristal et de vases de porcelaine. Les murs des chambres ne sont jamais enduits de plâtre ni tapissés de papiers, mais ils sont lambrissés de bois précieux.

On trouve ordinairement à chaque maison un jardin assez spacieux qui renferme des parterres de fleurs, des touffes d'arbustes et un potager.

Le port est garni d'embarcadères d'un abord facile (Fig. 6, 7).

La ville de Paramaribo renferme un assez grand nombre d'édifices publics. Les principaux sont le palais du gouverneur, qui a été primitivement bâti en briques, et ne fut achevé qu'en 1710 sous le gouvernement de M. Jean de Goyer. Chaque gouverneur a eu soin d'y ajouter quelque embellissement; mais, comme la première construction a été défectueuse, on aura bien de la peine à lui donner l'air d'un palais. C'est sous Son Excellence le gouverneur Frédérici, qu'a été exécutée la façade qui se voit maintenant. Cependant, comme ce palais se trouve au milieu du *Plein* ou place d'armes, et qu'il est bordé de chaque côté par une belle allée de tamarins, il offre un coup d'œil assez majestueux, surtout quand on le regarde du côté de la rivière (Fig. 8 et 9).

Ce fut sous une des allées qui l'entourent, que le 17 juillet 1688 eut lieu l'assassinat du gouverneur Van Sommelsdyck et de M. Verboom, dont nous avons déjà raconté les détails.

Ces allées servent de promenade publique. Vous y rencontrez, à certaines heures du jour, l'homme d'Europe, l'Indien et le nègre qui se croisent, la missie, qui étale à la brise ses épaules brunes ou noires, l'Européenne, qui aspire avec délices la fraîcheur de l'air, monde bariolé qui présente le coup d'œil le plus divers (Fig. 10).

Sur la même place et à une centaine de pas de la maison du gouverneur, se trouve, sur le bord de la rivière, la forteresse Zélandia, dont nous avons déjà donné la description. On y arrive du côté de la place par un pont-levis. Elle renferme les prisons civile et militaire. Un bataillon de chasseurs et de canonniers en forme ordinairement la garnison (Fig. 28). Il y a encore un bataillon ou corps de deux cents nègres affranchis, qui a été formé en 1772, et qui est d'une grande utilité pour la colonie, lorsque celui qui le commande est habile et brave. Ce corps de nègres est exercé au maniement des armes, supporte plus facilement que l'Européen, le climat et la chaleur, et se contente d'une faible paie. Ce corps a été quelquefois employé contre les nouveaux nègres marrons qui se sont établis dans les forêts voisines des plantations, et surtout derrière les rivières de Para, Cottica et Sarameca. Ces expéditions ont presque toujours été couronnées de succès. Ils sont ordinairement accompagnés d'un agent de police et de bastiens. Ces derniers sont des nègres esclaves chargés de surveiller les autres et de les châtier lorsqu'ils en ont reçu l'ordre (Fig. 29).

Sur la même place, du côté opposé, se voit le palais de justice qui fut bâti en 1774 (Fig. 27). Il est construit en briques, et devant la façade on remarque la pierre qu'y posa le célèbre navigateur La Condamine, lors de son voyage autour du monde. Cette pierre indique les quatre points cardinaux. C'est dans ce palais que s'assemble quatre fois par année la cour de justice; mais le premier tribunal de police ou criminel est obligé de siéger toutes les fois qu'il y a des cas urgents. Le second tribunal est celui qui s'occupe des affaires civiles. La troisième cour est chargée des affaires de peu d'importance; c'est là que se terminent toutes les discussions d'intérêt. Maintenant il n'y a plus que deux cours. Dans la belle rue dite Grave-Straat se trouve, en venant de la Place d'Armes à droite, l'église catholique bâtie en bois (Fig. 11). C'était primitivement la salle de spectacle, qu'on a supprimée. C'est en 1785 que les catholiques obtinrent l'agrément des États-Généraux pour avoir une église publique, et c'est le 1[er] août 1787, qu'une grand'messe en musique à laquelle assistèrent toutes les autorités civiles et militaires, fut célébrée dans cette salle, ainsi transformée en église.

En suivant la rue de Grave-Straat, et du même côté est placé l'hôpital civil et militaire, bâti par le gouverneur Crommelin en 1758 ou 1760 (Fig. 15). Cet édifice, qui est en bois, est large et spacieux. Il contient des salles fort belles et fort commodes pour les malades. Il est garni d'une bonne pharmacie et dirigé par d'habiles médecins et chirurgiens. Les malades qui sont conduits à l'hôpital, soit civils, soit militaires, sont portés par des nègres dans des espèces de boîtes fermées par des toiles.

La chambre des orphelins ou wees-kamer se trouve à quelques rues de là : c'est un beau bâtiment construit en bois.

L'église des protestants réformés, qui dominaient autrefois dans le pays, a été consumée par l'incendie, ainsi que la maison-de-ville. Ces deux bâtiments étaient situés sur la place ou marché aux légumes, fruits et volailles. Cette place, qui forme un carré long, servait autrefois de cimetière (Fig. 15); mais, depuis un grand nombre d'années, le gouvernement, craignant la conta-

gion, a désigné pour cet objet un autre endroit à l'un des bouts de la ville (Fig. 17).

Le poids de la ville est un bâtiment carré bâti en briques; il se trouve sur l'eau; c'est là que se rassemblent les commissionnaires et les voituriers, parce que le débarquement y a lieu. La banque est aussi placée dans le même local (Fig. 14).

Les luthériens ont au bord de l'eau leur église, bâtie en briques et voûtée. Son extérieur n'a rien de remarquable. On voit dans l'intérieur une très-belle chaire sculptée.

Les juifs portugais et allemands ont aussi deux synagogues bâties en bois. La première est belle, la seconde l'est beaucoup moins.

Les anglicans et les frères moraves y ont aussi des chapelles. Ces derniers n'y sont établis que depuis 1779.

Malgré toutes ces différentes croyances, et peut-être à cause de cela, la tolérance religieuse est bien observée à Surinam; chacun y prie Dieu à sa manière, sans être dérangé, ni même à peine remarqué. Il n'est pas rare de rencontrer dans une même maison ou plantation un composé de catholiques romains, de calvinistes, de juifs portugais ou allemands, d'idolâtres, etc., vivant tous ensemble en bonne intelligence, sous la protection des lois et sous celle du gouvernement de la colonie (Fig. 20).

# CHAPITRE III.

**Population. — Commerce. — Mœurs. — Coutumes. — Variété des espèces d'hommes. — Maladies particulières à chaque espèce. — Civilisation. — Arts. — Religion. — Superstition. — La Sorcière.**

La population de la ville de Paramaribo peut être de neuf à dix mille individus, qui se composent de blancs, d'indiens ou caraïbes, de mulâtres, de nègres, de métis, castiches et cabougles, dont le mélange forme encore des subdivisions à l'infini, ce qui fait que, sur cinquante personnes qu'on examine, il s'en trouve à peine deux dont le visage soit de la même couleur.

Ces neuf à dix mille individus peuvent être divisés approximativement comme suit : 1000 à 1100 blancs, sans compter la garnison; 900 à 1000 juifs allemands et portugais, 600 à 700 créoles, nègres, mulâtres, etc., et 7000 à 8000 esclaves de toutes couleurs, qui sont employés journellement, tant pour le service domestique que dans les arts et les métiers industriels; ils sont charpentiers, serruriers, cordonniers, perruquiers, tailleurs, garçons du port ou foetoe-booy, revendeuses (Fig. 18), laitières, verdurières, marchandes de poisson dit kabbeljaauw ou morue sèche (Fig. 22). La plupart de ces ouvriers ou artisans sont obligés de rapporter tout ce qu'ils gagnent à leurs maîtres, qui les louent même souvent à des chefs d'ateliers capables de les mieux exploiter. Ne serait-il pas juste et même utile qu'on laissât à ces malheureux une partie de ce qu'ils gagnent à la sueur de leur front? Car presque tous sont naturellement très-enclins au vol; et l'on verrait sans doute, en se montrant plus juste à leur égard, diminuer et peut-être cesser tout à fait ces petits vols domestiques qui ont lieu si fréquemment dans la ville. Ce qui contribue beaucoup à entretenir et à développer en eux ce mauvais penchant, c'est le besoin qu'ils éprouvent de satisfaire au goût impérieux qui les domine pour la toilette et pour les plaisirs. Les créoles et les esclaves sacrifient tout à cela et principalement à la danse et à ces réunions appelées *Dou,* mot qui signifie beau, brillant, et où ils viennent étaler à l'envi leurs parures si bizarres.

On a cherché inutilement à abolir chez les esclaves ce goût du luxe, avantageux d'ailleurs au commerce de la métropole, et qui est un des mobiles les plus puissants pour stimuler cette population et la rendre active et industrieuse, par le besoin de satisfaire à son goût pour les parures et le plaisir, pour tout dire en un mot, à son *Dou*.

Au milieu d'une population d'esclaves aussi nombreuse que celle qui se trouve dans la ville, la vue n'est pas affligée par cette foule de mendiants déguenillés qu'on rencontre partout en Europe. Je puis même dire, à la louange des habitants, que leurs réglements sur la mendicité devraient servir de modèles à la plupart des états européens.

On compte, dans toute la colonie, huit cent six plantations de café, de sucre, de coton, de bois de teinture, en y comprenant les plantations abandonnées et auxquelles on revient quelquefois. Elles sont toutes très-avantageusement situées le long de la mer, des rivières et des criques. Le plus grand nombre des propriétaires de ces habitations résident aux Pays-Bas, et font administrer leurs biens par des agents ou directeurs, qu'on nomme groot-meesters, et dont beaucoup finissent, au bout de plusieurs années, par devenir propriétaires des plantations qu'ils dirigent. On voit cependant quelques propriétaires soigner eux-mêmes la direction de leurs biens.

Sur huit cent six plantations, il peut y en avoir cinq cent cinquante qui sont habitées et sur lesquelles il se trouve de un à quatre blancs, ce qui donne deux ou trois par plantation. Leur nombre total serait de onze cents, ce qui, joint à ceux de la ville, ferait à peu près deux mille cent cinquante blancs. En y ajoutant

enfin toutes les personnes libres, juifs, créoles, mulâtres et nègres, la population de la colonie peut s'élever à quatre mille individus libres, contre quarante-cinq à cinquante mille esclaves, ou plutôt contre soixante-quinze à quatre-vingt mille, en y comprenant les noirs ou bosch-nègres, qui habitent le haut du pays. Je ne compte pas encore dans ce nombre les marrons esclaves et les Indiens qui entourent la colonie. Ce calcul fait faire des réflexions effrayantes.

En jetant maintenant les yeux sur le caractère et les mœurs des habitants de Surinam, qui se composent généralement de créoles et de nègres créoles, les premiers, nés de parents européens, les seconds de parents africains, je remarquerai d'abord que presque tous montrent de la vivacité, de l'intelligence et des dispositions pour les sciences. Mais ils sont adonnés à la mollesse et à l'oisiveté, et ils ont peur de se livrer au moindre travail manuel qui les fatigue. Je pourrais citer pour exemple ce garçon perruquier, esclave lui-même et qui, au lieu de profiter de l'excédant du salaire qu'il doit rapporter à son maître, aime mieux louer un petit esclave dont il se fait suivre, et qui porte les peignes, la boîte à poudre et le fer à papillotes (Fig. 19). Il n'y a pas le plus petit artisan ou esclave libre qui n'ait cette même vanité et ce même goût de domination ; et c'est là ce qui rend la main-d'œuvre si excessivement chère. J'ai même remarqué que ceux qui ont été le plus habitués au travail en Europe, deviennent bientôt aussi mous et aussi indolents que les créoles eux-mêmes. La cause de cette disposition est dans la température élevée du climat, dans l'excessive chaleur, et surtout dans la facilité qu'ont les habitants de se procurer avec abondance tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie.

En fait de commerce, ils sont aussi rusés et aussi habiles que les Européens; mais ceux-ci, étant plus laborieux, s'enrichissent plus rapidement. Quoique les blancs et les créoles soient régis par les mêmes lois et soient sujets d'un même monarque, on remarque cependant une grande antipathie entre eux. Je crois que la principale cause de cette désunion tient à ce que les derniers voient avec déplaisir les premiers occuper les emplois les les plus importants de la colonie (Fig. 28), aussitôt qu'ils arrivent d'Europe, et parvenir par leur activité à se trouver bientôt en possession de la plus grande partie du commerce.

Les créoles et les nègres libres sont peu friands; mais ils mangent souvent et avec avidité, et assez ordinairement en commun, dans le même plat. D'autres fois, ils mangent séparément, couchés ou assis par terre, ayant devant eux une calebasse qui leur sert de plat. Le tonton et l'ouilpot sont leurs mets favoris, ainsi que le poisson salé ou morue.

Les viandes qu'on mange à Surinam sont tellement assaisonnées de piment, qu'il est presque impossible à un Européen de s'en nourrir aux premiers temps de son arrivée dans la colonie. On finit cependant par s'y habituer et par s'apercevoir que les épices elles-mêmes deviennent, dans un climat si chaud, un moyen de conserver la santé. A mon retour en Europe j'en ai fait moi-même l'expérience, et j'ai senti que toute habitude finit par devenir un besoin. Je ferai observer en outre, que, chez un peuple, l'usage d'un aliment, qui paraît quelquefois ridicule à un étranger, est un résultat de son climat, de ses besoins, et des productions que la nature lui fournit.

Il ne faut pas croire que les Surinamois ignorent les délicatesses de la table et les jouissances les plus choisies des gourmets. Les Européens et les créoles de la bonne société étalent un grand luxe et beaucoup d'appareil dans leurs repas, qui commencent ordinairement vers cinq à six heures du soir, et durent jusqu'à minuit et quelquefois même se prolongent jusqu'au matin, au moyen du jeu, de la danse et de la musique. On y trouve tout ce que l'Europe et l'Amérique peuvent produire de plus délicat et de plus recherché, en viandes, en légumes, en gibier, en volaille, en poissons, en vins et liqueurs, en pâtisseries, et enfin en mille petites friandises de dessert, dans la confection desquelles ils excellent surtout.

C'est ordinairement dans ces sortes de réunions qu'on se plaît à étaler les modes nouvellement reçues d'Europe. Lorsqu'on est recommandé à un planteur, on est parfaitement bien reçu dans sa maison et surtout avec une franche cordialité tout à fait ennemie de l'étiquette des grandes villes. Pour vous servir à table, vous avez derrière vous une troupe de négresses qui, au moindre signal de leur maître, vous présentent tout ce que vous désirez.

Les magasins, dont je parlerai plus bas, fournissent avec abondance à tout ce que demandent le luxe de la toilette, l'ameublement des habitations, et même les besoins de la table. Les marchés fournissent le reste. On en trouve deux qui sont abondamment pourvus de tous les fruits qu'offre la saison, tels qu'ananas, pompelmoes, oranges, acajou, goyava, sapadilla, marcousa, papayes, marmeladedoos, melons d'eau, cantaloups et beaucoup d'autres espèces de fruits. On y voit aussi beaucoup de volaille dont ce pays fourmille, dindons, canards, poulets, etc.; et ensuite des légumes, tels que bananes, choux verts, carottes, persil, pimprenelle, endives, oignons, pommes de terre, salades de différentes espèces, piment, champignons, cassave soit en pains soit en racines, et un grand nombre d'autres légumes qui seraient trop longs à décrire. La vente, qui se fait ordinairement par des esclaves nègres et créoles des plantations et des combées, commence vers six heures du matin, et finit vers trois ou quatre heures de l'après-midi.

Au bord de l'eau est un autre marché, où se vendent principalement le bois à brûler, et le poisson dont les rivières abondent, mais qui est ordinairement cher et ne se garde pas : car, à peine sorti de l'eau, la chaleur lui donne de l'odeur et le gâte (Fig. 12).

On voit que celui qui voudrait se contenter des produits du pays, dont les prix sont d'une grande modicité, sans rechercher les objets de luxe que fournit le commerce d'Europe, pourrait très-bien vivre à Surinam avec un modique revenu. Là, toutes les choses nécessaires à la vie se trouvent en abondance, excepté le vin, les spiritueux et la bierre. Bien souvent il m'est arrivé, en parcourant le matin ces marchés où l'on voit à peine un blanc, d'être saisi d'étonnement et d'admiration à la vue de ces trésors si nombreux et si variés, de ces fruits si divers de goût et de forme, de ces fleurs si diverses de couleurs et de parfums.

Quoique les habitants de Surinam paraissent d'un tempérament indolent, ils n'en sont pas moins dissolus, ils consacrent à leurs plaisirs la plus grande partie de leur fortune. Grand nombre d'entre eux, surtout les blancs, foulant aux pieds le lien qui les attache à une seule femme, ou ne voulant pas épouser une créole, prennent une ménagère qu'ils entretiennent. Ces arrangements sont très-fréquents. Ces ménagères portent le nom de missies.

Quoique ces missies, et, en général les femmes, ne soient pas aussi gênées à Surinam que le sont les femmes d'Europe, elles sortent rarement le jour, et vont ordinairement faire leurs visites le matin et le soir. Elles appartiennent principalement à la classe des esclaves affranchies, et même à celle des esclaves, ce qui ne les empêche pas de se faire suivre par d'autres esclaves. Il y a dans leur marche beaucoup de nonchalance et d'affectation. Tantôt elles jettent leur schall ou mouchoir sur l'une et l'autre épaule, tantôt elles relèvent leur robe ou pagne avec prétention. Elles ont presque toutes sur la tête un mouchoir qu'elles savent disposer de mille manières et sous mille formes. Elles ont le teint basané, les yeux vifs et noirs, ainsi que les cheveux, qu'elles ornent de fleurs et qu'elles portent tantôt crêpés, tantôt déroulés de toute leur longueur. Elles ont des dents très-blanches; et, en général, les formes du corps bien prises. Leurs épaules et leur poitrine sont à moitié nues; l'usage ne le défend pas, et aux yeux des indigènes elles ne blessent point la bienséance en se montrant ainsi dans les rues et à la promenade. Plusieurs même portent des jupes ou des jaquettes ouvertes par devant; mais alors elles ont dessous une pièce d'étoffe ou de toile mélangée de couleurs vives, qu'elles nomment paigsen ou pagne. Ces paigsen font le tour des reins et descendent jusqu'à la moitié des jambes qui sont ornées de bracelets de corail, ainsi que les bras, le cou et les pieds.

Les pieds sont nus, car il n'y a que les affranchis qui aient le droit de porter des chaussures (Fig. 15). Dans les jours de réunion, elles se couvrent de bijoux et d'ornements. Chez elles, les missies sont ordinairement assises sur un canapé et très-légèrement vêtues, mâchant une branche d'orange amère. Souvent aussi, elles sont devant une croisée ou par terre, assises sur une natte. En d'autres moments, elles se réunissent deux ou trois dans un jardin donnant sur la rue, et là, dans un langage composé d'anglais, de hollandais et d'africain, elles font une conversation qu'elles appellent Takie-Takie (Fig. 55), ce qui est l'équivalent du commérage et des caquets de la société européenne. Ce caquetage est un besoin pour la classe du bas peuple, et même pour les nègres. Si une négresse ne peut pas rencontrer sa *Wan matie,* ou amie, ou sa *Wan soema,* personne à laquelle elle puisse conter ses peines, elle se met à parler à sa cruche, qu'elle pose à terre, ou à un arbre, ou enfin à tout autre objet qu'elle trouve dans la rue. Un jour j'en ai vu une qui se lamentait, assise devant un dindon, au milieu d'une savane; l'entretien dura une longue heure. Les missies passent ainsi des heures entières sans changer de position, pas même pour manger leur *tonton,* qu'elles se font servir à part, par leurs esclaves.

Elles ont presque toutes devant elles des paniers à ouvrage, dont elles font peu d'usage à la vérité, car elles ne sont pas dans l'habitude de raccommoder leurs habillements, ni même d'en porter qui aient été raccommodés. Un blanc, un créole ou un nègre qui porterait sur lui une pièce d'habillement qui aurait été rapportée, serait montré au doigt et on l'appellerait *Poor man aben abie no pikien monie to baay n'joen kloosio,* ce qui veut dire, pauvre homme qui n'a pas d'argent pour acheter un vêtement neuf. Aussi, l'on n'est pas étonné de rencontrer un naturel du pays avec la moitié d'un habit, une partie de culotte, ou même dépouillé de tout vêtement, ayant sur la tête un chapeau de femme ou un chapeau de livrée galonné (Fig. 19).

Les Surinamois sont généralement d'une grande propreté sur leur personne. Ils prennent fréquemment des bains, et leurs habillements, quoique parfois déguenillés, sont lavés presque tous les jours. Leurs enfants mêmes, dès le moment de leur naissance, le sont deux ou trois fois par jour, dans une cuve ou à la rivière.

Les femmes du peuple ont des mœurs déréglées et poussent la liberté de leurs propos jusqu'au libertinage. Des entretiens et un langage qui révolteraient toute honnête femme en Europe n'excitent en aucune manière leur indignation. Leur impudeur est poussée si loin qu'elles paraissent flattées de ce qu'on regarde justement chez nous comme un odieux outrage; elles voient dans une proposition infâme une sorte de préférence dont elles se trouvent honorées. Aussi quand même elles sont éloignées de toute pensée d'accueillir celui qui les insulte, on remarque dans leur physionomie une satisfaction qu'on ne peut attribuer qu'à une vanité inconcevable.

Malheureusement, lorsque les dernières barrières de la bienséance sont franchies, et qu'un homme a donné imprudemment dans le piége que lui ont tendu ces créatures, c'en est fait de sa fortune et même de sa santé; car elles sont insatiables de toilette et d'ornements; et, quoique la façon de leurs habillements soit assez simple et assez peu soumise à l'influence de la mode, elles aiment à être mises magnifiquement, et surtout à se procurer, à quelque prix que ce soit, les nouveautés ou *mooi sanies.*

C'est principalement le long du port (Fig. 50) et dans la rue dite *Sarameca-Straat,* endroit le plus fréquenté et le plus commerçant de la ville, que l'on trouve le plus grand nombre de magasins et les mieux fournis de tout ce qui peut servir aux aisances et aux besoins de la vie. Tout s'y voit en abondance, depuis les objets de luxe jusqu'aux choses les plus communes, depuis les bijoux les plus riches jusqu'aux marchandises du plus bas prix.

Cette rue de Sarameca (Fig. 51) est à peu près à Surinam ce qu'est le Kalver-Straat à Amsterdam. C'est le rendez-vous général, non-seulement des étrangers, mais encore de toutes les classes d'habitants. Le matin et le soir, elle offre un coup d'œil brillant et animé, qui a l'aspect d'une rue de grande capitale.

Les magasins les plus remarquables de cette rue sont ceux qui portent le nom de Vette-Warier. Ils sont ordinairement tenus par des juifs qui possèdent, comme ceux d'Europe, l'art d'attirer les acheteurs et de faire des affaires avec toutes les classes de la population, soit en vendant, soit en troquant toutes sortes d'objets. Les marchandises qui ont entre elles le moins de rapport s'y trouvent, et l'on voit sur la même planche un fromage de Hollande et une pièce de mousseline, un jambon de Bayonne et un pot de pommade, une perruque et des jouets d'enfants. Parmi ces magasins il y en a qui sont fort riches et bien assortis, et on y trouve tout à la fois de quoi manger, s'habiller et se meubler (Fig. 32).

Les ateliers de tailleurs sont quelquefois tenus par des esclaves ayant sous eux d'autres esclaves. Je vis un jour un nègre dépourvu de tout vêtement se faire prendre, dans un de ces ateliers, mesure d'un habit, en se tenant sur le seuil de la porte, afin que les passants pussent voir qu'il allait avoir un habit, objet d'orgueil et de luxe pour les nègres (Fig. 32). Ordinairement les habitants de la ville sont habillés de blanc; mais, dans les cérémonies et aux dîners d'étiquette, les hommes sont habillés de drap noir, vêtement que la chaleur rend fort incommode, mais dont heureusement il est permis de se débarrasser à la fin du repas.

Les tailleurs sont fort chers, parce qu'ils sont obligés de faire venir d'Europe une partie des draps et des étoffes dont ils se servent. Mais, en général, ils ne travaillent pas bien, et les habitants riches donnent la préférence aux habillements confectionnés en Europe, quoiqu'ils soient fort coûteux.

Les cordonniers sont également nombreux, et on remarque en eux les mœurs et les habitudes de leurs confrères d'Europe. Assis et travaillant devant leur porte, ils chantent ou fument, ayant d'un côté une cruche remplie d'eau, de l'autre une calebasse avec des bananes. On rencontre assez ordinairement chez eux un singe ou un perroquet, au lieu du merle ou du sansonnet, compagnon habituel des cordonniers européens (Fig. 33).

De même que les draps, les cuirs se tirent de la métropole, et ils sont assez généralement de médiocre qualité; cela n'empêche pas que les chaussures ne soient fort chères.

Les bouchers vendent toute espèce de viande, deux fois par semaine; mais le veau est rare et cher; le porc y est excellent et le goût en est différent de celui des cochons d'Europe. Il existe pour la vente du pain des réglements pareils à ceux qui ont été faits dans nos villes européennes. Le prix en est réglé d'après la quantité de farine qui est apportée au marché. Le pain, d'ailleurs, n'est pas mauvais, et on en trouve de toutes les espèces chez les boulangers.

On conçoit sans peine que, dans une ville où il y a un grand luxe de toilette, et où les femmes ont une coquetterie qui ne le cède en rien à celle de nos élégantes, les marchandes de modes, qui sont ordinairement des négresses, doivent être très-nombreuses. Aussi trouve-t-on un grand nombre de magasins de ce genre dans la rue de Sarameca. Plusieurs de ces marchandes font venir leurs modes de Paris et de Londres; mais je suis tenté de croire que les petites-maîtresses de ces deux villes jetteraient peut-être un coup d'œil de dédain sur des chapeaux ou des bonnets que le transport, la poussière et la chaleur ont un peu fanés, d'autant plus que, selon toute apparence, on ne reçoit point à Surinam ce que les deux grandes capitales du goût offrent de plus frais et de plus élégant. Mais on se contente de ce qui arrive, parce que les objets de comparaison manquent; et une missie ou quelquefois même une riche créole se pavane comme une reine avec ce qui serait dédaigné par les petites bourgeoises de Bruxelles et de La Haye.

Les blanchisseuses sont fort bonnes à Surinam; mais elles sont chères. Tout le monde connaît, au reste, la supériorité des blanchisseuses américaines sur les nôtres. Voilà pourquoi plusieurs négociants des grands ports de France, et principalement de Bordeaux, envoyaient autrefois blanchir leur linge dans les colonies. J'ignore si cet usage existe encore aujourd'hui. On est fort difficile sur ce point à Surinam; aussi, les blanchisseuses, qui sont presque toujours des négresses, y ont-elles atteint un degré de perfection qui est rarement surpassé ailleurs (Fig. 34).

On voit aussi dans la ville des magasins tenus par des capitaines de navires, qui louent des parties de maison et mettent en vente leurs pacotilles. Ces magasins sont ordinairement assez fréquentés, parce qu'on y trouve abondamment des productions étrangères au pays, et que fournissent les deux continents.

Les cafés, les salles de billard, même les cabarets ne manquent pas dans cette rue. C'est là que se réunissent, comme en Europe, les oisifs, les joueurs et les buveurs; c'est là qu'on perd son temps, son argent et quelquefois sa santé. L'abus des liqueurs est, de même que dans tous les pays chauds, la principale cause des maladies qu'éprouvent les étrangers, et qui les enlèvent quelquefois avec la plus grande rapidité.

Il est cependant un danger dont ils doivent se garder encore avec plus de soin, c'est le libertinage; et, il faut le dire, une foule de piéges sont tendus à l'étranger dans toute la rue de Sarameca, les missies mêmes qui n'ont quelquefois aucune réserve dans leur conduite ni dans leurs propos, et dont l'occupation ordinaire est de s'asseoir ou de se coucher nonchalamment devant leur maison et d'écouter les propos effrontés des créoles et des blancs, tout cela présente aux nouveaux débarqués autant de dangers pour les mœurs et pour la santé.

Le moyen le plus sûr, au reste, pour conserver sa santé dans un climat alternativement si brûlant et si humide, c'est d'abord d'éviter tout excès, et ensuite de ne pas s'occuper de sa santé. Les passions, les chagrins, la crainte même, ne manquent guère d'être fatales à l'Européen, tandis que la moralité, l'indifférence et la gaîté entretiennent chez lui une bonne santé, et le mettent à l'abri des fièvres pernicieuses qu'il aura voulu éloigner et dont il aura cherché inutilement à se préserver.

Les rues de Paramaribo sont tenues avec une grande propreté, principalement celle dont j'ai parlé, et qui est un point de réunion pour les oisifs et les curieux. Des esclaves du gouvernement les parcourent chaque jour, en conduisant chacun une charrette at-

telée d'un mulet, pour enlever toutes les immondices (Fig. 21). On conçoit d'ailleurs que la ville annonce les mœurs et les habitudes de la métropole, et qu'on y trouve cet extérieur de propreté devenue proverbiale et presque minutieuse, qui distingue les villes hollandaises.

Je terminerai cette description de la rue Sarameca, par une réflexion que j'ai faite quelquefois en m'y promenant; c'est que ce bruit, cette gaîté, les chants, les bruyants éclats de rire, tout ce mouvement enfin qu'on y remarque, ne viennent que des esclaves, qui semblent par là oublier leur état et se délasser un moment de leurs occupations; tandis que les Européens, les gens riches, sont ordinairement graves et pensifs: heureuse compensation qui là, comme en Europe, attache quelquefois le dégoût et l'ennui à la fortune et le bonheur au travail.

Ce n'est pas seulement dans les fêtes des personnes riches ou d'importance que l'on étale un grand luxe, et que l'on voit de jeunes esclaves (Fig. 25) mises avec une sorte de magnificence et portant des vases de fleurs, ornés de vers en l'honneur de celui ou de celle qui est l'objet de la fête, toutes ces dépenses se font aussi le jour d'un baptême (Fig. 26). Quelquefois on y voit une missie ou esclave, dans l'attirail d'une grande dame et la tête couverte d'un mouchoir, habillée d'une espèce de jupe, large et ouverte par devant, que recouvre une robe longue et traînante pour cacher la nudité de ses pieds.

Deux négresses mises avec beaucoup de soin l'accompagnent. L'une d'elles porte l'enfant, l'autre les cadeaux et les livres. Celles d'entre les missies ou femmes du peuple qui ne sont pas riches, louent ou empruntent pour ce jour-là tous les habillements qu'elles portent, ainsi que ceux dont les deux esclaves indispensables sont vêtues.

Les dimanches et les jours de fête, les planteurs riches et les négociants qui se rendent à l'église avec leur famille, se font suivre quelquefois par cinq ou six esclaves (Fig. 24), dont chacun est chargé de porter quelque chose. On étale ordinairement, ce jour-là, un grand luxe de toilette.

A la mort d'un habitant riche (Fig. 16), son cercueil est porté par douze nègres. Les parents et les amis le suivent habillés de noir. Ils ont la tête couverte d'une sorte de chapeau qui leur cache entièrement la figure; un crêpe noir y est attaché, et des esclaves qui marchent derrière chacun d'eux en tiennent un bout, en élevant de l'autre main un vaste parapluie vert sur la tête des personnes qui accompagnent ainsi le cercueil.

La danse la plus ordinaire dans la bonne société ressemble à la danse écossaise. La musique, qui l'accompagne toujours sur un même ton, fort ou aigu, n'a rien de mélodieux ni d'agréable. L'orchestre se compose toujours de mulâtres ou de nègres.

Il y a une autre danse, appelée *Dou*, qui est ordinairement dansée par les nègres et par les esclaves, surtout le jour de la nouvelle année. C'est dans ces sortes de réunions qu'ils oublient à la fois la bêche et le fouet, et qu'ils paraissent dans tout l'appareil du luxe oriental, bien différent du costume qu'ils avaient la veille ou qu'ils auront le lendemain en se rendant à leurs travaux. Ce *Dou* a lieu au son du tambour, du tambourin, et d'une espèce de guitare. Leur tambour se compose d'un morceau d'arbre creusé, dont le dessous est à jour, et dont le dessus est recouvert d'une peau de chèvre tannée. Celui qui en joue le place entre ses jambes et le bat alternativement avec les quatre doigts de chaque main, prenant sa mesure en quatre temps.

Le tambourin est une petite planche supportée par un pied, et sur laquelle on frappe la mesure avec deux petits bâtons. La guitare, qui leur tient lieu de violon, est une demi-calebasse fixée à un bâton et sur laquelle sont tendues une peau et quatre cordes à boyaux. On en joue en frappant la corde en mesure avec la main.

Cette harmonie est accompagnée d'un chant national et d'un petit instrument qui fait le même bruit qu'une vessie remplie de pierres, on l'appelle *maccari*; les femmes le tiennent de la main droite en battant la mesure de la main gauche, en balançant le corps, en tournant et en glissant sur la pointe du pied. C'est une chose fort étonnante que de les voir se pencher, faire beaucoup de mouvements de la tête et du corps, s'approcher ou s'éloigner l'une de l'autre, souvent sans remuer les pieds ni même sans les lever (Fig. 23).

Lorsqu'un étranger assiste à ces réunions, qu'il voit ces nègres et ces négresses couverts de leurs plus beaux habillements et mis avec une sorte d'élégance et de luxe, lorsqu'il remarque cette gaîté bruyante qui règne parmi eux, il a de la peine à s'imaginer que ces danseurs si animés, si vifs, si heureux enfin, soient ces mêmes esclaves qui, pendant le reste de la semaine, traités, pour ainsi dire, comme des bêtes de somme, sont occupés des travaux les plus rudes, exposés continuellement à la chaleur la plus insupportable, et quelquefois même aux caprices de leur maître, ou à la brutalité d'un bastien. Ces jours sont pour eux des jours d'incroyable bonheur. Le lendemain, presque nus ou couverts de vêtements en lambeaux, chargés de provisions, la tête courbée, le regard triste et abattu, en songeant aux plaisirs de la veille, et peut-être à ceux qu'ils goûteront encore à la prochaine fête, ils se rendent, dès le point du jour, à leurs travaux, la pipe à la bouche, leurs enfants et leurs outils sur le dos.

Une chose dont on est également frappé, lorsqu'on assiste à ces réunions joyeuses, c'est le grand abandon qui y règne. Le nègre semble oublier là toutes ses fatigues ou ses peines; il est à cet égard comme les enfants; tout entier à son plaisir, il en jouit beaucoup plus que ne le font nos paysans ou nos domestiques d'Europe. Là, il redevient l'homme de la nature. La présence même du bastien lui rappelle à peine qu'il est esclave. Il y a dans sa danse et dans tous ses mouvements une espèce d'ivresse morale qui ne lui permet pas de se rappeler les travaux de la veille, ou de penser à ceux du lendemain. Plus ses moments de félicité sont rares, plus il veut en jouir. On dirait qu'il cherche à s'étourdir sur sa condition, si cependant il la sent; car ceux d'entre eux qui sont nés dans l'esclavage, s'y sont habitués de bonne heure et paraissent moins en souffrir. Je dois dire aussi, à la louange des colons de Surinam, que la plus grande partie d'entre eux font tout ce qui dépend d'eux pour rendre supportable l'escla-

vage à ces malheureux; et que beaucoup de colons sont portés par l'humanité, plus encore que par l'intérêt, à entretenir chez les nègres l'attachement, la confiance, et surtout l'amour d'une honnête distraction. C'est là ce qui rend, pour l'étranger réfléchi, ces réunions si intéressantes à observer. Les figures, les costumes, le bruit des instruments, le chant véritablement national, quoique africain, de Kaya-Paramaribo, la variété, le grotesque des pas, tout cela forme un spectacle dont on ne peut pas se faire une idée en Europe, et que rendent bien imparfaitement toutes les descriptions qu'on pourrait en faire. J'y ai quelquefois moi-même assisté sans ennui pendant des heures entières, absorbé dans mille réflexions, et félicitant intérieurement tous ces esclaves de cette heureuse faculté de tout oublier au milieu de leurs plaisirs, et de se croire les plus heureux des hommes, lorsqu'ils sont livrés à leur *Dou*.

Cette danse est tellement du goût des danseurs, qu'ils ne la quittent que lorsque les forces leur manquent et qu'il leur est impossible de continuer. Quand ils se trouvent forcés de s'arrêter, ils sont accueillis par des battements de mains, des cris, un rire général et un roulement de tous les instruments. Mais, que le bruit du tambour et le cri *Kaya-Paramaribo,* se fasse entendre, et tous les danseurs se remettent aussitôt en mouvement. Ces sortes de divertissements sont ordinairement arrosés de rhum qu'accompagnent un morceau de kabbeljaauw et une banane rôtie ou bouillie.

Il n'arrive jamais de désordres dans ces sortes de réunions, un bastien, qui porte un fouet à la main, étant chargé de maintenir l'ordre. Dans les plantations où il y a un grand nombre de nègres, le spectacle de cette danse ne laisse pas d'être fort pittoresque et d'attirer puissamment la curiosité des étrangers.

En général, on s'occupe un peu trop, dans la colonie, de la filiation des familles, et on fait une distinction entre les enfants nés de blancs, de créoles, de noirs, d'esclaves, ou enfin du mélange de deux de ces classes. Ces préjugés, qu'il n'est que trop commun de voir régner en Europe, produisent dans les colonies le malheureux effet de séparer les différentes classes des citoyens, et d'établir entre eux des divisions et des haines qui s'éteignent quelquefois difficilement.

Cela me rappelle une anecdote relative au premier gouverneur, M. Van Sommelsdyck. Lors de la guerre qu'il eut à soutenir contre les indiens ou caraïbes, n'ayant pas de forces suffisantes pour s'opposer à leurs incursions et aux dégâts qu'ils commettaient journellement sur les plantations dans le haut du pays, il prit la résolution de chercher tous les moyens possibles de faire la paix avec eux. Ce ne fut cependant qu'à force de persuasion et de présents, que l'on parvint à conclure une trêve, qui ne fut ratifiée de la part des chefs indiens que sous la condition que le gouverneur de la colonie prendrait en mariage la fille d'un chef caraïbe. « Sans ces liens, disaient-ils, nous ne pourrons nous fier aux blancs. »

Sur ce rapport, M. Van Sommelsdyck n'hésita pas à prendre une princesse indienne, qui lui fut amenée par un prince de sa famille, accompagné de plusieurs autres chefs de différentes tribus. Cette alliance contribua beaucoup à cimenter et à entretenir une paix si ardemment désirée.

Cette princesse vivait encore à Surinam du temps du gouverneur Mauritius; elle avait près de quatre-vingts ans et jouissait de tous les honneurs dus à son rang.

La vie que l'on mène à Paramaribo est assez uniforme. Généralement on se lève entre cinq et six heures du matin, quand le coup de canon s'est fait entendre. Après avoir pris le thé ou le café, on fait une promenade et l'on vaque à ses affaires. Vers midi, on fait un déjeuner dînatoire, que précède quelquefois un verre de bitter-soopje, de genièvre ou d'eau-de-vie.

Après le déjeuner, on va faire la sieste jusqu'à quatre heures; alors on prend encore une tasse de thé. On s'habille pour aller faire un tour de promenade à cheval, en voiture ou sur l'eau, ou pour se livrer à ses affaires. On entre chez un ami, on cause, on se met à table, on sort; tout cela sans aucune cérémonie.

Lorsque les nouvelles d'Europe manquent, les conversations sont assez peu intéressantes. Il se trouve, il est vrai, dans le pays trois journaux hollandais, mais ils ne contiennent rien que tout le monde ne sache déjà. Il n'y a que les journaux anglais, arrivant de Démérary, qui présentent quelque intérêt. Mais, faute de mieux, on s'entretient largement de la politique du gouvernement, de la marche de l'administration, des affaires, des tribunaux, de la récolte du café, du sucre et du coton, et surtout des plaisirs. Rien, à cet égard, ne distingue la colonie des pays européens. Pendant ces entretiens, on verse ordinairement des vins de Madère ou de Champagne.

Chacun, de jour ou de nuit, peut se retirer sans danger chez soi, et l'on est sûr de n'être ni attaqué ni insulté. S'il y a quelque trouble ou tapage, ce n'est que parmi le bas peuple et dans les cabarets qui sont situés le long du port. A peine s'en aperçoit-on ailleurs. Les désordres sont ordinairement la suite de l'ivresse qui est commune chez le bas peuple, adonné aux liqueurs fortes et surtout au rhum ou dram. Mais ce qui contribue à les rendre moins fréquents, c'est le réglement en vertu duquel tout nègre qui n'est pas libre, doit rentrer à sa négrerie à huit heures du soir.

La médecine est exercée à Surinam à peu près comme elle l'est en Europe, et les médecins n'y manquent pas, non plus que les pharmaciens, dont les boutiques sont arrangées avec beaucoup de luxe et de goût. Même en admettant que les médecins qui se trouvent dans la colonie possèdent tous les talents et l'expérience nécessaires, l'art de guérir y fera peu de progrès, parce que les meilleurs remèdes et les observations les plus exactes y deviennent inutiles, par l'habitude qu'on a de se servir également des moyens de guérison donnés par les devins et des drogues conseillées quelquefois par des nègres et des négresses, et qui produisent ordinairement les plus funestes effets.

Lorsqu'un malade (et ce sont principalement les femmes qui recourent aux médecins sorciers) veut se mettre entre les mains

d'un de ces empiriques, dont le nombre est très-considérable dans les deux sexes, l'Esculape se fait appeler. Mais il ne se présente jamais que le jour suivant, pour avoir le temps de prendre connaissance de ce qui se passe dans la maison du malade, et savoir s'il y vient un médecin blanc. Lorsqu'il est en présence du malade, qui est ordinairement entouré de vieilles négresses, il lui demande ce qu'il a, quelle est la nature des douleurs qu'il ressent, à quelle partie du corps il souffre, s'il a la fièvre ou une inflammation au bas-ventre, etc.

A chaque réponse du malade, l'Esculape fait des gestes pareils à ceux des charlatans de tréteaux. Alors tous les assistants lui demandent :

— Guérira-t-il?

— My no saby (je ne sais).

— Le guérirez-vous?

Même réponse accompagnée de force exclamations, telles que :

— Mais... je verrai... je consulterai... Mais il me faudrait bien quelque chose pour m'éclairer.

Cette demande, qui est prévue, coûte toujours au malade de un à dix florins suivant ses moyens.

Le lendemain l'empirique revient et demande un peu d'eau-de-vie ou de rhum dans un verre. Il y jette du granum paradisi ou poivre de Malaga pilé. Il boit un peu de ce mélange, en fait boire également au malade, et jette le reste par la fenêtre, en marmotant quelques mots à voix basse. Il donne ensuite à une des négresses, qui est ordinairement d'accord avec lui, quelques herbes et racines, pour les faire cuire et les administrer au malade; depuis ce moment, tout doit passer par les mains de cette négresse. Si le malade a la fièvre ou s'il a mal à la tête, on lui fait prendre la même drogue; s'il a des tranchées, on lui en fait un cataplasme qu'on applique sur le ventre. Enfin, c'est le remède universel, c'est la panacée destinée à combattre toutes les maladies.

Eh bien! malgré l'ignorance et le charlatanisme de ces jongleurs, ils sont consultés secrètement comme des oracles; et ce n'est pas seulement par les indigènes, mais par des blancs, et surtout par les femmes.

Si le malade meurt, l'Esculape ne manque pas de dire que c'est l'effet d'un poison qui lui a été administré. Aussi, l'assurance et l'effronterie de ces charlatans ont plus d'une fois compromis des innocents, tandis qu'on ne devait souvent imputer la mort qu'à l'ignorance ou à la maladresse des empiriques.

Voilà généralement comment les nègres et les négresses pratiquent la médecine et guérissent leurs malades. On en trouve cependant parmi eux qui connaissent les vertus des plantes médicinales du pays, et qui ont souvent réussi, même dans des cas graves, à leur grand étonnement, il est vrai; mais ceux-là sont rares. Un de ces *Quasi* a donné son nom à un bois dont il avait découvert des propriétés, le quassiehout (salsepareille); et il s'est rendu fameux par le grand âge auquel il est parvenu, par les cures étonnantes qu'il a faites, et enfin par les prétendus sortiléges qu'il employait. La pénétration de son esprit, plusieurs secrets qu'il tenait des Indiens, son ton grave et presque sévère, lorsqu'il parlait aux nègres, leur avaient inspiré un grand respect, et même une espèce de vénération pour lui, tellement qu'ils le regardaient comme un prophète à qui Dieu avait confié le secret de la vie humaine. Il avait sur les maladies du pays des connaissances qu'il n'a jamais voulu communiquer, et qui ont été ensevelies avec lui en 1787.

Si la médecine a des préjugés à vaincre et des obstacles journaliers à combattre, la chirurgie n'en éprouve pas de moins grands de la part de charlatans qui, pour soustraire les nègres aux travaux des plantations, leur donnent des drogues propres à leur causer ou à entretenir en eux des infirmités ou des plaies qui les rendent incapables de travailler.

Les maladies qui règnent dans la colonie attaquent principalement les nègres et les créoles. J'ai remarqué qu'elles épargnent les Indiens. Les principales sont :

Le mal rouge, dont les symptômes et les effets sont à peu près ceux de la syphilis; elle attaque et ronge les os.

L'éléphantiasis, dans laquelle les jambes deviennent rugueuses et presque aussi grosses que celles d'un éléphant. Cette maladie, qui attaque les hommes et les femmes, est du nombre de celles qui se communiquent.

Des hernies et des inflammations des parties, qui empêchent de marcher; des fièvres de toutes espèces, surtout des fièvres bilieuses, des hydropisies, des ophthalmies, des dyssenteries opiniâtres.

Les enfants souffrent des vers, de la coqueluche, et les nouveaux-nés du tétanos. Malgré ces maladies, aucune épidémie n'est à craindre dans la colonie, et les exemples de longévité n'y sont pas rares. Guillaume Petrus y mourut à l'âge de 135 ans, Blanca de Britto à 115 ans, Sara de Vries à 105 ans, M. Goedman à 95 ans, d'autres encore ont atteint cet âge, même des blancs. M. Malouet rapporte qu'il rencontra en 1776, à Surinam, un militaire français âgé de 111 ans, et qui avait fait la guerre sous Louis XIV. Il était aveugle et soigné par une vieille négresse.

Depuis longtemps, je désirais connaître une de ces femmes qu'on appelle sibylles en Europe, que dans le pays, on nomme *Mama Snekie*, Mère des Serpents, ou *Water Mama*, et que les nègres regardent comme des oracles. Mais on me faisait craindre que, comme blanc, il ne me fût fort difficile de les voir. Une négresse que je connaissais et à laquelle je fis part du désir que j'avais, me promit d'en parler à une de ses connaissances. Au bout d'un mois, elle m'annonça qu'elle allait consulter la *Water Mama* sur le sort de son enfant, qui était malade. Lui ayant renouvelé la promesse d'une récompense et de ma discrétion, elle me donna rendez-vous sur le Platte Brug pour le lendemain à sept heures du soir; et nous n'eûmes garde d'y manquer ni l'un ni l'autre.

Aussitôt qu'elle me vit, elle quitta ses compagnes, en s'acheminant vers le haut de la Sarameca-Straat, et je la suivis. Au bout de la rue, elle prit quelques petits chemins détournés, traversa une haie, et se dirigea vers un bosquet fort touffu. Après

qu'elle eut écarté les larges feuilles d'un bananier, j'aperçus une cabane très-basse et couverte de feuilles.

Ma conductrice frappa à une petite porte qui s'ouvrit et me laissa voir une négresse vieille et décharnée, dont la figure, le cou et la poitrine étaient tatoués. Elle avait la tête enveloppée d'un drap long, de coton blanc, dont les deux bouts venaient se lier sur son dos. Une jupe blanche lui descendait depuis les reins jusqu'à mi-jambes, et toutes les autres parties de son corps étaient nues. Cette femme, qui n'était éclairée que par la faible lueur d'une lampe qu'elle tenait à la main, offrait l'image vivante d'une de ces furies, si bien décrites par les poëtes anciens.

Après avoir répondu, par des signes affirmatifs, à des questions auxquelles je ne comprenais rien, je fus admis dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans la première pièce où, dans un coin, se trouvait par terre une couverture de laine, deux à trois callebasses, et quelques cruches indiennes sur une petite table de bois. Des troncs d'arbres servaient de chaises. Tel était l'ameublement qui composait la première pièce.

Après quelques paroles échangées avec mon introductrice, la sibylle passa dans une pièce voisine, par une petite porte qui se trouvait dans le fond, et emporta sa lumière.

Depuis mon entrée, j'avais déjà cru apercevoir quelque chose de noir, accroupi dans un coin. Le silence qui s'établit dans la pièce depuis le départ de Water Mama, me fit entendre plus distinctement quelques soupirs entrecoupés de ces paroles :

— Tata, Tata, helpie wie (Dieu, aide-moi.)

Mais une grande clarté que je vis à travers les planches de la cloison qui me séparait de la pièce voisine, vint tout à coup me distraire de ce bruit étrange. La petite porte s'ouvrit, et nous fûmes admis dans cette espèce de sanctuaire qui n'était éclairé que par une lampe dans laquelle brûlait de l'esprit ou *voorloop*. Sous cette lampe, par terre, se trouvait un grand pot de terre cuite, rempli d'eau, et dans lequel elle conservait quelques-unes de ces petites couleuvres, que tous les Africains ont l'art d'apprivoiser. Le mur était couvert de petites idoles d'hommes et d'animaux, grossièrement modelées en terre, et de serpents empaillés.

Après s'être frappée pendant quelque temps avec une branche, et avoir fait des contorsions convulsives, la sibylle prit un bâton et remua à plusieurs reprises l'eau du vase (Fig. 56), en s'adressant à une petite figure de terre qui se trouvait à côté d'elle.

Ma conductrice, plus morte que vive, se tenait debout vis-à-vis de la Mama Snekie, qui lui adressait quelques paroles; mais elle n'y répondait, dans sa terreur, que par des signes de tête, et en levant les yeux au ciel. Elle restait d'ailleurs immobile comme une statue.

La sorcière prit dans une callebasse de l'eau du pot qu'elle fit boire à la négresse. Elle lui fit boire à d'autres encore, et lui donna quelques herbes pour être administrées à l'enfant. Tout étant fini, nous sortîmes, et je déposai mon offrande dans les mains de la sibylle.

— Tankie, masra (merci, maître), me répondit-elle.

Et nous passâmes dans la première pièce, où je revis cette masse noire à qui j'avais entendu pousser des soupirs si douloureux. Elle était debout, et je devinai à son tatouage que c'était la prêtresse, compagne de la sibylle.

Nous revînmes par le même chemin. La négresse me dit que son enfant ne mourrait pas. Je lui remis mon cadeau, et je lui promis bien de ne jamais faire connaître à un blanc la maison de la sorcière, ce qui m'aurait d'ailleurs été fort difficile. Le coup de canon nous sépara; car elle était esclave, et obligée de rentrer dans sa négrerie. Quant à moi, je retournai à mon logement, pour écrire la scène dont je venais d'être témoin.

Des sibylles, ainsi que des hommes qui font le même métier et que l'on nomme Quasi, sont quelquefois appelés pour découvrir parmi les nègres les empoisonneurs et les voleurs, ou pour être consultés sur quelques maladies.

En l'année 1785, une de ces bagues d'or que les femmes ont ordinairement au doigt lorsqu'elles cousent, se trouva égarée. On fait venir le Loacouman-Quasi, c'est-à-dire le devin. Il commence, en conséquence, ses cérémonies; et, après avoir fait passer à plusieurs reprises les esclaves devant lui, finit par désigner l'une d'entre elles comme la voleuse. La pauvre accusée, interdite et tremblante, nie le fait, se contredit, balbutie, et enfin le ton imposant et menaçant du Quasi lui arrache l'aveu du vol. On lui infligea le fouet, et, quoiqu'elle rétractât sa déclaration, elle n'en fut pas moins déclarée coupable et punie par des travaux plus pénibles que ceux de ses compagnes.

Quatre à cinq mois après, le directeur de l'habitation reçoit de son correspondant en Hollande, une lettre de remerciements pour une cave de quelques vases de confitures du pays, et ses hommages particuliers à la dame du colon, qui devait avoir veillé elle-même et aidé à l'envoi de ces confitures, puisque sa bague s'était trouvée dans l'un des vases. Le correspondant renvoyait en effet la bague dans cette même lettre. La négresse fut justifiée, mais un peu tard.

Dans une plantation du haut du pays, un blanc, officier ou surveillant des nègres, se trouve un jour malade, et on le croit empoisonné. Le Quasi est mandé; il arrive et dit avec assurance au malade :

— Vous rejetterez le poison.

En conséquence, il lui donne le lendemain un vomitif. Le malade, ayant rendu beaucoup de bile, dans un baquet rempli d'eau, le nègre y plonge la main, et en tire deux petits pelotons de coton et de cheveux. Il les montra aux assistants émerveillés, en leur assurant que le poison se trouvait renfermé dans ces deux pelotons. Mais comment ce coton et ces cheveux s'étaient-ils introduits dans le corps du malade? C'est ce dont personne ne s'occupa. Le malade fut rétabli au bout de quelques jours, et tout le monde cria au miracle, en faisant l'éloge du sorcier.

Une anecdote assez singulière prouve jusqu'à quel point ces superstitions sont enracinées chez les nègres, et combien il est difficile de les en guérir. Le fils d'un planteur, dans le dessein de montrer le peu de confiance qu'on devait avoir dans le Quasi, cacha lui-même une partie de son argenterie. La ménagère de la

maison étant accourue tout effrayée le prévenir du vol, le maître se met en colère, et menace tous ses gens du plus rude châtiment, si l'on vient à découvrir le voleur. Tous demandent que le Quasi soit mandé. Celui-ci vient, fait passer et repasser devant lui tous les esclaves, et finit par désigner une négresse, qui reste interdite de surprise et d'effroi.

— C'est donc là la voleuse? demande le maître au Quasi...

— Oui, Masra, répond celui-ci.

— En êtes-vous bien sûr?

— Oui, Masra.

— Suivez-moi, que je vous paye.

Le planteur, accompagné de tous ses amis et de ses esclaves, mène le Quasi devant un coffre, l'ouvre devant lui et lui montre l'argenterie.

— Voilà, dit-il au devin, la preuve que tu n'es qu'un imposteur et que la négresse est innocente.

Après cela, le colon ayant fait fouetter rudement le Quasi, le chassa de la plantation.

On croira peut-être que cet événement guérit les nègres de leur crédulité et de leur confiance dans cet imposteur. Loin de là. Tous restèrent persuadés que, dans l'intention de soustraire la négresse au châtiment qu'elle avait mérité, le Quasi avait, au moyen de son art, fait entrer dans le coffre l'argenterie volée.

Avant de quitter Paramaribo, et de parler du haut de la colonie, je dois dire un mot de l'état de l'instruction et de la littérature dans la ville.

On conçoit que, dans une contrée où tout n'était que spéculation, commerce, industrie, les belles-lettres devaient être négligées, ou plutôt complétement ignorées. En effet, ce n'est que vers 1753, que l'on commença à se procurer de bons livres hollandais, français et anglais, et peu à peu se forma le goût de la lecture et de l'instruction.

En 1786, on établit une société ou club sous le nom de *Surinams-Vrienden*. Successivement on vit se fonder des bibliothèques, des cabinets de physique, parmi lesquels se distinguait surtout celui du médecin Schiller, des cabinets de lecture, des écoles; plusieurs loges maçonniques, se composant de membres de toutes les communions religieuses, y furent également établies depuis cette époque.

Presque tous les habitants un peu aisés de Paramaribo savent le français, l'anglais et le hollandais; mais c'est généralement de cette dernière langue qu'ils se servent entre eux.

La langue que parlent les créoles et les nègres, est un mélange des trois idiomes, et il s'y trouve même un certain nombre de mots africains. Les enfants en prennent l'habitude, ce qui plus tard les embarrasse quelquefois beaucoup.

Une distraction à laquelle les colons, et surtout les nègres, se livrent avec passion, c'est le jeu, et de préférence celui du billard (Fig. 37).

Les exercices du corps, et principalement la danse, forment l'amusement et l'occupation ordinaire de la société; la littérature et la musique n'y sont que très-secondaires. La Fig. 23 représente un maître de danse créole donnant des leçons à deux élèves. On les voit s'exerçant à se tenir sur la pointe des pieds; elles sont très-supérieures, dans cet exercice, à nos danseuses d'Europe, comme on peut s'en assurer en assistant à un *Dou* (Fig. 38). C'est un jour de bonheur pour les esclaves : ils quittent pour le Dou, leur vie de labeur et de fatigue (Fig. 39), et se couvrent de leurs plus belles parures de fête (Fig. 40).

## CHAPITRE IV.

Haut du pays. — Savane des Juifs. — Montagne Bleue. — Plantations. — Leur nombre et leur importance. — Description des Plantations. — Procédés de fabrication qu'on y emploie. — Histoire naturelle — Plantes, animaux.

En remontant la rivière de Surinam depuis la ville de Paramaribo, l'œil ne peut se lasser d'admirer, à droite et à gauche, la magnificence de ses bords, la riche nature qu'on découvre de toutes parts, la végétation abondante et variée qui orne les deux rives, le nombre d'édifices, de moulins et de machines à vapeur qui les couvrent. Le mouvement continuel des tentboten; des ponts chargés de marchandises ou de bois, et conduits par des esclaves qui, par leurs chants et leur gaîté, font douter que ce soient des esclaves; cette foule de perroquets perchés sur les toits des canots indiens à voile ou à rames, tout cela ne manque jamais d'étonner un étranger. Un peu au-dessus de la ville de Paramaribo, la rivière se replie vers l'est. A droite se présente la crique des Diables, ou Duivelskreek, bordée de plusieurs plantations. Plus haut, du même côté, voilà l'embouchure de la crique de Para, ou Parakreek, que longe la plantation du Houttuin, et où se trouvait anciennement une redoute, construite par M. Van Sommelsdyck, en 1685, pour protéger la colonie naissante contre les invasions des Indiens. A votre gauche, voici la crique de Courapine, ou Courapinekreek. Plus haut encore, plusieurs autres criques débouchent dans la rivière, parmi lesquelles on doit distinguer celle dite de Banister, ainsi appelée d'après le nom d'un des premiers chefs anglais du temps de Willoughby. Elle formait en cet endroit une île appelée Tuinhuizen. Aujourd'hui elle est jointe à la terre ferme par l'encombrement d'une des branches de la crique.

En ce même endroit, se trouvait, à votre droite, la petite ville de Torarica, aussi nommée Santo-Bridges; elle possédait une centaine de maisons et une chapelle, mais elle est aujourd'hui entièrement abandonnée, et les débris même ont disparu sous les végétations qui ont envahi le sol où elle était assise.

Ici la rivière tourne brusquement vers le nord en décrivant la forme d'un arc de cercle et monte jusqu'à l'endroit où se trouvait autrefois le village de Zandpunt, Pointe-de-Sable, où l'on prétend que les premiers colons s'établirent. De ce village, il ne reste plus le moindre vestige, et l'on y trouve aujourd'hui la plantation la Simplicité, fondée par le gouverneur Mauritius, qui en fut possesseur.

Un peu plus haut, on voit, à l'Occident, la crique de Separipabo. A trois lieues plus haut encore, on aperçoit une montagne (Fig. 41) qui domine majestueusement la rivière. Elle est connue sous le nom de Savane des Juifs, et est bordée de chaque côté par une vallée étendue, aussi riante que pittoresque. Au milieu de chacune de ces vallées, qui ont la même profondeur, roulent sur un sable blanc deux sources d'eau aussi froide que la neige et d'une couleur rougeâtre. Pure ou même mêlée avec de l'eau de pluie, cette eau n'est guère agréable à boire; mais, lorsqu'elle est mêlée avec du vin du Rhin et du sucre, elle pétille et produit l'effet de l'eau de Selter ou de l'eau de Spa. C'est à ces sources que les bâtiments vont s'approvisionner d'eau quand ils en manquent (Fig. 42). Le sol de la montagne est une terre argileuse, fort compacte et mélangée de pierres de couleur rougeâtre.

On trouve, au sommet de la montagne dont je viens de parler, un village habité par de pauvres juifs, au nombre de cent à cent vingt (Fig. 43). Il se compose d'environ soixante maisons qui forment quatre rues. Ces maisons conservent le caractère de cette économie par laquelle se distinguaient les premiers juifs qui vinrent habiter cette contrée. Le derrière des maisons donne sur les deux vallées latérales; et, du côté de la rivière, elles ont cha-

cune un petit jardin disposé en amphithéâtre, ce qui présente un coup d'œil fort agréable et fort pittoresque, surtout du côté où le débarquement a lieu. Au centre de la place on trouve une synagogue bâtie en briques, dans l'année 1685. Elle a 90 pieds de longueur sur 40 de large. L'intérieur en est soutenu par de gros piliers de bois, et la voûte en est proprement travaillée. Dans une belle armoire, on conserve une couronne dont on garnit les rouleaux de la loi, qui sont en argent massif. Il s'y trouve aussi plusieurs manuscrits relatifs à l'origine de cet établissement et de la colonie.

Vis-à-vis de la synagogue, à quelque cent pas de distance et du côté de la prairie, se trouve le cimetière juif. C'est là que commence le cordon ou ligne de défense. A côté, se voit la maison économique, connue sous le nom de *Gouverneurs-Lust*. Elle renferme des jardins spacieux et une grande quantité de bestiaux pour le service de l'hôpital Mauritsburg. C'est là que travaillent les criminels, tant les blancs que les nègres, qui sont condamnés aux fers.

De Mauritsburg, en suivant le cordon qui, commencé en 1774, a 150 à 200 pieds de large, et qui est garni de postes et de bocages épais, on peut atteindre en quatre heures de marche le haut de la Comawyne. Après avoir traversé cette rivière, on suit le second cordon, et on arrive au bord de la mer.

En remontant toujours le cours de la rivière de Surinam, on trouve, plus haut que la Savane des Juifs, à gauche, la plantation de Auka, célèbre dans les annales de ce pays par la paix qui y fut conclue avec les nègres fugitifs de Tampica. Plus loin, à droite, s'élève celle de Rama, où commence l'Oranjepad, ou route d'Orange, où fut établie, par le baron Spark, une redoute appelée Sarron. Marchez encore : voici le klein Oranjepad, ou petit chemin d'Orange, commencé en 1750, sous la direction de l'ingénieur Bermont. Cette voie, bordée de quelques habitations, a une longueur de neuf lieues, et communique avec la Saraméca en franchissant la crique de Para. Marchez toujours : la rivière se replie vers l'est, et reçoit, à votre droite, la crique du Maréchal, ou Maarschalkskreek. A votre gauche, s'étend la plantation la Providence, fondée vers l'an 1684 par les sœurs de M. Van Sommelsdyck, qui étaient arrivées dans la colonie avec un grand nombre de sectaires, dits Labadistes, lesquels s'y établirent. Un peu plus haut, voilà le Klaaskreek, ou crique de Nicolas, ainsi appelée d'après les nègres fugitifs qui s'y trouvaient établis. A quelque distance de là, on voit s'élever, au milieu de la rivière, près de la plantation Reynesberg, un rocher de 60 ou 80 pieds de long, où toute embarcation qui se rend à la montagne bleue doit aborder. Les voyageurs, pour se rendre au désir des nègres qui conduisent le bateau, subissent sur ce rocher une sorte de baptême. Ils sont tenus, s'ils veulent, selon le préjugé populaire, sortir sains et saufs de ce passage dangereux, de remettre au plus âgé des nègres une calebasse de Dram ou eau-de-vie, dont il verse une partie dans la rivière en prononçant quelques paroles mystérieuses et cabalistiques, et dont il répand ensuite quelques gouttes sur la tête de chaque voyageur. Cette cérémonie ainsi faite, les nègres bateliers vident le reste entre eux. Enfin, voilà tout à coup devant vous la célèbre montagne qui porte le nom de Blaauwe Berg, montagne bleue, et sur laquelle est établi un poste pour surveiller les Indiens et les nègres qu'on rencontre dans les environs.

De cette montagne on peut se rendre à Cayenne. Sur la route, on trouve à droite et à gauche, à perte de vue, des roches d'une pierre bleuâtre, d'où jaillissent des sources d'eau vive, dont les bords sont vraiment remarquables par l'éclat de leur verdure et la richesse de leur végétation. On est surpris, lorsqu'on arrive dans ces lieux, que la nature a rendus presque impénétrables, de la magnificence qu'elle y déploie, et de l'immense quantité de fleurs, de fruits et d'arbres de toute espèce qu'elle y a entassés.

Plus haut, en montant toujours, plusieurs autres criques se jettent dans la rivière, entre autres le Kompagnieskreek, où se trouvent le poste Victoria et la limite de la partie cultivée de la colonie. Le reste de la rivière baigne des terres incultes et sauvages et reçoit encore la Sarakreek, qui forme une île où campa la petite armée commandée par le sieur Nepveu et où se conclut le fameux traité de paix avec les nègres fugitifs de Sarama, qui assura la paix tant désirée de la colonie.

Au delà de la limite, la rivière, dont les bords sont entièrement sauvages en cette partie, est interrompue par un grand nombre de rochers d'où l'eau tombe en une multitude de petites cascades qui présentent l'aspect le plus pittoresque (Fig. 44). La dernière de ces cascades est d'une chute très-élevée. Elle est le point où s'arrêtent les voyageurs audacieux dont la témérité ose s'aventurer dans cette terre vierge et pleine de périls. L'Européen ne va pas plus loin. Les nègres fugitifs et les Indiens sont les seuls qui foulent ces vastes solitudes.

Il est difficile que, dans un pays aussi étendu, à cinq degrés de latitude septentrionale, entrecoupé d'un grand nombre de rivières et de criques, et couvert de marais et de bois, l'air ne soit pas chargé d'exhalaisons malsaines. Ce qui contribue en outre à le corrompre ainsi, c'est, d'une part, l'extrême chaleur du jour; de l'autre, le froid et l'humidité qui règnent durant une partie de la nuit. Les orages fréquents, les torrents de pluie qui tombent quelquefois, contribuent beaucoup d'ailleurs à entretenir cette humidité. Le jour étant, comme on sait, à peu près égal à la nuit sous l'équateur, et le crépuscule étant presque nul, le passage subit de la chaleur au froid est très-pernicieux pour la santé.

Les quatre saisons qui se distinguent si facilement en Europe, sont à peine sensibles à Surinam. Elles se divisent en grande et en petite saison de sécheresse, en grande et en petite saison de pluies. Et même, quoique ces divisions soient censées correspondre à des époques fixes de l'année, la sécheresse, la pluie, la chaleur, le froid du matin, sont tellement mêlés et confondus, qu'il est presque impossible de distinguer les saisons. Néanmoins, c'est ordinairement vers la mi-novembre que la saison des pluies commence, et vers le milieu du mois de mai ou au commencement de juin qu'elle finit. Elle est l'hiver de ces climats. Les

pluies qui tombent par torrents sont suivies d'une température de 20 à 22 degrés de chaleur.

Lorsque l'on jette un coup d'œil sur les terres qui sont maintenant en culture dans la colonie de Surinam, sur l'abondance et la beauté des fruits qu'on y trouve, et que l'on se rappelle ce qu'étaient toutes ces terres il y a peu de siècles, on s'étonne de ce qu'ont pu produire le génie, le travail et la persévérance des Européens qui vinrent les premiers se fixer dans cette contrée. Là, logés dans des cabanes de feuilles, exposés à l'excessive chaleur et à l'insalubrité du climat, se nourrissant de poissons, de patates et de bananes, aliments qui occasionnent des fièvres et rendent le teint pâle et livide, ils avaient encore à redouter les naturels du pays, que l'on croyait anthropophages.

Que de changements ont eu lieu depuis cette époque, et quel serait l'étonnement de ces hommes s'ils voyaient ce qu'est devenu leur ouvrage! A ces misérables cabanes qui n'étaient la plupart que des carbets abandonnés par les Indiens, ont succédé des édifices qui peuvent être mis au rang de nos belles maisons de plaisance d'Europe. Les moulins, mus par des bœufs ou des mulets, sous un toit de feuilles, ont été remplacés par des moulins placés dans des édifices spacieux, et que fait mouvoir l'eau ou la vapeur. La nourriture qui était celle des indigènes, a fait place au luxe des tables de l'Europe. Enfin, les bois, les forêts, les marais, sont couverts maintenant de cannes à sucre, de cafiers, de cotonniers, de bananiers, de champs de riz, etc.

Pour former une nouvelle plantation, la Maatschappy, ou Compagnie des Indes, cédait à chaque nouveau colon deux mille acres de terres, bois, forêts et marais. Aujourd'hui on n'en accorde plus guère que cinq cents acres.

Quand on est en possession de cette terre vierge, on fait choix d'une place à proximité d'une rivière ou d'une crique, pour y construire la maison du maître, laquelle fait ordinairement face à la rivière. Cette maison est bâtie en bois, ce qui est plus sain, et élevée sur un mur de briques de deux à trois pieds de hauteur. Un perron en forme l'entrée sous une galerie couverte qui règne tout le long de l'édifice (Fig. 45 et 46). Les maisons des planteurs et des missies retirés sont beaucoup plus modestes et portent le nom de Combés (Fig. 47).

A quinze ou vingt pas derrière la maison du maître, se trouve la cuisine, garnie (Fig. 48) de tous les ustensiles nécessaires, ainsi que d'un four pour faire cuire le pain. Ces cuisines, qui n'ont pas de cheminées, ne possèdent que des fourneaux construits en briques, élevés de quelques pieds de terre et chauffés par du bois. La fumée se répand dans tout l'édifice et s'échappe par les ouvertures pratiquées au toit.

De l'autre côté et vis-à-vis, se trouve un autre bâtiment qui sert de magasin pour les provisions, ainsi qu'à abriter les instruments aratoires. A quelques pas en arrière, sont placés plusieurs granges ou bâtiments, les uns pour enfermer des tigres et d'autres animaux, les bœufs, les vaches, les cochons, les moutons, les chèvres, les poulets, les canards et les dindons, dont chaque planteur est ordinairement bien fourni pour son usage, mais surtout pour bien recevoir les étrangers et ses amis.

Les autres bâtiments servent à loger les personnes attachées au service de la plantation. A quelques centaines de pas de là et ordinairement en vue de la maison du maître, ou du logement des surveillants, se trouve un village ou hameau (Fig. 49) qui se compose de plusieurs carbets ou négreries (Fig. 50, 51), construits en planches et couverts de feuilles de bananiers, avec une petite porte et deux petites fenêtres ou lucarnes à volets. L'intérieur ne présente ordinairement qu'une pièce planchéiée. Ces maisons sont entourées de palissades pour conserver les légumes et la volaille.

C'est aussi sur le derrière ou sur les côtés que se trouvent les loges, les granges et les bâtiments, destinés à la fabrication des produits de la plantation.

Sur le bord de l'eau, on voit un embarcadère et une guérite, où, pendant la nuit, il y a toujours des nègres de garde, placés autour d'un feu, et qui par intervalles font entendre, au moyen d'une longue corne, des sons lugubres et prolongés. Ces cris sont répétés par d'autres nègres qui sont de garde aux moulins ou chargés de la surveillance de quelques autres bâtiments.

Les habitants riches et les planteurs se servent d'un Tent-Boot (Fig. 41) ou nacelle à tente, qui est ornée et décorée avec tant de luxe, qu'elle coûte souvent jusqu'à 1500 florins des Pays-Bas. Elle sert pour aller d'une plantation à une autre, ou pour venir à la ville. Ces petits voyages seraient difficiles à faire par terre, et d'ailleurs toutes les plantations sont situées au bord des rivières.

Le Tent-Boot est conduit par six à huit nègres, qui sont d'excellents rameurs; c'est également un nègre qui tient le gouvernail.

Il y a aussi dans chaque habitation des canots ou curiales pour le service des nègres, ainsi que des ponts (Fig. 52) qui sont de grands bateaux plats couverts de feuilles, et qui servent aux travaux, au transport des marchandises, etc.

Les planteurs qui sont obligés de se rendre d'une plantation à une autre, se font suivre et précéder par deux esclaves portant des provisions et des armes (Fig. 53).

Ce qu'on appelle dans la colonie défricher une terre, consiste à creuser d'abord des tranchées pour l'écoulement des eaux, et à former des écluses. Puis on abat les bois, en séparant de celui qui n'est bon qu'à brûler, celui qui est propre à la construction et qui est rare. Ensuite on attend le temps de la sécheresse, pour brûler le bois inutile.

Quand la terre est tout à fait nettoyée, et que toutes les racines en ont été extirpées, aussi bien qu'il est possible, on y sème, dans la saison des pluies, du maïs, des bananes, etc., enfin tout ce qui forme la principale nourriture du maître et surtout des esclaves, qui sont très-avides de ces produits et en mangent souvent et beaucoup. Il est dans l'intérêt du maître de ne pas les en laisser manquer, s'il veut les conserver en bonne santé, éviter qu'ils prennent la fuite, et obtenir d'eux qu'ils se livrent avec zèle et docilité à leurs pénibles travaux.

Le défrichement des terres sur lesquelles on veut récolter des cannes à sucre, du café, du coton, de l'indigo, etc., exige le même soin et la même opération.

Je vais maintenant décrire les procédés suivis pour la confection des produits qui forment les principaux objets du commerce de la colonie.

La canne à sucre (Fig. 54, *a*), qui est indigène dans cette partie de l'Amérique, fut cultivée, dès le milieu du IXe siècle, par les Arabes qui, ayant trouvé le secret de faire le sucre, le répandirent dans les Indes orientales. De là ils le transportaient par caravanes en Europe, surtout en Espagne, pendant leur domination dans ce pays. Mais il resta fort rare et très-cher jusqu'à la découverte du Nouveau Monde. La culture de la canne est d'un grand produit pour la colonie de Surinam; c'est une espèce de jonc de huit à neuf pieds de haut, et de quatorze à quinze lignes de diamètre. Il a des nœuds qui disparaissent à mesure qu'il grandit, et d'où sortent les premières feuilles qui deviennent longues, étroites et tranchantes. Ces feuilles sont vertes et à côtes. Au milieu d'elles s'élève une espèce de flèche en feuilles vertes qui porte à son extrémité, en forme de panache ou d'aigrette, une fleur de couleur argentée.

La tige, qui est proprement la canne à sucre, est très-tendre, et contient plus ou moins une substance douce qu'elle reçoit du sol et surtout des soins et de l'expérience du cultivateur. Les meilleures terres sont celles qui sont bien légères, assez élevées pour que l'eau ne puisse y séjourner, et exposées de manière que le soleil les frappe durant toute la journée. Sans ces précautions, la canne devient aqueuse, et ne produit presque pas de substance sucrée.

Quand la terre est bien défrichée, nettoyée de toutes les mauvaises herbes et convenablement nivelée, on la divise en carrés de 80 à 100 pas, dont le milieu est traversé par un sillon de trois à quatre pieds de largeur, et de sept à huit de profondeur, pour l'écoulement des eaux et pour donner aux nègres la facilité d'arracher les mauvaises herbes, et de détruire les insectes pernicieux qui attaquent la canne à sucre et l'empêchent de se développer.

Les plantations se font ordinairement pendant la saison des pluies. Des nègres tracent sur la partie la plus élevée du terrain, un second sillon de quinze à vingt pouces de large, et de quatre à cinq pouces de profondeur. De petits nègres chargés de morceaux de cannes à sucre de quinze pouces de long au moins, en jettent dans chaque sillon deux, que d'autres jeunes nègres placent de manière qu'ils ne sortent de terre que de trois pouces environ; après eux, d'autres nègres font disparaître le sillon en le remplissant légèrement de terre.

Dès le sixième jour, si le terrain est bon, on voit sortir de terre de petits bourgeons qui ne tardent pas à être suivis de la feuille. C'est alors qu'il faut avoir soin d'extraire les mauvaises herbes, en recommençant trois ou quatre fois, et plus, si le besoin le demande. Ensuite, on laisse prendre à la canne son développement naturel pendant cinq à six mois, pour n'y plus toucher que lorsqu'elle est parvenue à sa pleine maturité, époque qu'il est difficile de fixer d'une manière précise, mais qui n'excède pas une année.

Quand la canne est d'une belle couleur jaune, on coupe la couronne de chaque rejeton, qui, privé ainsi de sa tête et de ses feuilles, est divisé en deux ou trois morceaux longs de trois à quatre pieds chacun. Des nègres en font des tas, qu'on met en bottes et qu'on transporte au moulin ou pressoir. Il faut bien remarquer que toute canne à sucre qui resterait exposée à l'air plus de vingt-quatre heures après avoir été coupée, s'aigrirait et perdrait sa qualité.

Il est à peu près inutile de décrire ces moulins, qui sont de trois constructions différentes. Les uns sont mis en mouvement par des chevaux, des bœufs ou des mulets; d'autres par l'eau, et les troisièmes enfin par la vapeur. Vers 1760, on a voulu faire usage des moulins à vent, mais ce moyen à été promptement abandonné.

Pour qu'on puisse se faire une idée d'un moulin à presser la canne à sucre, j'en ai joint ici une esquisse (Fig. 55) ainsi que celle des rouleaux dont on y fait usage. Ces rouleaux, au nombre de trois, sont de fer fondu, de seize à dix-huit pouces de hauteur sur deux d'épaisseur. L'intérieur, qui est creux, et qui a dix pouces de circonférence, est rempli d'un rouleau de bois de lotus. De chaque côté se trouvent deux nègres qui passent alternativement la canne par les deux ouvertures des trois rouleaux. Après que le suc en est extrait, la canne est mise de côté, portée à la case, et sert à faire bouillir les chaudières.

Le suc ou jus, résultant de la pression de la canne, s'écoule dans un bac ou réservoir qui passe sous les rouleaux, et va se précipiter par son conduit dans la première chaudière qui se trouve dans un bâtiment joignant le moulin. Dans chacun de ces bâtiments, qui ont ordinairement trente à quarante pieds de circonférence, se trouvent cinq ou six chaudières, sous lesquelles on entretient un feu égal et continuel; et c'est de la dernière que sort le sucre, qui est versé bouillant dans des barriques placées près d'elles, sur des châssis en bois ou sur des espèces de quilles. La partie qui filtre des barriques, est reçue par des conduits, dans un bac en pierre de cinq à six pieds de profondeur, placé en terre et dans un des coins du bâtiment. Cette filtration se nomme mélasse, et se vend aux Américains et aux Anglais pour en faire du rhum.

De l'écume des premières chaudières, on fait, au moyen de la distillation, le *Dram*, boisson très-aimée des nègres, des Indiens et des matelots. Elle a quelque rapport avec le rhum.

Quand une barrique ne filtre plus, elle est fermée et mise en magasin pour être expédiée. — Elle pèse ordinairement mille livres.

Le cafier ou arbre à café, est originaire de l'Arabie et doit sa découverte à un Derviche.

Les vertus et la saveur de la liqueur produite par sa fève ou semence, en ont fait un besoin pour tous les peuples. Ces avantages décidèrent les nouveaux planteurs à en introduire la culture dans les deux Indes, et déterminèrent, à ce que l'on assure,

un certain comte de Neale à enrichir de cet arbre la colonie de Surinam vers l'année 1733. D'autres prétendent qu'on le doit à un nommé Hansbach. Ce qui paraît certain, c'est que cette plante était déjà connue à Surinam en 1720, puisque, d'après les documents qu'on trouve aux archives, il est constaté qu'en 1724, on en exporta 3627 livres pour la Hollande, et que l'exportation pour l'an 1725, se monta à 46,086 livres.

On sait qu'un bourgmestre d'Amsterdam envoya, en l'an 1714, à Louis XIV, un cafier qui, depuis, fit établir les premières plantations faites dans les colonies françaises en Amérique, en l'an 1720.

Je me bornerai ici à parler de l'espèce qu'on cultive à Surinam (Fig. 54, *c.*).

Dans les quinze premières années de l'introduction du cafier, on semait les fèves après les avoir fait tremper d'abord pendant vingt-quatre heures dans de l'eau. Alors on les plaçait à deux pouces de distance dans de bonne terre convenablement préparée; on les recouvrait; et, au bout d'une quinzaine de jours on les voyait déjà sorties de terre.

Quand les jeunes plantes avaient huit à dix pouces de haut et s'étaient garnies de feuilles, on attendait la saison des pluies pour les transplanter dans des terrains préparés à cet effet, et on les plaçait à la distance de neuf à dix pieds l'une de l'autre. Aujourd'hui on a changé ce mode de culture, et l'on se sert de rejetons dont chaque planteur forme des pépinières.

Une plantation de cafiers, quoique très-active et très-productive, ne couvre ses frais qu'après trois ans. Jusqu'à six ou sept, elle est encore peu avantageuse; mais elle augmente successivement de produit jusqu'à trente ou quarante ans, après lesquels elle dépérit.

Cet arbre est susceptible de monter jusqu'à quinze à vingt pieds de haut; mais, pour recueillir son fruit, on le prive de sa couronne, et on lui laisse une hauteur de cinq à six pieds. Il produit deux fois par an : la première fois en mai et en juin, la seconde en octobre et en novembre; ses branches sont souples et couvertes d'une mousse blanchâtre. Sa tige a cinq ou six pouces de diamètre. Le dessus de ses feuilles est d'un vert luisant; le dessous est d'un vert pâle. Elles poussent deux à deux, et, en se joignant à d'autres feuilles, elles forment une espèce de croix; sa fleur sort d'un bourgeon de sa feuille. Elles se réunissent en bouquets de cinq ou six, sont blanches, quelquefois d'un rouge pâle, ayant une faible odeur. D'un calice vert on voit sortir une petite branche, sur laquelle se forme un petit fruit ou groseille tendre, d'abord de couleur verte, puis rouge, et enfin rouge foncé, quand il est en pleine maturité. La chair de ce fruit est molle, et a un goût fade : il forme deux fèves et on l'appelle fève à café de Surinam.

Il serait trop long de décrire ici en détail les bâtiments, les machines et les ustensiles de toute espèce dont on se sert pour la préparation du café; je me contenterai donc de faire connaître en peu de mots celle qu'il subit avant d'être envoyé en Europe.

Après avoir, au moyen du moulin, ou Breek-Molen, dépouillé cette semence de sa croûte rougeâtre, on la met tremper dans l'eau pendant une nuit. Le lendemain, on la retire et on l'étale dans un séchoir. Puis on la vanne et on la fait sécher une seconde fois. Quand elle a acquis sa dureté, on l'emmagasine en tas dans des greniers, en ayant soin de remuer ce tas de temps en temps. Quand la quantité de café est assez considérable pour former une expédition, on le met en barriques de 300 à 450 livres, ou en balles de 100 à 150 livres.

Les négresses, pendant leur grossesse ne font pas usage de café : elles prétendent qu'il occasionne des fausses couches.

Le cotonnier se divise en différentes espèces qu'il est à peu près inutile de faire connaître : je me bornerai à parler de celle que l'on cultive à Surinam (Fig. 54, *b.*). Il ne s'élève pas à plus de cinq à six pieds. Sa tige est couverte d'une écorce grise; son bois est blanc et spongieux, ses feuilles sont légèrement charnues, dentelées et d'un vert foncé. La fleur, qui sort d'un calice vert, est jaune à la cime, et rayée de rouge ou pourprée dans le fond.

A la fleur succède un fruit vert de la forme d'un bouton de rose. Dans sa parfaite maturité, il devient gros comme un petit œuf, et se divise naturellement en trois ou quatre parties qui contiennent une semence, ou huit à dix grains noirs, enveloppés d'une substance filamenteuse, qui est proprement le coton, et qui, à mesure qu'il mûrit, blanchit, se détache par flocons et tombe de lui-même.

Cet arbrisseau se sème dans la saison des pluies. Un terrain sec lui convient; et, après neuf mois, il porte des feuilles et des fruits. Dans sa pleine croissance, il donne du coton deux fois par an.

Le petit grain qui enveloppe ce coton est noir, et contient une substance huileuse d'un assez bon goût, dont les naturels se servent pour en composer des médicaments. On la dit très-bonne pour le flux de sang.

Pour séparer ce petit grain du flocon de coton, on se sert d'une machine composée de petits rouleaux de bois, gros comme un petit doigt, et au moyen desquels, en les tournant en sens contraire, on pince le coton, qui se détache du grain et tombe à terre.

Le coton, pour être expédié, est mis dans de grands sacs de toile grise qu'on mouille avant de l'y introduire. Par ce moyen, il ne s'attache pas à la toile, et devient plus compacte en séchant. Ces balles pèsent de 300 à 350 livres.

Le cacao est le fruit d'un arbre appelé cacaotier, qui est très-commun à Surinam, comme dans tout le Nouveau Monde. On en trouve des bois tout entiers; il est de la hauteur d'un cerisier. De son tronc sortent plusieurs grosses branches, ou tiges droites. Ses feuilles sont d'un vert foncé par-dessus, et d'un vert pâle par-dessous; elles ressemblent beaucoup à celles du citronnier. Cet arbre porte toute l'année; mais on n'en fait que deux récoltes. Sa fleur est petite, et se divise en cinq feuilles d'un jaune clair. De son calice s'élève une petite branche, qui, en sortant d'une espèce d'étui dans lequel elle était renfermée, se divise en plusieurs autres petites tiges, dont une partie tombe.

Celles qui restent forment un fruit long de sept à huit pouces, de la forme d'un concombre, d'abord d'un vert pâle, puis jaune, enfin d'un vert foncé lorsqu'il est parvenu à sa pleine maturité. Chacun de ces fruits contient une trentaine de semences ou noyaux, de la grosseur d'une olive et de la forme d'un cœur. Ils sont huileux, amers et d'un pourpre clair.

Après que l'on a dépouillé cette semence de son écorce, on la fait sécher pendant deux ou trois jours, soit à l'air, soit au soleil. On la place ensuite dans des sacs ou ballots, et on l'expédie en Europe. On l'appelle fève de cacao, et, après l'avoir rôtie et brûlée, on en fait le chocolat, ou, quelquefois, on la sert infusée comme du café. Cette boisson prend aussi le nom de cacao.

L'indigo, dont tous les auteurs attribuent l'introduction aux soins de MM. Vanjever et l'officier Lestrade, vers l'année 1764, fut cultivé à Surinam, dès l'an 1710. A cette époque on en expédia en Europe 150 livres. Cette culture fut entièrement abandonnée quelques années après, vers 1722, et négligée pour le café. Maintenant on recommence à s'en occuper, et ce commerce paraît avoir des résultats plus avantageux que par le passé.

Le roucou, à l'époque où on l'employa pour la première fois, donnait des profits considérables. En 1714, on en exporta pour la Hollande 6865 livres; mais, vers l'année 1734, cette culture tomba tout à fait.

Le tabac fut pour Surinam, une branche assez importante de commerce, puisque, dès l'année 1749, on en exporta 30,000 livres. Le riz et la cire entrent aussi dans les exportations : il en est de même des bois de teinture, d'ébénisterie et de construction.

La colonie ne s'occupait primitivement que de la culture du sucre; et on comptait en 1624 quarante à cinquante plantations qui étaient situées le long de la rivière du Para, ou à huit ou dix lieues de l'embouchure du Surinam. Il y en avait encore quelques autres, à la vérité, où l'on cultivait le tabac et le roucou; mais elles donnaient alors peu de produit. En l'année 1707, on exporta 18,499 barriques de sucre, 925 livres de cacao, 525 livres de coton, 900 livres de roucou, et 10,600 livres de bois, dit letter-hout. Dans la même année, seize vaisseaux partirent de la colonie pour la Hollande. On peut fixer l'introduction de la culture du cacao, du tabac et du coton, à l'année 1706.

Outre ces productions, les anciens habitants de la colonie spéculaient sur toutes sortes d'objets, tels que bois, cire brute, gomme, etc., même sur la poudre d'or; car, en 1736, on envoya en Hollande cinq onces d'or fin, ce qui engagea une société à se former, en 1742, pour l'exploitation des mines qui se trouvent dans le haut du pays; mais elle n'eut aucun succès.

Le commerce qui alimente la colonie de Surinam se fait ordinairement par 70 à 80 bâtiments, pour le compte de la métropole. Indépendamment de cela, les Américains viennent à Surinam avec une vingtaine de navires, et y prennent en retour toutes sortes de marchandises, principalement de la mélasse. Les Antilles, ainsi que les colonies voisines, font aussi un commerce très-actif avec celle de Surinam.

Ce commerce a principalement pour objet l'achat et la vente de marchandises sèches et de comestibles, d'étoffes, de draps, de toiles, d'objets de modes, de parures, d'habillements confectionnés, de chapeaux, de ferrements, d'ustensiles en cuivre et en fer, de fayence, de porcelaine fine, de salaisons, de vins, de liqueurs et de genièvre, de sucre raffiné, de briques, de farines, principalement de celle d'Amérique, qui est préférée, parce qu'elle se conserve beaucoup mieux que celle qui vient d'Europe. Il y a, pour le vaste débit qui se fait de toutes ces marchandises, une grande quantité de magasins et de boutiques, dont les plus beaux et les plus spacieux se trouvent près du port.

Les exportations consistent en sucre brut, café, coton, cacao, tabac, indigo, bois de teinture, bois dit letter-hout, plusieurs autres qui sont propres à la marqueterie, et en mélasse, etc.

Je vais maintenant faire connaître quelques-uns des bois qu'on trouve dans la colonie de Surinam.

Celui qu'on appelle bottri-hout est dur et presque incorruptible. Sa couleur est d'un brun foncé. On s'en sert pour la partie supérieure et pour la couverture des maisons.

Le lokus-hout, est le plus beau, le plus dur, le plus gros des arbres de Surinam, et celui qui est aussi le plus propre à la construction; il est recherché pour les moulins à sucre ainsi que pour les meubles. Il est de couleur canelle, et c'est de lui qu'on tire le baume de copahu.

Le bois lettré se divise en deux espèces : la première s'appelle letter-hout. Il est dur et parsemé de taches noires ou veinées, sur un fond couleur de terre; en vieillissant, il devient aussi noir que l'ébène.

La seconde espèce s'appelle bois lettré royal; il n'est que parsemé de taches noires, sur un fond plus clair et moins dur que le premier. Ce bois est très-rare et très-recherché parce qu'il est le cœur d'un gros arbre dont le temps ou la main de l'homme a fait disparaître l'extérieur.

Le bois de fer, assez commun à Surinam, est de deux sortes; la première est rougeâtre et la seconde blanchâtre. Réduit en planches, il offre différentes nuances. Cet arbre est élevé, gros, droit et très-dur, son écorce est grisâtre et de couleur rouge dans l'intérieur. On ne s'en sert que pour l'ébénisterie, car il ne résiste ni à l'eau ni à la pluie.

Le purper-hout ou paars-hout, tire son nom de sa couleur qui est pourpre. Cet arbre est fort et élevé, et on ne s'en sert que pour la marqueterie.

Le kanavale pi-hout a la couleur du bois mâle lettré. On s'en sert pour la menuiserie.

Le ceder-hout ou bois de cèdre est un gros arbre, dur, léger et jaunâtre. Il est précieux, parce que, sa séve étant très-amère, il n'est jamais attaqué des vers et des insectes. On en fabrique les coffres, les armoires et les lits, parce que tout ce qu'ils renferment est à l'abri de ces fléaux. De cet arbre s'écoule une gomme claire et transparente ayant beaucoup de rapport avec la gomme arabique.

Le groen-hout sert à construire la charpente des maisons.

Le krap-hout ressemble au bois de cèdre pour la couleur et la qualité, mais il n'a point d'odeur. On en tire des planches pour la clôture des maisons et pour faire des portes, fenêtres, volets, et enfin de petits canots ou chaloupes.

Le kutten-triehout (Fig. 58) est un cotonnier sauvage qui prend un développement aussi fort que le chêne le plus élevé. Son écorce a au moins six pouces d'épaisseur, et la partie inférieure du tronc ou les racines à nu sur le sol ont quelquefois quarante ou soixante pieds de diamètre. Ses branches s'étendent prodigieusement, et il n'y a pas d'arbre aussi gros dans toute la colonie. Aussi, plusieurs castes de nègres ont pour lui une si grande vénération qu'ils l'adorent comme une divinité; et j'ai quelquefois trouvé près du tronc, des œufs, de la viande, du poisson, et même des liqueurs dans des calebasses, qu'ils lui avaient apportés en offrande. La couleur de cet arbre ressemble à celle du chêne, mais il n'a pas la même consistance. Ses feuilles sont petites et d'un vert pâle. Il donne tous les trois ans une fleur d'où sort un fruit qui contient une espèce de coton gris, dont les colombes font leurs nids.

Le noyer est très-rare à Surinam, et ne porte pas de fruit.

Le mahony-hout n'est pas très-commun, et ne se trouve que dans le haut du pays et des forêts. Il ressemble au bois de fer; mais il est plus noir, plus dur et plus pesant. C'est de ce bois, ou de sa racine, que les Indiens font en partie leurs massues et leurs casse-têtes.

Si tous ces bois, dont j'ai été obligé d'omettre une grande partie, sont si rares et si chers, quoiqu'ils se trouvent en abondance dans d'immenses forêts, on doit en chercher la cause dans les obstacles qu'offre leur extraction et leur transport. On trouve difficilement des ouvriers pour les abattre, et les nègres eux-mêmes ont une grande aversion pour ce genre de travail. Les planches que l'on en fait doivent être sciées à la main. Si on pouvait, au contraire, employer, comme à Saardam, des moulins mus par l'eau, le vent ou la vapeur, on rendrait un grand service aux indigènes, et on pourrait faire de ce commerce de planches une branche considérable d'exportation.

Un Anglais a établi dans la partie supérieure de Cayenne, un moulin mû à la vapeur, propre à cet usage. On dit que son entreprise prospère. C'est dans les environs de la Savane des Juifs, ou sur la montagne, qu'on pourrait former avec avantage un établissement du même genre.

Comme chaque pays a ses productions, on ne doit pas s'étonner de ne pas trouver à Surinam les mêmes fruits qu'en Europe, tels que les pommes, les poires, les cerises, les groseilles, les prunes, les pêches, les abricots, etc. Mais on en est dédommagé par le grand nombre et la variété de ceux dont ce pays fourmille.

A leur tête il faut placer les ananas, qui surpassent en bonté tout ce que l'Europe peut nous offrir. On les divise en trois classes. Il y en a d'une grosseur énorme; et vers 1710 ou 1711, on en envoya un au Prince-Régent d'Angleterre, qui avait quatorze couronnes ou rejetons, et pesait quatorze livres et demie. M. le président Lemmens, qui a eu la bonté de m'admettre à voir sa précieuse collection, m'a montré un dessin de cet ananas.

Il y a encore un grand nombre d'autres fruits dont j'ai parlé à l'article des marchés : ainsi, je passerai aux arbres à fruits, dont j'ai joint ici quelques dessins faits d'après nature.

On ne peut douter que les oranges n'aient été apportées à Surinam et dans toute l'Amérique, par les Portugais ou les Espagnols. Elles s'y sont tellement multipliées que l'on serait maintenant tenté de penser qu'elles sont originaires de ce pays. Par la beauté de son fruit, le parfum de ses fleurs, et l'agrément de sa verdure, l'oranger est un des arbres les plus agréables que l'on connaisse (Fig. 59). Son fruit se divise en trois espèces, en oranges aigres, en oranges douces, et en celles connues dans le pays sous le nom de pommes de Chine.

Il est également probable que le citronnier est un arbre importé. On en trouve une grande quantité, et on en divise les fruits en deux espèces, en citrons aigres et en citrons doux. Ce fruit ne souffre pas le transport sur mer, et ne peut par conséquent être exporté en Europe. Le cerisier de Surinam ressemble beaucoup au grenadier. Les cerises, qu'il porte tous les trois mois, sont à peu près pareilles à celles d'Europe. Elles sont plates comme nos bigaros, de la même couleur que les nôtres, un peu âcres, mais bonnes à manger, surtout quand elles sont confites ou préparées en marmelade.

Il y a aussi un grand nombre d'arbres-palmiers qui portent des fruits. Le principal est celui sur lequel on recueille toute l'année le fruit qu'on nomme noix de coco, dont les nègres et les Indiens font tous leurs ustensiles de ménage, et autres ouvrages, sculptés avec beaucoup d'adresse et presque sans outils.

Le tamarin est un arbre aussi gros que le noyer, et dont la cime est fort touffue. Ses branches et ses feuilles, qui sont d'un vert clair, tombent à peu près comme celles du saule pleureur. Il porte un fruit nommé sylique, qui est très-utile et très-agréable, surtout dans les altérations causées par la fièvre.

La vigne est sauvage dans ce pays. Les grappes qu'elle produit ressemblent à celles d'Europe, mais le goût n'en est pas aussi agréable. Comme elles ne mûrissent pas à la fois, on a rarement des grappes entières complètement mûres et propres à être mises au pressoir. J'ai goûté du vin qui en provenait; il était fade et faible.

Le grenadier est trop connu pour que nous en parlions ici. On en trouve de plusieurs espèces dans la colonie.

L'arbre calebasse est indispensable dans les plantations par l'utilité de son fruit pour les nègres et les indigènes. Ce fruit ressemble à la noix de coco, mais il est plus gros, car j'en ai vu qui avaient deux pieds de long. Il s'en trouve de ronds et de longs qui se terminent en pointe. On en fait toutes sortes de meubles et d'ustensiles de cuisine, tels que plats, assiettes et vases à conserver l'eau.

Le laurier est un arbre dont il y a plusieurs espèces.

L'acacia est très-commun.

Le liaona ou lianier est un arbre qui s'enlace à tout ce qu'il rencontre. Parvenu au sommet d'un arbre, il se recourbe vers la terre et reprend racine avec la même vigueur. Il y en a plusieurs de la même espèce, auxquels on peut joindre le manglier et une foule de plantes rampantes ou grimpantes dont les bois sont remplis.

Le bananier (Fig. 60) est un arbre ou plutôt une plante qui atteint quelquefois une hauteur de trente, quarante ou cinquante pieds. Il n'est jamais ici planté ni déplanté; il ne porte de fruits qu'un fois, et ne dure que neuf à dix mois. Alors il dessèche sur sa tige, mais sa racine pousse aussitôt un autre rejeton qui, lorsqu'il est sur un bon terrain, ne tarde pas à donner son fruit. La tige du bananier, qui a dix à douze pouces de circonférence, ne peut être mieux comparée qu'à un rouleau de feuilles : celles qui sortent de la cime sont quelquefois larges de deux à trois pieds, et longues de dix à quinze. Ces feuilles sont d'un vert satiné par-dessus et pâle par-dessous. Elles sont d'une très-grande utilité, et l'on s'en sert pour faire des enveloppes ou des couvertures. Son fruit, qu'on appelle *régime,* sort de la couronne, et il est de la grosseur d'un bras d'homme. Il porte à son extrémité une fleur rougeâtre qui, en se dépouillant de ses feuilles, laisse un petit rejeton, qui renferme un fruit vert comme un concombre et qui devient jaune en mûrissant. Chaque régime porte quelquefois cent à cent cinquante de ces fruits, qui sont aussi agréables qu'utiles pour les nègres et les indigènes. Les Européens même et surtout les gens de mer en font une très-grande consommation. Trois semaines après notre départ de Surinam, nous en avions encore à bord.

Il y a encore une autre sorte de bananes, mais qui est plus petite, et que l'on appelle *bacove*. La chair en est plus délicate que celle de la première espèce, mais elle est loin d'être aussi utile. Toutes deux, soit bouillies, soit rôties, en marmelade ou confites, forment une nourriture aussi saine qu'agréable.

L'arbre à pain (Fig. 61), porte un fruit dont l'intérieur tient un peu de la farine.

Le papaya carica est un arbre de 25 à 30 pieds de haut, de 20 à 30 pouces de circonférence. Son fruit est vert, de la grosseur d'un concombre et très-stomachique. Il y en a deux espèces (Fig. 62 et 63).

Tous les naturalistes, tant anciens que modernes, qui ont décrit les oiseaux, comme Aristote, Pline, Linnée, Brisson, Buffon, etc., les ont divisés en oiseaux de terre, de rivières, des bois, de marais, enfin en oiseaux de proie.

Les oiseaux de l'Amérique, si nombreux, si variés, si admirables par leur chant, leur plumage et leurs formes, ont été si souvent décrits par des savants et des voyageurs, que je me contenterai d'en nommer ici quelques-uns, sans en donner une description qui serait inutile.

A Surinam, on trouve le long des côtes et dans les bois une grande variété d'aigles.

Les vautours y sont fort nombreux et viennent même, paisiblement et sans crainte, chercher leur proie dans les jardins et jusque sur les places publiques. Les gens du pays les appellent *Stink-Vogel.*

Le flamenga ou flamant. On en trouve dans les broussailles : mais ils sont très-difficiles à prendre, parce que, faisant leur nid sur une petite butte de terre, leur tête, lorsqu'ils couvent, s'élève toujours au-dessus des herbes et leur permet de voir autour d'eux. Aussi, dès qu'ils aperçoivent quelqu'un, ou au moindre bruit qu'ils entendent, ils prennent leur vol. C'est des plumes de cet oiseau que les Indiens font les ornements dont ils se parent la tête et le corps.

Le corbeau est divisé par les naturalistes en une foule d'espèces; mais, à Surinam, on n'en compte que deux : le corbeau d'eau et le corbeau de savane. On ne fait pas de mal à ces oiseaux, parce qu'ils purgent la terre d'insectes et d'animaux morts.

Le faisan n'est pas très-abondant; il s'en trouve peu dans le haut du pays.

Le héron est un oiseau d'eau dont il y a plusieurs espèces.

Il en est de même du plongeur. La première se tient dans les rivières; la seconde, qui est plus petite, dans les étangs et dans les marais des savanes.

Les canards sont en très-grand nombre dans le pays. Ils se divisent en cinq espèces qui diffèrent de plumage et de grosseur. Leur chair est délicate.

Les oies ne sont pas abondantes; il y en a de sauvages, et il y en a de domestiques, qu'on engraisse.

Les poules domestiques sont plus petites que celles d'Europe. Leur chair est plus ferme et d'un meilleur goût.

La poule d'eau est abondante, et la chair en est fort délicate.

La poule pintade est piquetée comme les nôtres. Il y en a de deux sortes : elles sont très-voraces et s'entredévorent. La chair en est délicate et tient de celle du faisan.

La trompette est nommée paya par les gens du pays. Cet oiseau est très-commun, originaire des Amazones et de la grosseur d'un dindon. Son plumage est très-noir : celui du coa est tatoué de plumes rougeâtres ou dorées. Ce que cet oiseau offre d'étonnant, c'est qu'il a deux becs, c'est-à-dire que le premier est recouvert d'un second, dont il sort un son quelquefois aussi fort que celui d'une trompette. Cet oiseau est très-familier et montre beaucoup de reconnaissance pour celui qui l'a élevé et le nourrit. J'en ai vu qui faisaient entendre des cris de joie lorsqu'ils apercevaient leur maître, et même couraient après lui et le suivaient.

Le dindon, qui est très-abondant dans ce pays, est gros et gras. Il n'est pas rare d'en trouver qui pèsent près de trente livres.

Les pigeons sont en grande quantité; il y en a de domestiques et de sauvages.

Les tourterelles, les pies, les hiboux, sont communs et de différentes espèces.

Les perroquets et les perruches appelés par les habitants du

pays, papegaai, comprennent une foule d'espèces très-nombreuses et très-variées sous le rapport de la richesse du plumage et de la grosseur. Les Indiens les recherchent beaucoup, et se servent de leurs plumes pour se parer.

On trouve encore, soit dans les bois, soit dans les environs de la rivière et des marais, des grives, des perdrix, des pluviers, des bécassines, des colombes, des mésanges et une foule d'autres oiseaux dont il serait trop long de parler ici.

Les colibris et les oiseaux-mouches sont très-nombreux et très-variés dans le pays. Ces oiseaux ne sont pas moins remarquables par leur petitesse qui est quelquefois celle d'un hanneton, que par leurs couleurs brillantes, leurs formes élégantes, et la rapidité de leur vol.

Le colibri est un peu plus gros que l'oiseau-mouche. Le bec du premier est légèrement recourbé; tandis que celui du second est droit et effilé comme une aiguille. Le suc des fleurs sert de nourriture à ces oiseaux, dont le nid, formé de coton, est attaché aux branches des arbustes.

Le serpent est très-commun à Surinam, on en trouve dans les plantations, dans les savanes, dans les rivières et dans les marais, le long des chemins, dans les jardins et dans les maisons. Ils se nourrissent d'herbes, d'insectes, de grenouilles, de crapauds, d'oiseaux, de lézards, etc., enfin ils attaquent même les cerfs, les taureaux et les hommes. Si leur proie est plus grosse qu'eux, ils la broient dans leurs replis, l'amincissent peu à peu et l'avalent successivement et quelquefois après de violents efforts et un intervalle de plus de vingt-quatre heures. On voit des serpents qui ont vingt, trente et jusqu'à quarante pieds de longueur. Il y en a de plusieurs espèces.

Je parlerai premièrement du serpent à sonnette, qu'on nomme ainsi, parce qu'il a à la queue quelques écailles qui font, quand il se meut, le bruit de sonnettes. Si on a le malheur d'être surpris et mordu par lui, on en meurt presque infailliblement. Mais le plus terrible des serpents est l'aborme qui a 25 à 30 pieds de long, et cinq pouces de diamètre environ.

Le papa-snekie est très-rare, et les nègres lui portent une certaine vénération. Il est fort joli, et a trois à quatre pieds de long.

Le serpent niger et albus, que l'on appelle dans le pays mieren-eter, est rayé de couleurs vives, noires et blanches (Fig. 64). Les nègres, et surtout ceux qui sont esclaves, ont un très-grand respect pour lui, et même l'adorent comme leur Dieu.

On trouve aussi beaucoup de serpents d'eau. Dans le nombre, il y en a de venimeux, et d'autres qui ne le sont pas; il y en a à grosse tête et à petite tête. En général, ils peuvent rester trois et quatre mois, et même plus, sans prendre de nourriture. J'en ai eu la preuve dans la traversée.

On lira peut-être avec intérêt une petite aventure qui nous arriva à bord, et qui fait connaître l'instinct admirable d'un chat que nous nommions Jean, et qui était né à Surinam. Il y avait à peu près quinze jours que nous nous trouvions en mer, lorsque, vers dix heures du soir, un matelot, prenant un cordage dans une manœuvre, sentit sous sa main quelque chose de gros et de glissant. Il donna l'alerte, et passagers et matelots furent bientôt sur le pont pour voir ce qui avait occasionné la frayeur du matelot. On ne tarda pas à découvrir un énorme serpent qui était entrelacé à un câble.

Alors un des matelots s'offrit pour le prendre. En effet, au moyen de pincettes, il le saisit avec force et avec beaucoup d'adresse, au-dessous de la tête, et parvint à lui faire lâcher le cordage. Il le mit ensuite dans une cage où il y avait déjà deux autres serpents, car c'était le quatrième que nous avions pris à bord.

Le lendemain on s'aperçut que le prisonnier avait disparu, et qu'un des deux autres de l'espèce appelée le papa, était enflé et sifflait continuellement; tout le monde était dans la persuasion qu'il avait avalé le prisonnier. Cependant chacun fit la visite dans sa chambre, et dans ses effets, surtout les femmes.

Le chat Jean qui était présent, ne cessait de miauler, en faisant le gros dos et en se frottant contre nos jambes. Puis il se posta près de la cage, s'en approchant et s'éloignant tour à tour pour se porter vers l'avant du navire, toujours en miaulant et en tournant autour des personnes qui s'y trouvaient. Ce manége durait déjà depuis quelque temps, lorsque le lieutenant Van der Goes et le lieutenant colonel du génie Ninabre, qui se trouvaient assis près du cabestan avec moi, virent Jean qui ne faisait que miauler en se tenant en sentinelle vis-à-vis d'un trou. On en vit sortir la tête du serpent. Aussitôt nouvelle alarme; mais Jean ne quitta pas son poste jusqu'au moment où le même matelot eut repris le serpent, comme il l'avait fait la première fois. Cet animal fut mis dans une cage plus étroite que celle où il avait été d'abord renfermé; mais, comme il était fort affaibli, il mourut le lendemain.

Le crocodile et le cayman sont des amphibies très-dangereux, qu'on trouve en grand nombre dans les rivières et dans les lacs du pays. On en voit qui ont depuis trois jusqu'à quinze pieds de longueur, la queue y comprise.

Ces animaux mangent l'herbe, les poissons, les serpents, les brebis, les bœufs; ils s'approchent même des hommes en se cachant, s'élancent sur eux, les étranglent et les dévorent. Tous les ans ils déposent dans le sable leurs œufs, au nombre de soixante environ. La chaleur du soleil suffit pour les faire éclore.

Les salamandres sont fort nombreux dans le pays, ainsi que les lézards et les caméléons.

Le crapaud ressemble beaucoup à la grenouille, dont on trouve aussi une assez grande variété d'espèces. Le plus gros et le plus remarquable de tous, est le crapaud appelé pipa. La description en a été faite assez souvent pour que nous nous dispensions de la répéter.

La tortue est, comme dans tous les pays, divisée en deux espèces, tortues de mer et tortues de terre, qui se subdivisent encore en plusieurs classes. Elles sont une nourriture fort recherchée des familles aisées. Les Indiens en font aussi usage, ainsi que les gens de mer.

Je passe aux quadrupèdes.

Les buffles ressemblent beaucoup à nos taureaux d'Europe; ils ne sont pas grands, mais ils ont la tête et la poitrine larges, la jambe courte, et la peau parsemée de taches brunes et noires. Les nègres marrons s'en servent pour les transports par terre : leur chair est bonne, et ils pèsent quelquefois jusqu'à six cents livres.

Les bœufs que l'on trouve à Surinam ne sont pas, à beaucoup près, aussi gros que nos bœufs d'Europe, quoique leur chair soit assez bonne; ils ne pèsent pas au-dessus de 500 à 550 livres, et la viande s'en vend vingt-cinq à trente cents la livre. Ce sont les planteurs qui les fournissent aux bouchers de la ville, et cette branche de commerce est très-lucrative pour ceux qui s'en occupent. Cet animal est aussi très-utile pour faire mouvoir les moulins à sucre, et surtout pour l'extraction des bois dans les forêts; on en voit souvent jusqu'à huit atelés à une charrette chargée de quelques arbres.

Les vaches sont fort abondantes dans la colonie; mais elles ne donnent pas la même quantité de lait que nos belles vaches de Hollande, auxquelles elles ressemblent beaucoup, du reste, et dont elles tirent, je crois, leur origine; elles sont seulement plus maigres. On conçoit que le lait et le beurre doivent être chers. C'est une branche de commerce pour quelques vieilles missies retirées dans leurs combés (Fig. 65), et qui font colporter leur lait par de jeunes négresses ou créoles, leurs esclaves (Fig. 66.).

Le veau est rare, cher, de mauvais goût, et se vend de vingt-cinq à trente cents la livre. Les amateurs de côtelettes de veau en font venir de Hollande; mais le prix en est énorme, et beaucoup trop élevé pour ce qu'elles valent.

Les moutons sont très-abondants, mais ils ne sont ni aussi gros ni aussi bons que les nôtres. La viande s'en vend trente-cinq à quarante cents la livre.

Les chèvres sont communes dans le pays; les habitants les nomment cabris. Les nègres et les Indiens les mangent de préférence, quand elles sont jeunes.

Les cochons sont divisés en plusieurs espèces, et sont d'une grande ressource pour toutes les classes des habitants. La première espèce est le cochon domestique, que l'on élève dans les plantations. Ils sont petits, de la couleur des nôtres; mais leur viande est plus blanche, bien meilleure et sans odeur; elle a le goût de celle de nos veaux d'Europe. Ils ne doivent cette qualité qu'à leur nourriture, qui se compose de bananes, d'ignames, etc. Chez le boucher la viande de cochon se vend de vingt à vingt-cinq cents la livre. On en fait une très-grande consommation dans les plantations, dans la ville et sur les navires. Nous en avions à bord une trentaine qui ont été tués et mangés pendant la traversée.

La deuxième espèce est appelée par les indigènes hagoe ou marrons, ou cochons noirs. Ils sont très-ramassés, ont la tête grosse et armée de défenses, et les pattes de derrière plus basses que celles de devant, ce qui fait que, lorsqu'on les poursuit, ils font à tous moments des culbutes qui égaient les chasseurs. Nous avons assisté à une de ces chasses amusantes. Leur viande est aussi bonne que l'autre. Elle forme une branche de commerce entre les bosch-nègres et la ville.

La troisième espèce est un porc sauvage que l'on nomme dans le pays pingos. Il a le cou et les pattes plus courtes que ceux du cochon domestique, ses soies sont dures et blanches, mêlées de noir. Il a sur le dos une poche contenant une humeur laiteuse qui donne de loin une odeur de musc. Ces animaux se réunissent en troupes de deux à trois cents, et traversent ainsi les forêts. Quand ils aperçoivent quelqu'un, ils font claquer leurs dents avec une force qui intimide le plus hardi chasseur, sur lequel ils s'élancent quelquefois; si l'on en tue un de la troupe, ils se serrent et se remettent en marche, sans changer de direction : mais, à la nuit, ils s'arrêtent à l'endroit où ils se trouvent; et, au jour, ils commencent comme la veille, en dévastant toute ce qui se rencontre sur leur passage. Leur chair est peu délicate.

La dernière espèce est le cochon d'eau, qui se tient presque toujours dans cet élément dont il ne sort que pour paître. Son poil est court et noir, des lignes blanches traversent son corps dans toute la longueur.

Le porc-épic, que l'on trouve dans les forêts de Surinam, est gros à peu près comme un lapin. Il a le museau alongé et garni de poils comme le chat. Il a une longue queue, cuirassée d'écailles osseuses. Il mange les rats, les fruits, et beaucoup d'autres objets.

Les chevaux, les mulets et les ânes ne sont pas bien abondants; ils sont généralement faibles et chétifs. Les meilleurs viennent en partie des États-Unis, de l'Angleterre, et de la mère-patrie. Il s'est formé plusieurs haras, qui n'ont point répondu aux espérances des entrepreneurs, parce que, les principales communications se faisant par eau, et les chemins de terre étant dans un état déplorable, on se passe généralement de bêtes de somme et de trait.

Les cerfs et les daims sont nombreux dans cette partie de l'Amérique, comme dans la plupart des autres. Ils servent de nourriture à toute la population, surtout aux Indiens, qui ont une adresse étonnante pour les découvrir et s'en rendre maîtres.

Le faon, qu'ils mangent rôti, a une chair délicieuse.

On ne trouve dans la Guyanne, ni éléphants, ni rhinocéros, ni lions.

Les tigres sont tellement répandus dans tout le Nouveau-Monde, qu'on ne doit pas s'étonner d'en trouver un grand nombre à Surinam. Ils sont la terreur du pays, et ne craignent ni l'aspect ni les armes de l'homme. Les habitants des plantations les redoutent, parce qu'ils dévastent les troupeaux domestiques, et attaquent même les animaux sauvages.

Le tigre de Surinam a deux pieds et demi à trois pieds de longueur, depuis le museau jusqu'à la naissance de la queue. Il est bas sur ses jambes, a la tête rase, les yeux hagards, la langue toujours hors de la gueule et couleur de sang. Sa phy-

sionomie indique son caractère, qui est une méchanceté basse, et une cruauté insatiable. Un tison allumé suffit néanmoins pour le faire fuir. C'est pour cela qu'il est prudent d'allumer des feux durant les haltes de la nuit, dans des endroits ouverts.

Les nègres des plantations qui mettent un grand intérêt à sa destruction, pour soustraire à sa fureur leurs bestiaux, le manquent rarement quand ils découvrent ses traces. Sa peau, qui est jaune tachetée de noir, sert d'ornement aux Indiens. Ils reçoivent même une prime du gouvernement pour chaque peau de tigre qu'ils apportent. J'ai vu un jour quatre de ces animaux engagés dans une lutte terrible et se disputant la dépouille d'une vache qu'ils avaient surprise pendant la nuit, et traînée vers la lisière d'une forêt, à la distance de cinq cents pas au moins. Ce ne fut qu'au quatrième coup de feu qu'ils lâchèrent leur proie en poussant des hurlements effroyables.

Les tamandra ou fourmiliers sont très-communs dans ces climats. Les plus petits sont à peu près gros comme nos écureuils, et les plus gros comme un chien de boucher. Ils ont la tête petite, le museau fort alongé, la queue longue, la jambe courte, le poil brun ou blanc. Cet animal fourre son long museau dans les fourmilières, et allonge la langue, pour que les fourmis s'y attachent. Quand elle en est bien garnie, ils la retirent, la secouent légèrement pour que la terre tombe, et avalent les fourmis.

L'unau et l'ali sont deux espèces différentes pour la conformation, mais ils ont les mêmes mœurs, et sont très-abondants en Amérique. Ces pauvres animaux auxquels on donne aussi le nom de paresseux, semblent être une ébauche imparfaite, puisqu'ils ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe, réduits à vivre des feuilles et des fruits des arbres, sur lesquels il leur faut un temps infini pour grimper; ils le dépouillent successivement : et quand cet arbre ne leur offre plus rien pour se nourrir, et que la faim commence à les presser, ils se laissent tomber à terre, et remontent lentement sur un autre arbre.

Les singes sont, de tous les animaux, ceux qui se rapprochent le plus de l'homme par leur conformation, leurs habitudes et leur instinct.

On ne peut nier qu'ils soient en général fort laids, enclins à voler, à déchirer, à casser tout ce qu'ils voient. Ils sont adroits, sensibles au bien et au mal qu'on leur fait, énergiques et démonstratifs dans leurs passions; ils savent soupirer, gémir, pleurer même comme les enfants, et, suivant les occasions, pousser des cris d'épouvante, de douleur, de colère ou de dérision.

Ils sont excessivement grimaciers, et copient avec une grande intelligence les gestes et les attitudes de l'homme. Ils se balancent, marchent sur la corde tendue, font belle jambe, courent en avant et en arrière, puis battent des entrechats, et font enfin des tours de force, d'adresse et d'équilibre aussi bien que les premiers danseurs; ils sont si plaisants dans tous ces exercices, que l'homme le plus mélancolique ne peut s'empêcher de s'en amuser et d'en rire. J'en ai vu un grand nombre d'espèces dans les forêts de Surinam. Leur chair est un mets délicat pour les Indiens; mais les nègres ne les mangent qu'en cas de besoin et faute d'autre chose. Les blancs et les créoles n'en veulent pas.

La chauve-souris n'est pas un quadrupède, ses pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds. On ne peut pas non plus la classer parmi les oiseaux, car elle n'a point de plumes, et ne pond pas d'œufs, ses petits viennent vivants et tout formés. Cet animal est donc un intermédiaire entre le quadrupède et l'oiseau.

Il y a un grand nombre d'espèces de chauve-souris à Surinam. On en trouve dans les forêts et même dans les maisons : j'en ai vu qui étaient monstrueuses.

Je ne parlerai que de celles qu'on nomme vampires, et qui ont jusqu'à dix-huit et vingt pouces d'envergure. Leur corps, gros comme celui d'un rat, est couvert d'un poil rougeâtre ou roux foncé. Le bout de leur nez ressemble à la pointe d'une lance. Ils ont d'assez grandes oreilles, et les yeux très-enfoncés dans la tête. Cet animal est appelé vampire, parce qu'il est vorace et carnassier, et surtout parce qu'il suce, pendant leur sommeil, le sang des hommes et des animaux (Fig. 67).

Le lecteur me permettra de rapporter une anecdocte assez curieuse dont un vampire fut le héros. La voici. Des marins ayant été obligés d'aller dans le haut du pays, un d'entre eux tomba en léthargie; et, comme les autres ne connaissaient pas cette maladie, ils le crurent mort et le transportèrent dans un carbet abandonné, où ils le couchèrent par terre, mirent une couverture sur le corps, et le laissèrent ainsi, sous la garde d'un des leurs et de quelques nègres de la plantation, dans l'intention de venir le lendemain lui rendre les derniers devoirs : ils s'en retournèrent ensuite à bord.

Le marin et les nègres qui étaient de garde allumèrent, à une petite distance du carbet, un feu autour duquel ils passèrent une partie de la nuit; mais, vers quatre à cinq heures du matin, ils furent tous saisis d'épouvante en voyant venir très-lentement de leur côté quelque chose qui avait sur la tête une couverture blanche. Ils crurent voir un spectre enveloppé d'un linceul, et, plus cette forme mystérieuse approchait, plus leur frayeur augmentait, surtout celle des nègres, qui sont généralement très-poltrons pendant la nuit, parce qu'ils craignent le malin-esprit ou le diable (Fig. 68). Enfin leur épouvante devint si forte, qu'ils se mirent tous à fuir vers l'habitation du maître et la négrerie, en poussant des cris d'épouvante et de terreur qui répandirent l'alarme, et mirent sur pieds tous les habitants des environs.

Enfin le spectre s'avance davantage, et on reconnaît le marin qui avait été laissé pour mort dans le carbet. En approchant de lui, on remarqua plusieurs taches de sang sur ses vêtements; et, comme il se plaignait d'être très-faible, et de ressentir une douleur cuisante à l'orteil, on y trouva l'endroit où s'était attaché un de ces vampires, qui, en suçant le sang du matelot, l'avait fait sortir de sa léthargie. Au jour, il fut reconduit, ainsi que son camarade, à bord, où l'on fut bien surpris de le revoir.

Les rats et les souris sont, dans le pays, des ennemis domestiques comme dans tout le reste du globe. On en trouve de plusieurs espèces et en grand nombre dans la ville, dans les plantations et sur les navires. Le rat est si fort, que quelquefois il lutte avec avantage contre le chat lui-même. Ces animaux se multiplient prodigieusement à Surinam, à cause de la chaleur. Mais, par moments, on les voit tout à coup disparaître en très-grande partie, parce qu'ils se dévorent les uns les autres. Aussitôt qu'une maison cesse d'être habitée, ils vont s'y établir par centaines, et rien n'échappe à leurs dents ni à leur incroyable voracité.

Une belle maison ayant été abandonnée, parce que l'on disait que l'âme du défunt y revenait toutes les nuits pour tourmenter ses esclaves, on offrit à un blanc qui cherchait une maison, de se loger dans celle-ci en attendant qu'il pût s'établir dans une autre. Il s'y installa en effet; mais, vers le milieu de la nuit, il fut tout à coup réveillé par un bruit épouvantable, comme si toute la maison eût été envahie par des légions de démons et d'esprits. Ce bruit croissait toujours. Dans sa chambre même, rien ne restait en place; la moustiquière qui couvrait son hamac, fut secouée et tirée en tout sens. Enfin il lui fut impossible de fermer l'œil de toute la nuit. Le lendemain, il ne fut question dans toute la ville que du revenant qui hantait ce logis. Les uns en rirent, les autres y crurent, surtout les nègres.

Le même bruit se fit entendre pendant la nuit; et, du grenier à la cave, tout fut culbuté, renversé, bouleversé. Enfin, le lendemain, on se décida à faire une visite dans toutes les parties de ce vaste bâtiment, et l'on trouva la dépouille et les corps des combattants, des queues, des têtes, des corps à moitié déchirés. On vit alors que le revenant n'était autre chose qu'une multitude de rats qui s'étaient établis dans la maison, et qui s'y livraient toutes les nuits des batailles furibondes et acharnées.

L'Européen, ainsi que les nègres qui habitaient dans le fond de la cour, crurent et croient encore que tout ce bruit était fait par l'ombre du défunt; et le premier ne mit plus le pied dans la maison.

Le chat que l'on a dans la colonie est, je crois, originaire d'Europe. Ceux qui viennent de la mère-patrie, si vifs, si actifs en arrivant, deviennent bientôt mous et paresseux à cause de la chaleur du climat.

Il y a trois espèces de chiens : la première, qui est domestique, se subdivise, comme en Europe, en une foule d'espèces et de variétés. La seconde est le chien des bois ou chien sauvage, que les gens du pays appellent *Crabe Dagoe*. La longueur de son corps est de deux pieds et demi à trois pieds. Son poil est court, et d'un gris clair; sa queue est fort longue.

La troisième est un chien caniche qui se tient presque toujours dans l'eau ou sur les bords des rivières et des criques. Il est petit, et sa tête est fort grosse en proportion du reste du corps. Sa couleur tire sur le noir, et sa queue est très-longue.

On trouve également dans la colonie le renard, le lièvre, le lapin, l'écureuil, et quelques autres espèces d'animaux qu'on voit dans nos climats.

Les rivières et les criques fournissent du poisson d'eau douce en abondance : mais la mer, tout le long des côtes, en fournit bien davantage encore.

Le requin remonte les rivières, et se trouve quelquefois à une très-grande distance de la mer. Un jour un matelot, qui était tombé dans l'eau, disparut presque sur-le-champ, dévoré par un de ces animaux. Celui qui serait assez imprudent pour se baigner sans précaution, et en s'avançant un peu trop dans les rivières, courrait grand risque d'être dévoré par ces monstres marins.

Il y a plusieurs espèces de cabillauds, celui que l'on pêche à Terre-Neuve, et qu'on a trouvé le moyen de sécher, forme une branche très-considérable de commerce et de consommation. Les nègres en font beaucoup de cas; ils l'appellent bakkeljau.

La bonite est un poisson de mer, mais j'en ai vu à Surinam plusieurs dont la chair et le goût ressemblent à ceux du maquereau. On la découpe en tranches; et, salée ou bouillie, on la mange au beurre ou à la vinaigrette. Avec sa tête, on fait un peper-pot, en y mêlant de petits pains de farine de cassave et du piment, ce qui lui donne un goût relevé, et en fait un mets très-recherché des créoles, qui ont l'habitude de le manger avec les doigts.

Le schelvisch ou merlan, le brochet, le saumon, le turbot, la carpe, la lamproie, la raie, la plie, le carrelet, la limande, et bien d'autres espèces se trouvent également à Surinam.

On y pêche aussi des anguilles, tant de mer que de rivière.

Dans le nombre de ces poissons se trouve la torpille, qui a, comme on sait, la singulière propriété d'engourdir subitement le bras de celui qui la touche par une espèce de commotion électrique. J'en ai éprouvé l'effet.

Les écrevisses sont très-abondantes dans les criques et dans les rivières de Surinam. Elles sont plus grosses que les nôtres, et la chair en est délicieuse.

Les crabes, que l'on trouve en très-grande abondance dans toute l'Amérique, sont la véritable manne des Indiens, des nègres, des créoles, et même des Européens.

Les huitres que l'on pêche dans ces climats sont d'un assez bon goût. Il y en a dans le haut du pays qui s'attachent aux rochers; mais celles que l'on prend dans la terre basse ou au bord de l'eau, s'attachent aux racines du manglier, et, à marée basse, on les voit souvent suspendues à trois ou quatre pieds au-dessus de l'eau, toutes béantes au soleil.

On trouve aussi des caracols et des moules de mer, qui sont aussi un des mets favoris des Indiens.

La vie entière de plusieurs hommes ne suffirait pas pour décrire la foule des insectes de toutes espèces, de toutes formes et de toutes grandeurs, qui se trouvent dans cette partie de l'Amérique : on peut assurer que nulle part, il ne s'en voit davantage. Je me bornerai donc à nommer les principaux, qui sont les kakerlac, les guêpes, les moribonds, les scorpions, les mille-pieds, qui sont venimeux, et dont la morsure donne la fièvre, les moustiques, plus gros que le cousin d'Europe, les

chiques, les tiques, les mouches, qui sont de plusieurs espèces, les sauterelles, les punaises, les grillons ou cricris, les abeilles, les porte-lanternes, les fourmis, etc.

L'araignée est très-commune dans le pays, on la trouve partout. La piqûre de plusieurs d'entre elles est venimeuse et même mortelle. J'en ai vu de la grosseur d'un poing, et dont la vue seule fait frémir et reculer de dégoût. Leurs toiles, dans les forêts, ressemblent à de véritables morceaux de toiles tendues d'un arbre à l'autre. Elle est souvent si forte que quelques oiseaux s'y prennent.

Les papillons se divisent en papillons de jour et papillons de nuit. Les chenilles dont ils se forment ont quatre moyens différents de se mettre à couvert, quand elles ne sont encore que chrysalides. Les unes s'enveloppent d'une coque; d'autres se cachent dans de petites cellules; celles-ci se suspendent par leur extrémité inférieure; celles-là se tiennent par une ceinture qui embrasse leur corps. Les papillons qu'on trouve dans l'Amérique-Méridionale sont, en général, plus grands et plus beaux que ceux des autres parties du monde. Chaque partie du pays en offre une espèce différente.

C'est un amusement favori pour beaucoup de personnes dans la colonie, que la chasse de ces insectes si brillants, si beaux, si variés, si splendides, si divers de formes et de dimensions, si riches de couleurs (Fig. 69).

# CHAPITRE V.

Les Indiens. — Leurs Habitudes. — Leurs Mœurs. — Leurs Usages.

Après avoir donné une description du pays de Surinam, des diverses révolutions politiques et administratives qu'a éprouvées cette colonie, et enfin fait connaître Paramaribo, sa capitale, ses environs, ses productions, son commerce, etc., il convient maintenant de parler des Indiens, c'est-à-dire, des peuples qui habitaient cette partie de l'Amérique avant l'arrivée des Européens sur ces côtes. Depuis trois siècles que ces peuples ont été confondus avec leurs vainqueurs, leurs usages et leurs mœurs ont nécessairement dû perdre quelque chose de leur caractère primitif, par suite de l'état d'hostilité où les mœurs, les usages, les croyances et les idées européennes se placèrent à leur égard dès le premier abord. Je les considérerai tels qu'ils sont aujourd'hui, et tels qu'il m'a été donné de les voir. Pour les connaître, je ne m'en suis point rapporté à des récits inexacts ou mensongers. J'ai voulu moi-même les étudier, et j'ai passé plusieurs mois parmi eux, me faisant entendre d'eux, assistant à leurs repas, à leurs jeux, à leurs cérémonies, m'initiant à leurs mœurs et à leurs habitudes, voyant et dessinant tout ce qui me paraissait digne d'être observé et recueilli.

On se fait assez généralement en Europe une fausse idée des Indiens, sans tenir le moindre compte du passé. On attribue au fond de leur caractère ce qui n'a souvent été que l'effet de représailles, et on oublie que la barbarie avec laquelle ils ont été traités, lors de la découverte de l'Amérique et souvent depuis, a rendu quelquefois leur vengeance sanglante et terrible. Selon moi, ils ne s'expliquent et ne se comprennent que par le passé. Ce qu'on regarde en eux comme de la perfidie et de la cruauté, n'est au fond que le fruit des souvenirs des cruautés exercées contre eux-mêmes. Ces souvenirs ont fini par faire partie de leur sang.

L'Indien est de sa nature craintif, défiant et rusé. Forcé de se mettre en garde et de se tenir toujours dans un état de défense contre les nouveaux hôtes qui ne cessaient de l'attaquer en ennemi, et venaient lui apporter, à lui le libre enfant des forêts, l'esclavage ou la mort, il a été obligé d'opposer l'adresse à la force, et quelquefois le désespoir à la violence. Mais, lorsqu'il n'est pas contraint par des circonstances extérieures à sortir de son caractère primitif, on trouve en lui de la douceur et de la bonne foi; il est réellement l'enfant de la nature. On ne peut disconvenir cependant, ainsi que je l'ai dit plus haut, qu'il n'ait perdu quelque chose de sa simplicité primitive. Les Européens lui ont fait connaître de nouveaux besoins, et ont excité en lui des goûts inconnus auparavant. Le nécessaire lui suffisait dans ses forêts dont la richesse pourvoyait amplement à ses désirs, et peu à peu le superflu est devenu pour lui un besoin indispensable. Les vices des nations policées se sont réunis chez lui à ceux des peuples sauvages. Ces deux éléments divers de destruction morale ont contribué presque autant que l'oppression à abâtardir sa nature primitive, si franche et si généreuse. Ainsi les Indiens, jadis si nombreux et si redoutables, disparaîtront par degrés, et finiront par ne plus former qu'un seul corps de nation avec les colons. Cette fusion sera lente, sans doute; mais elle me paraît infaillible, parce qu'elle est amenée par la force même des choses, c'est-à-dire, celle qui appartient à l'industrie, au commerce, à la civilisation. Les Indiens ou Caraïbes (Fig. 70 et 71) qui habitent Surinam et les pays environnants, sont généralement bien faits et bien proportionnés, sains, forts, vigoureux. Ils ne présentent guère de difformités corporelles; et, hormis les cas d'accidents, il est fort rare de trouver parmi eux des bossus ou des boiteux.

La couleur générale de leur teint est basanée, tirant sur celle du cuivre rouge. Cependant, ils sont, en naissant, aussi blancs qu'un Européen; mais cette blancheur disparaît au bout de quelques jours pour faire place à la teinte cuivrée qui est naturelle à leur race. En général, il y a entre les Indiens des diverses tribus une grande conformité de traits. La différence qui se remarque dans les nuances, dépend souvent du climat, souvent aussi d'une fréquentation plus ou moins intime avec les colons ou créoles. Quant aux nègres, ils ne s'allient point avec eux, et ils professent même pour eux une grande et invincible antipathie.

Les hommes sont généralement d'un caractère bon, et on peut tout obtenir d'eux avec de la douceur, des caresses, et surtout des boissons fortes; mais leur ivresse est presque aussi redoutable que leur colère. Ils sont cruels dans leurs excès, comme ils le sont dans leur vengeance. Les traits de leur figure sont assez agréables, et cela se remarque principalement chez les jeunes gens, quoique l'on y trouve un certain fonds de mélancolie qui provient de l'abrutissement et des excès de boissons fortes auxquels ils se livrent avec une ardeur presque incroyable.

Ils ont le front aplati et enfoncé, les yeux noirs et ordinairement petits, les dents fort belles, qu'ils conservent jusqu'à un âge fort avancé. Ils ne sont jamais attaqués de ces maux de bouche si communs en Europe. Leurs cheveux, courts et aussi noirs que du jais, ne deviennent gris que dans la vieillesse.

Ils se tatouent généralement le visage de raies noires et rouges; les premières avec du jus de genippa, et les secondes avec du roucou. Leur couleur favorite, de même que chez tous les peuples sauvages, est le rouge. Ils s'en frottent les cheveux, la tête, le cou, les épaules, et quelquefois d'autres parties du corps. On dirait, en les voyant d'une certaine distance, qu'ils ont reçu des blessures; plusieurs s'en appliquent aussi jusqu'à la moitié des jambes, ce qui fait l'effet de brodequins (Fig. 70).

La nature leur a donné peu de barbe; mais, aussitôt qu'elle pousse, ils se servent de pinces faites avec des coquilles, pour se l'arracher, ainsi que les poils qui viennent sur les autres parties du corps.

Il y a des femmes qui, pour s'orner la figure, se percent la lèvre inférieure, et y passent une épingle, ou un os, ou même un morceau de bois auquel elles attachent quelques grains de verre. D'autres se percent les narines, pour y pendre une espèce de caracoli qui tombe sur leur bouche. J'ai touché cet ornement qui m'a paru être de l'argent ou du platine. Les Indiens m'ont assuré que leur pays contenait une grande quantité de ce métal. Les hommes s'en servent aussi pour s'en parer les oreilles, en les perçant et en y introduisant peu à peu, et à la longue, des morceaux de ce métal, longs de deux à trois pouces. Plus souvent, néanmoins, ils se servent de bois ou d'un os d'un ennemi. Quelquefois ils n'arrangent ainsi qu'une oreille.

Ils ont sur la tête des chapeaux faits de plumes de différents oiseaux. Quelquefois ils se contentent de quelques plumes de couleurs variées. D'autres mettent un bonnet; d'autres enfin, s'entourent la tête d'une bande de peau de tigre; mais la plupart vont nu-tête.

La manière de s'habiller des Indiens est très-simple, et pour mieux dire, ils ne portent presque aucun vêtement. Quand on leur parle de leur nudité, et qu'on a l'air de la leur reprocher, ils répondent qu'étant arrivés nus au monde, c'est une folie de contrarier la volonté de la nature, et de couvrir ce qu'elle a laissé découvert.

Cela me rappelle la réponse d'un chef indien qu'on avait habillé à l'européenne, et qui fut fait prisonnier par les Espagnols. Le général, qui commandait en dernier lieu, ayant demandé qui il était :

— Fais-moi ôter ces vêtements, dit l'Indien, afin que je me reconnaisse.

Les hommes ont autour des reins une corde ou une ceinture de couleur foncée, le plus souvent rouge, qui leur sert à porter un couteau sans gaîne. Une bande de toile de coton rouge ou bleu, large d'une demi-aune et longue de quatre à cinq, passe entre leurs jambes et sert à cacher leur sexe. Les deux bouts, qu'ils laissent pendre, l'un par-devant, l'autre par-derrière, volent au gré du vent, et quelquefois ils les relèvent le long de la cuisse ou sur l'épaule. Il y en a qui portent une espèce de dalmatique ou manteau long, de deux à trois aunes en carré, qu'ils mettent autour des reins ou sur les épaules (Fig. 72).

Rien n'est plus comique à voir qu'un des chefs ou capitaines indiens venir au fort des Européens ou chez quelque autorité de la colonie, avec un habit rouge galonné, sans chemise ni culotte, un chapeau rond galonné sur la tête et tenant à la main un bâton, pareil à ceux que portent nos tambours-majors. Toute la tribu marche derrière lui à une certaine distance; les femmes et les enfants ferment la marche (Fig. 73).

Ce chef est ordinairement un vieillard et toujours le plus habile guerrier de la tribu. Il se fait obéir au premier signe, et ses moindres paroles sont regardées par tous les siens comme des oracles.

Leurs armes (Fig. 74) sont des arcs qui ont ordinairement cinq à six pieds de longueur, et qui sont faits du bois appelé letter-hout : ils en ont cependant qui sont d'une moindre dimension. Les enfants en ont pour s'exercer et pour leurs jeux; leur longueur est d'environ dix-huit pouces, et ils sont ordinairement faits de jonc. Les flèches ont trois pieds à trois pieds et demi de longueur, et sont en jonc ou en bois de palmier. A six pouces de leur extrémité, elles sont ornées de plumes de perroquet; les pointes en fer ou faites d'arêtes de poissons, sont très-artistement travaillées. D'autres flèches leur servent à tirer le poisson, quand il n'est qu'à deux ou trois pieds de profondeur sous l'eau. Celles dont ils font usage contre leurs ennemis, sont empoisonnées par le suc de l'arbre appelé mancenillier.

Les Indiens se servent aussi de lances ou piques qu'ils jettent avec une grande adresse. Ils font aussi des sarbacanes avec des jones de neuf à dix pieds de long. La petite flèche très-mince qu'ils y placent, a l'un de ses bouts enveloppé de coton. Ils la

lancent ainsi à cent trente pas, par la seule puissance de leur souffle, et avec assez de force pour tuer les petits animaux, oiseaux ou quadrupèdes.

Ils ont aussi différentes sortes de massues qui sont faites d'un bois dur et noir, quelquefois veiné ou jaspé. Les unes sont rondes et longues de deux à trois pieds; les autres sont plates, à peu près en forme de sabres, et le bout en est orné de plumes. Ils en ont d'autres qui sont de forme carrée, et qui n'ont qu'un pied à un pied et demi de longueur. Toutes ces armes, ainsi que les frondes et le couteau de chasse, sont fort meurtrières entre leurs mains, surtout dans leurs moments de colère, ou lorsqu'ils sont animés à la guerre.

Ce n'est que depuis l'arrivée des Européens que les Indiens connaissent l'usage du fusil, du sabre et de la hache. Ils se servent du premier à la manière des nègres, en appuyant la crosse contre la hanche droite.

Les femmes indiennes sont généralement plus petites que les hommes, mais elles sont très-bien faites, surtout les jeunes filles, qui ont peut-être un peu trop d'embonpoint, mais dont les formes sont très-bien moulées. Elles ont la voix et le caractère doux, la figure ronde, le front plat, les dents extrêmement blanches, la bouche petite et les yeux noirs. Leurs cheveux sont de la même couleur et très-longs. Elles les relèvent en tresse et les attachent par-derrière au moyen d'une agrafe. Quelquefois elles les portent à la manière chinoise, coupés droits et courts par-devant. Elles mettent à leurs oreilles des plaques d'argent qu'elles appellent des *oupellets*. Quelquefois aussi, elles ont des *caracoles* suspendus aux narines, comme les hommes, ou de grosses épingles dont elles se percent la lèvre inférieure. Elles s'entourent le cou de colliers de verre ou de corail. Quelquefois elles y joignent des dents d'animaux ou celles d'un ennemi vaincu par leur mari. Sur le bras et au-dessus du coude elles placent des bandes de toile blanche, en forme de bracelets. Les femmes qui habitent le parti haut du pays mettent, dès leur enfance, un tissu de petites cordes dans le bas et dans le haut de la jambe. Elles se serrent très-fortement pour avoir de gros mollets et la jambe bien faite. Elles sont très-coquettes, et les mots *mooi* et *krien* (belle et jolie) leur sont fort agréables à entendre. Il est seulement fâcheux que, pour paraître belles, elles se peignent de roucou la figure et d'autres parties du corps. Sur le rouge, elles collent des toupes de coton blanc ou de plumes de différents oiseaux (Fig. 75).

Les Indiennes portent généralement autour des reins une bande de toile, à laquelle elles attachent une pièce de toile rouge ou bleu foncé, tirant sur le noir, et teinte avec le jus du genippa. Il y en a, dans des tribus voisines, qui mettent une petite camisole ornée de razades de différentes couleurs, pour cacher leur sexe; il y en a d'autres qui mettent un chony, espèce de juppe ou de robe longue sans manches. Ce sont principalement celles qui habitent vers le Pérou ou sur les bords du fleuve des Amazones. On les appelle *Arouacas*.

Un village indien est ordinairement habité par vingt à trente individus, tant hommes que femmes; et ils sont sous le commandement d'un chef ou capitaine appelé dans leur langue *granman* (Fig. 76). Ils construisent leurs maisons ou carbets d'une manière très-économique. Elles se composent de quelques pièces de bois fourchues et enfoncées dans la terre. Le toit est fait en lattes de bois de palmier, qui sont ensuite recouvertes de feuilles de jonc, de bananier ou de pinacre, tellement bien jointes ensemble que l'eau ne peut pas les traverser. On ne voit à ces cabanes ni portes ni fenêtres; leur grandeur est proportionnée au nombre des individus qui doivent l'occuper (Fig. 77).

Les Indiens ont, en général, peu de résidences fixes. Tantôt ils habitent les bois ou le long des criques ou des rivières (Fig. 78); tantôt ils se retirent dans les plantations ou sur les bords de la mer. Quand ils sont dans l'intention de changer de lieu d'habitation, ils font choix d'un emplacement, et s'occupent à le défricher et à l'aplanir pour y construire leur carbet. Cela fait, ils préparent à l'entour le terrain nécessaire à la culture. Ils y sèment de la cassave, du maniac, des bananes et du maïs ou blé de Turquie, mais jamais plus que ce qui est absolument indispensable à leur consommation, car ils ne connaissent aucun besoin au delà des besoins réels de la vie.

Étant un jour allé visiter un village indien avec M. Noble, de Noribo, je me mis à dessiner, tandis que mon compagnon s'était livré à la chasse. La vue d'une jeune Indienne me frappa et je tâchai de reproduire son portrait sur mon portefeuille. Elle m'aperçut et s'approcha aussitôt de moi. Alors je lui offris un collier de perles qu'elle regarda avec une certaine indifférence, et sans réellement l'accepter : car, chez cette nation, une jeune fille ne peut accepter aucun présent, si minime qu'il soit, si ce n'est de l'homme qu'elle désire d'avoir pour mari. Elle me demanda si j'avais une femme et des enfants; je lui dis que non. A cette réponse négative qui parut beaucoup l'étonner, elle alla trouver un vieillard qui était près de là, et revint avec lui, ainsi que plusieurs femmes et enfants, pour voir ce que je faisais. Le vieillard me tendit franchement la main et m'embrassa. Je lui montrai mes dessins; mais, quand il eut vu dans mon livre le portrait d'un Indien d'une tribu ennemie, ses traits changèrent tout à coup, et d'un air irrité il prononça ces mots : *Méchant esclave*. Pour calmer la colère du vieillard, je frappai moi-même sur le dessin en répétant : *Méchant esclave*, et il reprit aussitôt sa figure riante. Je distribuai quelques colliers qui furent reçus avec indifférence, et je continuai à dessiner la jeune Indienne qui se prêta à poser devant moi avec la plus grande complaisance. Je leur donnai un peu de dram, qu'ils burent à ma santé; la jeune Indienne m'apporta un morceau de pain de cassave; et, après leur avoir serré cordialement la main, je me rendis dans un autre village. Malgré la défiance si naturelle que l'on remarque dans la plupart de ces peuplades, elles possèdent une incroyable finesse d'instinct qui leur fait deviner les intentions de ceux qui viennent les visiter. Quand elles voient que vous venez chez elles sans esprit d'hostilité ou d'espionnage, vous êtes sûr de recevoir toujours la plus franche hospitalité et l'accueil le plus fraternel.

La chasse et la pêche sont une des occupations habituelles des Indiens. Lorsqu'ils y vont, leurs femmes sont obligées de les suivre, chargées des provisions nécessaires. En outre elles sont chargées d'aller chercher le gibier que le chasseur a abattu et de le porter sur leur dos au carbet. J'ai vu, un jour, une jeune et intéressante Indienne qui revenait de la chasse avec son mari; celui-ci ne portait tout simplement que son arc et ses flèches, tandis que la femme marchait derrière lui, courbée sous le fardeau d'une grosse botte de bananes, d'un enfant qu'elle tenait à la mamelle, d'une calebasse remplie de chica ou boisson, et elle avait en même temps à son bras un panier rempli de poissons ou de gibier (Fig. 79).

Quand les Indiens vont à la pêche, ils se servent de canots ou pirogues, de neuf à dix pieds de longueur, et de quatre pieds de largeur. Ces embarcations sont faites d'une seule pièce, et consistent en un tronc d'arbre creusé. Leurs grandes pirogues se composent ordinairement de neuf planches jointes fort artistement avec des cordes. Quelques-unes ont de vingt à trente pieds de longueur, et sont garnies de voiles carrées : ils s'en servent pour leurs courses en mer, soit à la rame, soit à la voile. Ils y entretiennent continuellement du feu : ce sont les femmes qui sont chargées d'y veiller (Fig. 80).

Quand les Indiens sont de retour de la chasse ou de la pêche, ils ne cherchent que le repos dont ils font leur premier délice, et se couchent, soit dans leurs hamacs, soit par terre, tandis que les femmes, qui sont loin d'être aussi paresseuses que les hommes, et sur lesquelles, du reste, tombent tous les soins de la vie, s'occupent du ménage.

La principale nourriture de ces peuplades consiste en gibier, en poisson frais ou fumé, en crabes, en tortues, en patates, en maïs et en cassave, dont ils font du pain et de la boisson. Leur manière de faire la cuisine est très-simple et très-naturelle. Les épices, si pernicieuses en Europe, leur sont inconnues. Leurs viandes, ainsi que le poisson, sont bouillies ou rôties. Pour ce dernier moyen, ils se servent de trois ou quatre morceaux de bois dont ils forment une espèce de gril qu'ils placent sur la braise, à deux pieds de hauteur environ, ce qui dessèche la viande et lui donne un goût de fumée qui ne leur déplaît, ni les incommode. Ils se servent rarement de sel; mais, d'un autre côté, ils font une grande consommation de piment.

La boisson ordinaire de l'Indien se compose de chica, qui se fait de la manière suivante. On met dans un grand pot des oranges amères avec quelques petits pains de cassave et de patate. On laisse fermenter le tout pendant quelques jours avec une certaine quantité d'eau, et on s'en sert ensuite après l'avoir passé dans un tamis. Cette boisson suffit pour enivrer l'Indien, qui est en général très-porté aux excès de la boisson, et qui se livre ensuite à toutes sortes de désordres.

Le carbet d'un Indien n'est ordinairement meublé que de ce qui lui est strictement nécessaire. La partie principale de son mobilier est un hamac de cinq à six pieds de long sur dix à douze de large, dont les deux bouts sont fixés ensemble par plus de cinquante petites ficelles, et une longue corde à chaque bout pour le suspendre, soit à deux forts bâtons plantés en terre, soit à deux des pièces de bois qui soutiennent le carbet, soit à quelques arbres dans la forêt (Fig. 81 et 82).

Ordinairement, et surtout dans les bois, les femmes sont chargées d'entretenir sous le hamac un feu continuel qui a le double avantage d'effrayer et d'éloigner les bêtes féroces, et de faire disparaître les moustiques et autres sortes de moucherons ou d'insectes qui pourraient les incommoder. Leurs ustensiles de cuisine consistent en calebasses, en poteries et plats fabriqués par les femmes. Elles se servent pour cela de la cendre d'un arbre appelé dans le pays Kwepie. Elles la pulvérisent encore davantage dans un mortier en bois, la passent au tamis, la façonnent ensuite, l'exposent à l'air, la mettent au four, et la vernissent. Elles en font qui peuvent contenir jusqu'à cinq ou six galons, et l'eau s'y conserve aussi fraîche que si elle sortait d'une glacière (Fig. 83).

Les femmes font aussi une grande quantité de paniers ou pagales, pour conserver tous les petits ustensiles de ménage. Des arcs, des flèches, des fusils, des haches et des piques sont suspendus aux pièces de bois qui soutiennent le carbet.

Les instruments de musique des Indiens consistent principalement en flûtes, en une espèce de trompettes, et en tambourins faits d'un tronc d'arbre scié, creusé et couvert d'une peau de tigre.

Ils ne connaissent pas l'usage des chaises : quelquefois cependant ils s'assoient sur un morceau de bois carré pour manger et pour boire; le plus souvent ils se couchent sur le ventre et à plat par terre, en s'appuyant sur les coudes. Leur calebasse est placée devant eux, et ils mangent avec les doigts. Ils prennent leur repas seuls; quand ils ont fini, ils vont s'étendre dans leur hamac, et alors leurs femmes et leurs enfants mangent à leur tour. Il n'y a point d'heure fixe pour les repas, et ils ne mangent jamais que lorsqu'ils en sentent le besoin.

Leur divertissement habituel consiste dans une danse qu'ils appellent chaoin, et qui offre plutôt le spectacle de l'ivresse et du délire que celui d'une danse réelle. Il est impossible de se figurer quelque chose de plus désordonné et de plus sauvage. Ce sont les mouvements les plus brusques et les plus vifs, les contorsions les plus animées et les plus furieuses qu'on puisse imaginer. Vous diriez que ces corps sont prêts à se briser, ces membres prêts à se disloquer, ces muscles prêts à se rompre dans les attitudes violentes et forcées qu'ils prennent tour à tour. L'œil a presque de la peine à les suivre et à saisir les poses diverses dans lesquelles ils se présentent. Cette danse folle a pour eux un attrait si souverain qu'ils ne laissent échapper aucune occasion de s'y livrer. Toute chose devient pour eux un prétexte au chaoin. Et ils commencent, et les danseurs se mettent en train. Ils se tiennent deux à deux, et alternativement se courbent et se redressent avec une rapidité extrême. Ils tournent sur eux-mêmes, se jettent à droite, à gauche, se raccourcissent et s'allongent. Souvent vous ne pouvez comprendre comment la structure anatomique puisse se prêter à ces mouvements fous. Quelquefois les hommes forment, en se

donnant la main, des *ronds*, dont les femmes occupent le milieu et ils tournent comme un tourbillon autour d'elles. Ce tumulte, qui est toujours accompagné de chants et de paroles sans suite et sans mesure, dure quelquefois des nuits et des jours entiers. Souvent il est tout à coup interrompu pour prêter l'oreille à quelque narrateur qui raconte l'histoire de la vie ou des exploits des ancêtres de la tribu, ou bien sa propre histoire et des traits relatifs à sa famille ou à ses querelles personnelles. Il dit les crânes brisés par un casse-tête, les ennemis foulés à ses pieds, les guerres acharnées livrées à ses ennemis. Les drames les plus sanglants, les scènes les plus terribles ont là leur conteur. Puis viennent les folies de tout genre. Le conteur prend un air de loustic. Il dit tout ce qui lui passe par la tête et ce qu'il croit pouvoir contribuer au plaisir de la fête et à l'amusement des assistants.

A tout ce bruit vient se joindre celui de plusieurs instruments qui ressemblent à des flûtes et qui sont faits d'un morceau de jonc percé d'un ou de plusieurs trous, et dans lequel ils soufflent plus ou moins fort (Fig. 74); cette musique est accompagnée, par intervalles, d'un coup de tambour, et du son aigu d'une espèce de trompette faite d'un jonc long de quatre à cinq pieds et ayant au bout une corne de bœuf.

Tout ce mélange de chant, de cris et de sons d'instruments forme un ensemble qui n'a rien de gai, et qui s'accorde assez bien avec la figure et l'air des danseurs.

Assez souvent ils s'arrêtent au milieu de leur danse et de leurs bruyantes exclamations pour aller boire du chica qui leur est versé par les femmes. Ceux que l'ivresse a abattus, et a presque rendus incapables de se remuer, ne quittent pas pour cela tout à fait la partie; car, après avoir dormi par terre, et dans le premier endroit, propre ou non, qui se trouve à leur portée, ils reviennent occuper leurs places à la danse et recommencent avec une nouvelle fureur.

C'est dans ces sortes de rencontres que souvent les disputes se renouvellent, et qu'ils cherchent à se venger de leurs ennemis. Enfin il est rare que ces divertissements se terminent sans des querelles et des luttes sanglantes et meurtrières.

La jeunesse des deux sexes se livre également à la danse; mais celle-ci est d'une autre espèce, et beaucoup plus calme. Les danseurs et les danseuses ont alors le corps tatoué de rouge, et portent sur la tête, ainsi qu'autour du corps, des ornements en plumes de flaments et d'autres oiseaux de couleur très-éclatantes et très-bigarrées (Fig. 84).

Cette danse s'appelle la *danse aux oiseaux*. Voici comment les danseurs procèdent à ce jeu, qui ne manque ni d'originalité, ni d'incidents souvent bizarres. Les hommes vont d'abord se cacher dans les bois ou derrière les arbres. Ensuite, les femmes ou les jeunes filles se disposent, accroupies les unes derrière les autres, et se mettent à contrefaire, avec un talent parfois étonnant d'imitation, les cris et les sifflements de différents oiseaux. A cet appel ou à cette provocation, les hommes répondent aussitôt par d'autres cris, en contrefaisant les bêtes féroces, les singes ou les porcs. Quelques moments après, ils sortent du bois, et aussitôt que les femmes les aperçoiveut, elles se mettent à sauter comme des grenouilles en se tenant toujours accroupies. Les premiers en font autant, et ils se mettent ainsi à courir tous les uns après les autres. Ce manége, vraiment drôle, se continue pendant quelque temps avec une vivacité extraordinaire. C'est un mouvement, un pêle-mêle aussi pittoresque que divertissant. On tombe, on se relève, on s'évite, on se poursuit. Et, quand cela a duré ainsi pendant un certain temps, chacune des filles finit toujours par se laisser attraper par celui seulement pour lequel elle a quelque inclination. Souvent cette espèce de jeu finit par des résultats pareils à ceux que produisent en Europe les divertissements de ce genre, c'est-à-dire, par des luttes ou des combats acharnés, ou par des immoralités révoltantes.

Si les choses n'en viennent pas à ces déplorables extrémités, ce qui est assez rare, la fête, ainsi que tous les autres divertissements, se termine par des danses, des chants, de la musique, et enfin par l'ivresse.

Une chose qui est très-remarquable, c'est que, dans toutes les réunions des Indiens, et au milieu des plus grands excès, il y a presque toujours un homme de chaque tribu ou même de chaque famille, qui se maintient dans un état complet de sobriété, dans la prévision de ce qui pourrait arriver et pour maintenir l'ordre, en cas que l'un ou l'autre fût disposé à le troubler. Il sert aux autres de guide et de mentor, et veille surtout à ce qu'il n'arrive rien aux femmes et aux enfants.

A Surinam, comme chez presque tous les peuples sauvages, les formalités et les cérémonies qui précèdent et accompagnent les mariages sont d'une simplicité presque primitive. Voici comment les choses se passent ordinairement. Lorsqu'un Indien est dans l'intention de prendre une fille pour sa femme, il commence par lui apporter le produit de sa chasse ou de sa pêche, ou bien il étale à ses yeux ses trophées de guerre, s'il a eu l'occasion d'en conquérir, les dépouilles ou le crâne d'un ennemi. Si la jeune fille accepte ces cadeaux, c'est une preuve qu'elle consent à le prendre pour maître et mari. Vers le soir et lorsque le prétendu est de retour de la chasse, elle lui apporte dans son carbet de l'ouil-pot ou ragoût de poissons. Puis elle s'en retourne chez elle.

Le lendemain, on fixe le jour de la célébration du mariage; mais, en attendant, les parents et les amis cherchent à se procurer d'abondantes provisions en poissons et gibier pour le festin de rigueur. Quand le jour fixé est venu, le jeune homme se rend chez sa future et lui dit :

— Je vous ai choisie pour femme.

Ces mots suffisent, et elle le suit à l'instant. Puis il y a un festin auquel assistent toute la famille et les amis, mais où les hommes se rassasient toujours les premiers, tandis que les femmes n'y sont jamais admises qu'après eux. Cet usage est tellement rigoureux, que la mariée elle-même ne mange pas avec son mari.

L'Indien aime sa femme et en est même fort jaloux; mais il est le maître en toutes choses, et celle-ci, comme on a pu le

voir plus haut, remplit avec lui le service et les devoirs d'une véritable esclave. Elle est journellement exposée à ses caprices et à sa brutalité, et même il a le droit de la répudier et d'en prendre une autre, si cela lui convient. La seule galanterie que le mari consente parfois à faire à sa femme, c'est de lui faire présent, en temps de guerre, d'une partie de la chevelure de l'ennemi qu'il a vaincu.

Ce qui fait mieux connaître la dureté avec laquelle les Indiennes sont traitées, et la rude indifférence que leurs maris sont dans l'habitude de professer envers elles, c'est la coutume où elles sont, lorsqu'elles sont devenues mères, d'aller le lendemain avec leur nouveau-né à la rivière, pour s'y laver, elles et leur enfant. Lorsqu'elles reviennent au carbet, le mari se couche dans son hamac, et reçoit les visites et les félicitations de tous ses amis. Sa femme lui fait alors de la bouillie qu'elle partage avec lui. Pendant ce temps-là, l'enfant est nu à terre, couché sur une natte ou sur un morceau de toile de coton. S'il a besoin de nourriture, il l'indique par ses mouvements; sa mère s'approche pour lui donner le sein, et quelquefois se couche à côté de lui.

S'il y a des jumeaux, le père, selon un usage barbare consacré chez les Indiens, les place tous les deux dans une pagale ou panier et les lance à l'eau. Le premier qui surnage est reconnu lui appartenir. Il le rapporte à la mère et va se coucher comme à l'ordinaire. Cette coutume inhumaine vient de la stupide persuasion où est l'Indien qu'un homme ne peut avoir qu'un seul enfant, et que l'autre est nécessairement le fruit d'un adultère. Aussi laisse-t-il périr impitoyablement le second.

Une vieille négresse m'a assuré avoir elle-même sauvé des eaux une de ces malheureuses victimes, et l'avoir élevée avec ses autres enfants. C'était une fille qui se trouve maintenant au village de Nikeri, où elle est mariée avec un créole.

Une Indienne ne nourrit jamais son enfant que pendant huit ou neuf mois. Elle ne l'emmaillotte et ne le berce jamais. Elle prétend avec raison que le premier procédé empêche leurs forces de se développer, et que le second les rend stupides et de mauvaise humeur; ce qui est assez remarquable, c'est qu'en effet on ne trouve chez eux, non plus que chez les nègres, ni infirmes, ni idiots.

L'enfant, dès le moment de sa naissance, est mis par terre, comme je l'ai dit, et là, rien ne gênant ses mouvements, il développe en liberté ses organes, et donne à ses membres la souplesse, la force et l'agilité qu'on reconnaît en eux dans la suite.

Les Indiens sont ordinairement leurs propres médecins. On en trouve cependant parmi eux qu'on nomme *payas*, et qui font le métier de guérir; mais ce sont plutôt des charlatans ou des jongleurs qui profitent de la croyance où sont quelquefois des Indiens qu'ils sont possédés du malin esprit, qu'on croit pouvoir chasser en jouant de la flûte, comme j'eus l'occasion de le voir un jour à un enfant (Fig. 85). Ces médecins le font disparaître en dansant autour du carbet du malade et en tenant dans les mains des macans ou espèces de calebasses entourées de grelots et ornées de plumes. Ceux qui ne peuvent point se procurer l'assistance de ces étranges médecins, se guérissent eux-mêmes en se fournissant, dans les bois, des drogues nécessaires. Les femmes sont très-bonnes garde-malades et fort adroites. Plus d'un Européen en a fait l'expérience. Elles emploient avec succès le gayac et le sassafras pour la guérison des maladies syphilitiques, si communes dans ce climat. Elles font aussi avec des plantes quelles connaissent seules, d'excellent sirop capillaire.

Les Indiens sont rarement malades. Les seules indispositions auxquelles ils soient souvent sujets, sont les douleurs de tête et les relâchements de ventre. Pour se guérir, ils usent de remèdes fort simples.

Il est assez difficile de dire si ces peuples ont, ou non, une religion. Au reste, les Indiens qui habitent la frontière et le long des côtes, et auxquels les Européens ont donné le nom de Caraïbes, paraissent, en général, être de vrais athées; car on n'a jamais trouvé chez eux ni temples, ni vestiges d'aucune religion. On n'y rencontre même aucune trace d'idolâtrie, comme on en voit au Pérou et au Chili. Il y en a cependant parmi eux qui croient à une autre vie et à la métempsycose, et qui pensent que le ciel existe de toute éternité, mais que la terre et la mer ont seules été créées. On en trouve même qui conservent sur l'Être suprême une tradition selon laquelle il aurait fait descendre son fils, du ciel sur la terre, pour tuer un serpent horrible qui dévastait une partie de l'Amérique. Après que le messager céleste eut vaincu le monstre, il se serait formé, selon cette même tradition, dans les entrailles de l'animal, des vers qui produisirent chacun un Caraïbe et sa femme et peuplèrent ainsi la Guyane. La guerre cruelle que le serpent avait faite aux nations voisines fut continuée par les Caraïbes sortis de lui et qui les regardent toutes comme leurs ennemies.

Quant aux Indiens du Brésil, ils adoraient, sous le nom de Toupan, un certain esprit qui préside au tonnerre. Quand ils l'entendaient gronder, ils étaient toujours saisis d'une grande épouvante et ne manquaient jamais de dire en se prosternant :

— L'esprit est en colère.

Et ils cherchaient à le calmer en lui faisant des offrandes, selon quelques voyageurs, qui, du reste, assurent n'avoir jamais rencontré chez ces peuplades aucune autre trace d'idées religieuses, car elles n'ont pas même dans leur langage un mot qui exprime le nom de Dieu.

Le tonnerre est pour les Caraïbes sauvages la grande puissance, et ils croient tenir de lui la science de l'agriculture. Ils professent aussi un respect religieux et idolâtre pour le tamaraca, fruit qui ressemble beaucoup à une calebasse et auquel ils rendent de grands honneurs. Les prêtres, en visitant leurs tribus, ne manquent jamais de se munir de leurs maracas ou tamaracas, qu'ils font adorer solennellement en les ornant de belles plumes et en les élevant au haut d'un bâton qu'ils fichent en terre. Ils persuadent à leurs ouailles de porter à manger et à boire à ces maracas, parce que cela leur est agréable et qu'ils se plaisent à être régalés de cette manière.

On sait qu'à l'arrivée de Christophe Colomb à Saint-Domin-

gue, les habitants de cette île avaient des images appelées Amis, qu'ils regardaient comme leurs dieux tutélaires et auxquels ils faisaient des sacrifices. Le roi était le grand pontife de cette religion. Ils adoraient aussi comme dieux suprêmes Taroataihe Toomoo et Tepapa, qui, selon eux, avaient d'abord été rochers. Ils admettaient, en outre, une race inférieure de dieux, auxquels ils donnaient le nom de Catuas et dont deux avaient été pères des hommes. Tane, fils du dieu supérieur et de Tepapa, était plus particulièrement invoqué, parce qu'on croyait qu'il prenait une part infiniment plus grande à la direction des affaires du genre humain.

Les Caraïbes des Antilles rendent un culte extraordinaire à ce qu'ils appellent Maboia.

Ils donnent ce nom à un mauvais principe, auquel ils attribuent tous les malheurs qui peuvent leur arriver; c'est l'esprit du tonnerre, des tempêtes, des éclipses, des maladies, et ce culte sert à apaiser le génie qu'ils en croient la cause. S'il faut les en croire, il leur apparaît parfois sous des formes étranges et hideuses, tantôt dans le silence de la nuit, tantôt dans les mystérieuses profondeurs des forêts; il trouble leur repos et les accable souvent de coups. Pour apaiser la colère de cet esprit malfaisant, ils fabriquent une espèce de voltes ou de petites figures qui ressemblent à celle qu'il a prise pour les visiter et les tourmenter. Ces figures, ils se les attachent au cou et s'imaginent être ainsi à l'abri des attaques de Maboia.

Souvent, dans leur singulier fanatisme, ou, pour mieux dire, dans leur aveugle superstition, ils se font dix fois plus de mal que le prétendu Maboia ne pourrait leur en faire, car ils se coupent la chair en son honneur avec des couteaux et s'exténuent pas des jeûnes longs et opiniâtres.

Ils ont aussi une sorte de génies protecteurs, auxquels ils donnent le nom de Chemens et qu'ils regardent comme leurs anges gardiens destinés à veiller sur eux dans toutes les circonstances de la vie. Chaque Caraïbe a le sien. Ils leur offrent les prémices de toutes les choses, les premiers fruits de leur récolte, et lui font des offrandes qu'ils placent toujours, en son honneur, dans un coin de leur carbet, sur une natte étendue en guise de table sur le sol, et autour de laquelle ils croient que les génies invisibles viennent se réunir pour boire et pour manger. C'est sous la forme de chauves-souris qu'ils se représentent les Chemens.

Les Indiens sont enterrés dans leurs carbets (Fig. 86) ou à l'endroit même où ils meurent. On commence par creuser en terre un trou carré, pendant qu'un paya danse près du corps avec ses calebasses emplumées pour éloigner l'esprit malin; et, après avoir lié au mort les coudes sous les genoux, on l'enveloppe dans un sac de toile de coton avec ses armes et des provisions, comme s'il devait faire un long voyage. Toutes ces cérémonies sont ordinairement accompagnées des pleurs et des hurlements des assistants, et enfin de mille contorsions qui leur servent à exprimer leur douleur. Parmi eux se distingue surtout la veuve, qui, pendant un temps assez long, continue de préparer et d'apporter au mort de l'ouil-pot et du chica. Elle les dépose sur sa tombe, et, en hurlant et en chantant, elle lui fait une foule de questions et de compliments, tels que : *visage riant, œil de splendeur, beau danseur, le plus vaillant, le plus brave, debout de bonne heure le matin, et le soir fort tard au lit.* Quand elle voit, au bout de quelque temps, que le mort ne répond pas, elle quitte cet endroit funèbre, lequel est aussi abandonné par toute la famille; et prenant son parti, elle cherche à se consoler avec un second mari de la perte du premier.

Lorsqu'on arrive chez ces peuples, et qu'on les voit pour la première fois, on est tenté de les regarder comme très-misérables. Mais en y réfléchissant, on est forcé de convenir qu'ils sont plus heureux que la plupart des Européens. Ils ne connaissent ni le luxe, ni même les commodités de la vie (Fig. 87); ils restent étrangers à tout ce qu'une nation civilisée présente de curieux et d'intéressant. Mais aussi ils jouissent d'une liberté qui est pour eux au-dessus de tous les biens. Ils ne connaissent de maîtres que leurs besoins, et ils ne sont jamais embarrassés pour les satisfaire. L'ambition et les petites passions de la société ne troublent point leur vie.

Du bois, des feuilles, du coton, des peaux d'animaux leur servent de vêtements. Le maïs, la patate, la banane, la cassave, le gibier et le poisson suffisent pour leur nourriture. Quelquefois même ils y joignent la chair du singe, qu'ils trouvent très-délicate.

L'ignorance complète dans laquelle vivent ces hommes, les rend sans doute bien inférieurs à nous, mais elle n'influe en rien sur leur bonheur, et il est fort douteux qu'ils fussent plus heureux qu'ils ne le sont, si on parvenait à introduire chez eux nos lois, nos connaissances et nos usages. De nombreux exemples prouvent que des sauvages qui ont eu l'occasion de vivre parmi les Européens, et même de connaître les aisances et les superfluités de l'Europe, n'ont cessé de regretter leur pays natal, et qu'aussitôt qu'ils en ont trouvé l'occasion, ils sont revenus au milieu de leurs compatriotes reprendre leur vie sauvage, et s'y sont trouvés plus heureux qu'ils ne l'étaient parmi nous. Il n'est pas une de nos villes qui vaille pour eux la forêt et la savane où ils sont nés, pas un des fruits de notre civilisation qu'ils ne dédaignent pour leur existence, qui pourrait se résumer en un seul mot, qui est tout pour eux : la liberté.

Ce qu'il y a de plus remarquable parmi ces hommes, c'est l'incroyable puissance d'instinct qu'ils possèdent. Sans cesse exposés aux mille dangers de la vie errante et sauvage, souvent en lutte avec les animaux des forêts, ils apprennent de bonne heure à en déjouer toutes les ruses. Tantôt c'est le chat-pard qu'il faut exterminer. Tantôt c'est le boa qu'il faut combattre. Tantôt c'est à un caïman des marais ou des savanes qu'il faut faire la guerre. C'est à tout cela qu'il leur faut disputer le sol qu'ils habitent. Leur existence est un combat continuel, non contre les besoins de la vie, qu'ils trouvent si facilement à satisfaire, grâce à la nature opulente et riche qui les environne, mais contre les ennemis mêmes qui peuplent leurs solitudes et qui se présentent devant eux à chaque pas. Aussi, trouvez des yeux mieux exercés, des corps

plus agiles et plus infatigables quand le péril leur en fait une nécessité, des oreilles dotées d'une ouïe plus fine et plus délicate. Au bruissement qui se fait dans les feuillages de leurs forêts, ils vous diront si c'est un singe ou un perroquet qui le produit, si c'est un boa qui tortille ses longs replis autour des troncs des arbres, si c'est un chat-pard qui les guette au passage pour trouver une proie à donner à ses petits, si c'est un caïman sorti du limon de ses marais fangeux pour les dévorer. Leurs yeux distinguent de loin un ennemi. On dirait qu'ils flairent le vent pour reconnaître le péril qui les menace; et, quand ils l'ont reconnu, pas de main plus sûre pour frapper ce qui les menace. Leurs flèches et leurs armes l'atteignent comme un but au jeu.

Et comme ainsi cet exercice continuel et cette lutte incessante avec les périls que la nature a semés autour d'eux, développent nécessairement en eux au plus haut degré ces facultés, ils sont, malgré l'insouciance de la vie facile qu'ils mènent sous d'autres rapports, les ennemis les plus acharnés dans la guerre. Qu'un différend éclate entre deux tribus, c'est un combat d'extermination, c'est un combat où se montre tout ce que la fureur et la haine sauvages peuvent inventer de plus cruel et de plus atroce. Pas de frein, pas de loi humaine qui puisse se faire entendre. Vous diriez des boas ou des tigres qui luttent entre eux, se serrant dans leurs replis, se déchirant des dents et des ongles. Rien ne saurait donner une idée de ces terribles rencontres, de ces engagements sanglants et furibonds; car de sol et de foyers, ils n'en ont pas à défendre. Leurs grandes forêts et leurs interminables savanes sont leur patrie. Un village détruit, ils vont ailleurs défricher un coin de terre et planter les perches de leur carbet. Et partout la chasse et la pêche pourvoient amplement à leurs besoins, comme les arbres leur fournissent une abondante nourriture.

## CHAPITRE VI.

Meurtre d'un Planteur. — Singulier exemple de l'instinct des Indiens.

Nous venons de dire à quel degré étonnant la puissance de l'instinct est développée dans les Indiens. Une anecdote assez curieuse que nous allons rapporter ici et dont nous pouvons garantir de tout point l'authenticité, servira à en fournir la preuve. Elle montrera, en même temps, que ce don de seconde vue et de pressentiment qu'on attribue aux montagnards de l'Écosse et dont les écrivains mystiques et les romanciers de nos jours ont tiré un si grand parti, se rencontre aussi au delà des mers et se trouve dans les solitudes du Nouveau Monde comme on le trouve aux bords des lacs et sur les rochers du pays de Walter Scott.

Donc cette histoire la voici.

Dans une des parties les plus écartées et les plus solitaires de la colonie, vivait dans la retraite un ancien planteur qui, fatigué du soin et des soucis des affaires, s'était établi en cet endroit pour y finir ses jours dans le repos et jouir en paix de ce qu'il avait amassé dans le cours d'une vie active et laborieuse. Le combé qu'il occupait était un des plus charmants qu'on pût voir, et pas un chasseur ne passait par là qui n'eût désiré d'en être le propriétaire. Il était assis au bord d'une crique et se découpait gaîment avec son toit rouge sur la verdure sombre d'une forêt, d'où lui arrivaient toujours les brises les plus fraîches et dont les solitudes offraient une vaste carrière à la chasse que le maître y pratiquait avec une ardeur infatigable. La galerie qui s'étendait le long de la façade garantissait son rez-de-chaussée des rayons trop ardents du soleil. L'enclos qui se développait derrière pourvoyait abondamment aux besoins de la consommation, tandis que l'étable, garnie de quelques bestiaux, fournissait le lait et le beurre nécessaires pour le ménage.

Ce ménage n'était guère nombreux d'ailleurs. Il se composait du maître de la maison, de la missie qui exerçait admirablement les fonctions d'économe, et de deux nègres chargés des travaux plus rudes qu'exigeait la culture du jardin et du petit domaine.

Le planteur vivait ainsi, et, sans rien rêver au delà de ce qu'il possédait, ne s'inquiétait ni du présent ni de l'avenir. Le bruit de la colonie n'arrivait pas jusqu'à lui, et le tent-boot le plus riche n'eût pas excité en lui la moindre envie, car il avait réalisé dans la pratique cette philosophie de la vie matérielle que d'autres cherchent vainement dans celle de la l'intelligence.

Il était heureux.

Mais, un jour, tout ce bonheur fut singulièrement brisé par une catastrophe aussi inattendue que mystérieuse.

Depuis le matin, le planteur avait mis son fusil en bandoulière, non cette fois pour se livrer au plaisir de la chasse, mais pour aller choisir dans la forêt quelques arbres propres à une construction nouvelle qu'il se proposait d'élever. Ses deux nègres l'accompagnaient. Il était parti après avoir annoncé à sa missie qu'il serait de retour au combé avant le coucher du soleil.

— Masra, au nom du ciel, ne partez pas aujourd'hui, lui avait dit la ménagère quand le moment du départ fut venu.

— Et pourquoi pas?

— Masra, je ne saurais vous dire quel étrange pressentiment m'agite.

— Tu es folle, je pense. Que pourrait-il m'advenir?

— *My no sabi, masra,* je l'ignore; mais je tremble comme si un grand malheur devait vous arriver aujourd'hui.

Et le maître avait haussé les épaules.

— Croyez-moi, masra, laissez cela aujourd'hui; car une voix intérieure me dit que vous ne reviendrez pas.

— Comme si nous ne connaissions pas tous les détours de la forêt dans les parties que nous allons visiter...

— Restez à la maison, masra, avait interrompu la femme.

— Comme si nous n'étions pas armés de manière à faire face à tout péril.

— Si vous m'en croyez, vous renoncerez à braver ce péril. Restez, je vous en conjure.

La voix de la ménagère avait pris un ton si suppliant et si plein de conviction, que le planteur avait été un moment sur le point de se rendre au mystérieux avertissement qui venait de lui être ainsi donné. Mais, soit que la raison eût pris le dessus dans sa pensée, soit pour ne témoigner aucune crainte en présence de ses nègres, ce qu'un maître doit toujours éviter, il avait persisté dans sa résolution et était sorti du combé, après avoir dit en souriant :

— Au revoir.

Puis il s'était dirigé vers la forêt, suivi d'un de ses nègres et précédé de l'autre, tous deux armés d'un fusil et d'une cognée.

La missie l'avait suivi d'un regard inquiet, et des larmes abondantes avaient roulé sur ses joues en le voyant s'éloigner. A mesure qu'il avançait vers la forêt, elle sentit croître son anxiété. Et chaque fois qu'il reparaissait dans une clairière, après avoir été caché un moment à la vue du combé par quelque fourré, elle sentait battre son cœur avec une précipitation extrême.

Enfin il avait disparu au milieu des arbres et des lianes, et elle le suivait encore de la pensée et des oreilles.

Alors elle se laissa tomber à genoux et se mit à prier avec effusion. Mais les prières ne purent calmer l'agitation singulière qu'elle éprouvait ni dissiper les terreurs étranges et inexplicables qui s'étaient emparées de son esprit.

La journée tout entière s'écoula ainsi pleine de transes indicibles et auxquelles rien n'était capable d'apporter un moment de trêve. Une force mystérieuse poussait sans cesse la missie vers la fenêtre et vers la porte pour regarder et pour écouter si le maître revenait. Et le maître ne revenait pas. A mesure que les heures s'écoulaient, l'anxiété croissait aussi dans la maison. A chaque bruit qui se faisait entendre dans l'éloignement, à chaque mouvement qui s'opérait dans les branches à la lisière de la forêt, la pauvre femme s'écriait avec joie :

— Dieu soit béni ! voilà le masra qui revient sain et sauf!

Et, un moment après, elle acquérait la conviction que ce bruit n'avait été que le son d'une corne de nègre marron et que ce mouvement imprimé aux branches n'avait été produit que par le vol d'un perroquet qui était venu boire aux eaux de la crique.

Déjà le soleil commençait à baisser, et la missie attendait toujours dans une angoisse toujours plus grande et ne quittait pas des yeux la lisière de la forêt.

Enfin elle aperçut tout à coup les deux nègres qui débouchaient par le chemin qu'ils avaient pris le matin en partant avec leur maître. Un éclair de joie illumina son visage au moment où elle avisa les deux figures noires entre les arbres. Mais, un moment après, ayant vu qu'ils étaient seuls, elle sentit s'augmenter les transes cruelles auxquelles elle avait été en proie pendant la journée tout entière. Car le maître ne les suivait pas. Eux cependant approchaient toujours.

— Ah! ce que j'ai prévu est arrivé peut-être! exclama-t-elle. Mon pressentiment a donc été réalisé!

Les nègres venaient d'entrer au combé.

Il n'y en avait plus qu'un seul qui eût sa cognée sur l'épaule.

— Et le masra? demanda la femme, en s'avançant au-devant d'eux avec une inquiétude impossible à traduire par le langage.

— Le masra? dit l'un des noirs. Mais il y a longtemps qu'il doit être de retour ici.

— Il nous a quittés depuis plus de trois heures, ajouta l'autre. Et il n'est pas de retour à la maison?

— Que le ciel me soit en aide! interrompit la missie en se laissant tomber à genoux et les yeux si brûlants qu'il n'en sortait pas une larme, bien que son cœur en fût gonflé.

— Mais cela est incroyable, reprit l'un des nègres.

— Il ne peut pas s'être égaré dans la forêt pourtant, continua son compagnon. Car il en connaît mieux que nous les détours.

Tous deux jouèrent si bien l'étonnement et parurent si bien prendre part à la douleur que la ménagère exprimait, qu'elle ne conçut pas le moindre soupçon sur eux. Ils parlaient même de rentrer dans la forêt pour se mettre à la recherche de l'absent, bien que le soleil fût déjà sur le point de disparaître entièrement derrière l'horizon.

— Il nous faut aller voir ce qu'il est devenu, disait l'un.

— Allons fouiller tous les coins de la forêt, répétait l'autre.

— Nous retrouverons le masra, reprenait le premier.

— A moins qu'il ne soit dévoré par un boa, balbutia le second.

A ces derniers mots, la missie retrouva ses cris et ses larmes. Elle se tordait les bras, elle s'arrachait les cheveux, elle faisait retentir tous les environs du combé de ses cris de désespoir, qu'elle interrompait par moment en murmurant :

— Maintenant je n'ai plus qu'à mourir.

Le hasard ou plutôt le ciel fit qu'en ce moment l'habitant d'un combé voisin passait près de là avec trois nègres et un Indien. Tous étaient armés. Ils s'approchèrent de la maison et s'informèrent du motif du désespoir de la missie.

— Pourquoi vous lamentez-vous ainsi? demanda le planteur à la femme.

— Le masra est mort! le masra est mort! exclama-t-elle d'une voix entrecoupée de sanglots et de larmes.

— Où donc est-il?

— Dans la forêt. Il y est allé ce matin, malgré la prière que je lui ai faite de rester à la maison; car je pressentais un malheur. Il ne m'a pas écoutée, et ce malheur est arrivé sans doute. Oh! quelle fatalité! quel désastre!

— Et il est allé seul dans la forêt?

— Il était accompagné de ces deux noirs que voilà, répondit la missie. Mais ils disent qu'il les a quittés depuis plus de trois heures.

— Oui, masra nous a laissés ébrancher les arbres qu'il avait choisis, interrompit un des nègres.

— Et il nous a quittés après nous avoir indiqué notre tâche, ajouta l'autre.

Ces réponses parurent singulièrement équivoques au planteur qui reprit aussitôt, avec cet instinct d'accusateur public qui se développe à un si haut degré dans les maîtres habitués à ne voir que des ennemis dans leurs esclaves :

— Montrez-moi vos cognées.

L'un des noirs montra la sienne et le planteur la soumit à l'examen le plus scrupuleux, cherchant à y découvrir la trace de quelque crime. Mais rien ne parvint à confirmer les soupçons qui s'étaient élevés en lui.

— Et la tienne, où est-elle? demanda-t-il à l'autre noir.

— La mienne, masra? fit le nègre avec une assurance imperturbable. Je l'ai cassée en frappant sur une branche de bois de fer.

Ces paroles furent un coup de lumière pour le planteur, malgré l'inflexible sangfroid avec lequel elles avaient été prononcées.

— Eh bien! reprit-il, nous allons en rechercher les morceaux. Tu nous montreras l'endroit où tu les as laissés.

Puis, se tournant vers ses compagnons :

— Assurez-vous de ces deux hommes-là, ordonna-t-il.

On désarma au même instant celui des nègres qui avait rapporté sa cognée, et, après les avoir liés l'un à l'autre par le bras, de peur qu'ils ne prissent la fuite, on se dirigea vers la forêt à un signal du planteur. Quand toute la troupe en eut atteint la lisière :

— Montrez-nous par où vous êtes allés, demanda tour à tour le planteur à chacun des deux prisonniers qu'il avait fait détacher un instant et éloigner l'un de l'autre.

— Par ici, masra, répondit le premier en montrant un chemin à droite.

— Par là, masra, dit le second en montrant un chemin à gauche.

— Vous mentez, exclama le planteur, en les faisant lier de nouveau. Car vous avez tué votre maître!

Les deux noirs tressaillirent un moment; car, étourdis par le crime qu'ils avaient commis, ils avaient oublié de se concerter sur les moyens à mettre en œuvre pour échapper aux investigations auxquelles la disparition de leur maître devait nécessairement donner lieu et surtout pour se mettre à l'abri de tout soupçon d'assassinat.

— Toi, reprit le planteur en s'adressant au premier nègre, tu dis que c'est par ici que vous êtes allés, et ton compagnon dit que c'est par là. Vous voyez qu'il y a une Providence et que les crimes ne s'enterrent pas comme les corps de ceux qu'on a tués.

Tous deux étaient comme foudroyés.

On assura plus fortement la corde qui les attachait ensemble et on lia à chacun d'eux les mains sur le dos. Puis on entra dans la forêt.

L'Indien marchait à la tête de la troupe. Il avait dit à ses compagnons :

— Laissez-moi faire, et suivez mes pas.

Ils connaissaient l'instinct prodigieux de ces hommes et s'étaient mis à suivre avec confiance les traces de leur guide.

Lui, s'orienta d'abord un moment et chercha à trouver son point de départ, interrogeant une herbe fraîchement foulée, une liane rompue, une branche froissée au passage, comme un chien de chasse qui flaire la piste du gibier. Quand il eut trouvé la base qu'il cherchait, il dit :

—Quelqu'un a passé récemment par ici; marchons maintenant.

Et il s'était mis en route.

Ce fut réellement une chose à confondre la pensée et la raison. Il marchait droit devant lui, lentement, il est vrai, mais d'un pied sûr et les yeux fixés sur les moindres objets qui pussent lui offrir l'indice du passage récent d'un pas humain. Il se faisait jour à travers les fourrés les plus épais, à travers les halliers les plus fournis. Par moment il s'arrêtait tout court en murmurant à voix basse :

— Attendons un instant.

Mais tout à coup il s'écriait :

— Ah! c'est par ici.

Et il se remettait à marcher comme si son œil eût retrouvé tout à coup le fil perdu un moment, qu'il suivait dans ce vaste et profond dédale. Tantôt il tournait à droite, tantôt il tournait à gauche, décrivant de longs circuits, mais allant toujours comme si une invisible boussole le dirigeait.

Cependant le soleil baissait de plus en plus, et les ténèbres du soir étaient déjà près d'envelopper la forêt, dont tous ces bruits étranges que le commencement de la nuit y fait naître augmentaient encore l'horrible mystère. On entendait le sifflement des singes étonnés de se voir troubler si tard dans leur solitude, les cris aigres des perroquets déjà presque endormis et que réveillait brusquement le passage de ces hommes sous les arbres, le grouillement des serpents qui tortillaient leurs nœuds autour des buissons que la petite troupe froissait dans sa marche, le murmure des criques dont le bruissement monotone se prolonge comme une plainte éternelle et comme l'expression d'une douleur que rien ne peut consoler. Mais on avançait toujours à la suite de l'Indien, dont l'œil implacable ne déviait pas d'un pouce de la route que les deux meurtriers avaient tenue après avoir accompli leur œuvre de sang. Vous eussiez dit que cet homme avait été suscité par la Providence pour découvrir un crime qui, sans lui peut-être, fût resté enveloppé d'un impénétrable secret.

Les deux nègres avaient perdu toute assurance et tout sangfroid, à mesure que le terrible Indien conduisait la troupe dans le labyrinthe de la forêt. Plus d'une fois ils avaient été tentés de s'avouer coupables, voyant qu'ils étaient perdus et qu'il leur serait impossible d'échapper à l'inévitable châtiment qui les attendait. Plus d'une fois ils avaient conçu le dessein de se briser la tête contre un tronc d'arbre, pour se donner une mort plus douce que celle du bûcher, réservée en punition à leur crime. Mais par intervalles un éclair d'espoir leur revenait et ils reprenaient confiance. Puis, d'ailleurs, on les observait si bien, on les tenait si bien en respect, que leur second projet eût été difficile, sinon impossible à exécuter.

Quand on eut marché longtemps, l'Indien s'arrêta tout à coup en disant d'une voix rauque à ceux qui le suivaient :

— Halte ! c'est près d'ici que le masra a été tué.

Les deux prisonniers se mirent à trembler de tout leur corps quand la troupe eut fait halte au commandement de son guide.

L'Indien était resté entièrement immobile. Mais il roulait ses yeux autour de lui avec un mouvement étrange. Il était resté pendant quelques secondes dans cette pose pétrifiée, quand soudain une singulière trépidation le secoua des pieds à la tête. Ses prunelles s'allumèrent, comme si une apparition visible à lui seul se fût révélée à ses regards. Les sourcils froncés et les oreilles tendues, il semblait écouter aussi une voix qu'aucun des assistants n'entendait. Après une minute de recueillement solennel et terrible, il s'ébranla aussitôt, regarda les deux nègres et se dirigea droit vers un tas de feuillages amoncelés, en disant :

— C'est là que vous avez caché le masra.

Les deux noirs se laissèrent tomber à genoux. Ils étaient confondus et terrifiés de ce qu'ils venaient de voir et d'entendre.

D'après l'ordre de l'Indien, on se mit à fouiller les feuillages et on y trouva en effet le corps du planteur, la tête fendue en deux par une arme tranchante. L'ouverture de la blessure indiquait que c'était au moyen de la cognée disparue de l'un des nègres que le coup devait avoir été porté. Cet indice fut confirmé par des aveux que firent les deux prisonniers en confessant tous les détails de leur crime.

Le corps ainsi retrouvé et l'assassinat avoué par ceux qui l'avaient commis, tous deux furent livrés à la justice. L'instruction de cette affaire apprit que, l'un des coupables ayant été menacé du bâton par son maître quinze jours auparavant, tous deux s'étaient vengés de cette menace en tuant celui qui l'avait faite.

Les assassins, convaincus selon les formes judiciaires, furent livrés au bûcher et subirent leur peine avec une fermeté qui eût été de l'héroïsme si elle n'avait eu sa source dans ce profond mépris de la vie que professent la plupart de ces hommes, dont l'existence sur la terre n'est que travail, misère et douleur.

# CHAPITRE VII.

Les Nègres. — Leurs Mœurs. — Leurs Usages.

D'éloquents philantropes ont plaidé la cause des nègres et de l'humanité, et se sont élevés avec force contre l'esclavage. Tout en rendant justice aux sentiments généreux qui animaient ces hommes, on ne peut s'empêcher, en parcourant les plantations, de faire cette réflexion, qu'il serait impossible de se procurer des objets qui sont devenus un besoin pour l'Europe, et de tirer quelque parti des colonies, si l'on n'avait pas pour les cultiver des hommes robustes et habitués à ces climats brûlants. Les terres de l'Amérique du sud peuvent difficilement se cultiver comme les nôtres. La population n'y est pas assez considérable, et par conséquent les ouvriers sont trop rares. Les animaux de travail le sont aussi, et n'ont pas la force des nôtres. Un siècle peut à peine suffire pour changer les habitudes à cet égard, pour donner une nouvelle direction aux travaux, et pour fournir enfin le moyen de se passer des bras des Africains, en continuant à se procurer le café, le sucre, et plusieurs autres objets dont le luxe et les besoins factices de la vie ne peuvent plus se passer désormais.

Tout ce qu'on peut dire aux propriétaires d'esclaves, c'est que, dans leur propre intérêt, plus encore que dans celui de l'humanité, ils ne doivent pas oublier que ces malheureux, qu'ils traitent quelquefois comme des bêtes de somme, ne sont pas moins des hommes; et que c'est à ces hommes et à leur travail opiniâtre qu'ils doivent la fortune qu'ils amassent et le bien-être dont ils jouissent.

Les nègres esclaves conservent, au milieu de la servitude, leurs coutumes et leurs usages religieux. Ils font un profond mystère de leurs rites idolâtres, lorsqu'ils n'ont point embrassé le christianisme. Ils sont généralement forts, robustes et peu sujets aux infirmités. Ils résistent admirablement à la fatigue et à la chaleur, et parviennent même à un âge très-avancé, malgré les excès auxquels ils se livrent assez fréquemment. Ils sont jaloux de leurs femmes et de leurs maîtresses, mais cette jalousie toutefois ne se manifeste qu'à l'égard des nègres et des créoles; car ils ont la plus grande confiance dans les blancs, et ceux-ci ne leur portent aucun ombrage.

Les cérémonies usitées à l'occasion des mariages des nègres ont beaucoup de rapport avec celles pratiquées par les Indiens. Si un nègre et une négresse sont convenus de s'unir, le premier se transporte chez la maîtresse de sa prétendue, en promettant d'avoir soin d'elle. La négresse, qui est présente, lui donne la main, et le contrat est conclu aussitôt. Ensuite ils partent ensemble pour célébrer les noces le même jour où la demande de mariage est faite.

Si le nègre a un peu d'importance, il se tient un festin et un dou, auxquels sont invités les parents et les amis. Le lendemain, les deux époux vont, chacun de leur côté, à la plantation ou à leur ouvrage, et ils ne se voient plus que les soirs ou les dimanches. Les enfants qui proviennent de cette union appartiennent de droit au propriétaire de la mère, lequel a ainsi le plus grand intérêt à favoriser le mariage des femmes qu'il compte parmi ses esclaves.

Chaque nègre a sa petite maison ou case, de 9 à 10 pieds de haut, et de 10 à 12 pieds de diamètre, avec une porte et une petite fenêtre ou lucarne. Le mobilier consiste en un ou deux lits, élevés à un demi pied de terre. C'est un assemblage de bambous sur lesquels il y a une natte sans traversin. Les nègres s'enveloppent ordinairement dans une couverture de laine; et, comme ils sont très-sensibles à l'humidité qui se fait sentir pendant la nuit, ils font du feu au milieu de leur case, qui est her-

métiquement fermée : aussi, il y règne une fumée capable d'étouffer le plus robuste européen, mais qui ne les incommode en aucune manière; elle sert d'ailleurs à éloigner les cousins, les moustiques et les autres insectes qui abondent nécessairement dans ces climats.

Leurs ustensiles de ménage ne se composent que de pots ou de cruches indiennes, de petites cuvettes à lessives, de calebasses et de pagales, pour renfermer leurs habillements de cérémonie et de fête.

Leur nourriture consiste en bananes, en maïs, en patates, en toutes sortes de légumes, d'herbages et de fruits. Ils aiment surtout à sucer la canne à sucre. Ils préfèrent le bakkeljauw au poisson frais ou même à la viande. Leur boisson ordinaire est l'eau; mais le dram ou rhum est pour eux un délice souverain. Enfin, hommes et femmes, ils sont grands amateurs de tabac en poudre et à fumer.

Lorsqu'une négresse est enceinte, son ventre prend une grosseur et un volume si énormes, qu'on s'attendrait presque à la voir mettre au monde deux ou trois enfants. Cependant, elle n'en produit ordinairement qu'un, dont elle se débarrasse avec une étonnante facilité. Cependant on a établi à Paramaribo des maisons tenues par des sages-femmes et où les négresses esclaves qui sont enceintes, vont faire leurs couches aux frais de leurs maîtres.

La négresse enceinte continue de vaquer à ses travaux, souvent jusqu'au jour même de l'accouchement, pour lequel elle n'a besoin que d'une voisine ou sage-femme qui reçoit le nouveau-né; ensuite l'accouchée lave elle-même son enfant, et le met à terre dans un pantyez ou morceau de toile de coton. Puis elle se lave dans une cuve d'eau tiède. Après s'être reposée pendant quelques heures, enveloppée dans une couverture, elle donne le sein à son enfant. Jamais vous ne verrez une négresse ou une indienne coucher son enfant sur le dos, même quand elle le prend sur ses genoux. Lorsqu'elle veut lui administrer quelques médicaments, elle le couche toujours sur le côté ou bien elle le pose assis et la tête levée.

Quatre ou cinq jours après l'accouchement, elle se rend avec son enfant, si c'est un garçon, chez le maître, si c'est une fille, chez la maîtresse, pour savoir quel nom on donnera au nouveau-né. Celles qui sont chrétiennes le font baptiser à l'église, et elles font des gâteaux qui se distribuent, sur de très-beaux plats, aux parents et aux amis. Cette cérémonie finie, elle s'en retourne dans sa petite case. Le moment étant venu de reprendre ses occupations journalières, ce qui a lieu ordinairement sept ou huit jours après l'accouchement, elle enveloppe son enfant dans un peu de toile sur son dos, lui laissant tous ses membres libres et elle s'en va se livrer au travail.

Les négresses esclaves sont en général d'excellentes mères. Aussitôt qu'elles ont commencé à allaiter leur enfant, ce qu'elles font toutes, elles s'abstiennent, pendant quelque temps, de toute communication avec leurs maris.

Le temps que dure l'allaitement est pour elles une admirable occasion de faire à leur aise le *takie-takie*. Et Dieu sait si, dans ces moments, le prochain est épargné et si les affaires de ménage des connaissances et même des amis restent à l'abri de toute atteinte et ne sont pas sacrifiées à l'impitoyable indiscrétion dont elles font toujours preuve en ces circonstances (Fig. 88).

A la mort d'un nègre ou d'une négresse, tous les assistants poussent des cris effroyables, se jetant sur le corps du mort, et lui adressant plusieurs questions auxquelles nécessairement le mort ne répond pas. Quand ils se sont bien assurés par son silence qu'il a réellement cessé de vivre, ils disent :

— Il est mort.

Alors ils le lavent et le mettent dans un cercueil. Le même jour, on le dépose en terre. On voit souvent assister à ces funérailles deux à trois cents personnes. Les hommes marchent les premiers; ensuite viennent les femmes et les enfants. Cette cérémonie est toujours suivie d'une collation composée de punch et de gâteaux. Les parents portent le deuil, qui se divise en grand et en petit deuil, pendant un certain temps. Il y a même de vieilles négresses qui ne le quittent jamais, en mémoire de leurs maîtres ou de leurs maris, quand elles ont eu le malheur de les perdre.

Les nègres qui ne sont pas chrétiens tiennent beaucoup à leur culte, qui consiste en une danse, laquelle a lieu le samedi à minuit, au clair de la lune. Cette cérémonie se tient sous l'arbre appelé kuttentrie, le plus fort et le plus haut de toute la colonie; il ressemble, comme nous l'avons dit, au grand noyer d'Europe, et ils l'adorent comme une divinité. La danse religieuse, qu'on appelle vulgairement *Mama*, est connue aussi sous les noms divers de *Wentie*, de *Watermama*, de *Mapokora* et d'*Ajainie*.

Dans les premières danses, le sacrificateur ou quasi est habillé comme un chef africain, tenant d'une main un couteau recourbé, et de l'autre, une branche qu'ils appellent sang-rafoe, et avec laquelle le quasi frappe tous les assistants, placés autour de lui et de l'arbre.

Ceux-ci répondent :

— Tata, tata, helpie wie (Dieu aide-moi).

Toutes ces cérémonies sont accompagnées de battements de mains, de cris et de contorsions tellement fortes et si violentes, qu'on croirait tous ces hommes près de tomber en défaillance.

Quand ils célèbrent la fête Ajainie Wentie, ou le sacrifice au tigre, on doit avoir quarante à cinquante oiseaux. A un signe donné par le sacrificateur, dont les habillements sont blancs et tachetés comme une peau de tigre, ces pauvres oiseaux sont déchirés par les assistants, au milieu de hurlements convulsifs et de cris effroyables. Ils sont ensuite apprêtés et servis par les mains du sacrificateur, ainsi que les boissons et les autres spiritueux qui ont été déposés préalablement au pied de l'arbre par les plus dévots et les plus fanatiques d'entre eux.

J'ai assisté, une nuit, à une de ces cérémonies, avec un créole qui me servait de guide et de protecteur, dans un bois voisin de la ville et appelé Picorno-bosch. Et j'ai pu voir ainsi de mes yeux tout ce spectacle aussi pittoresque que singulier.

Dans leurs réunions religieuses, les nègres se montrent plus cruels que les bêtes féroces elles-mêmes. C'est là aussi que se renouvelle et que s'attise la haine qu'ils portent aux blancs ou à d'autres habitants. La crainte qu'on a des effets de cette haine engage fréquemment de riches planteurs à faire porter sous ces arbres des rafraîchissements, et même souvent à témoigner un grand respect à l'arbre.

Il est très-prudent de ne jamais rien enlever de ce qu'on peut trouver au pied de ces arbres. J'ai souvent, dans mes courses, vu des objets de prix déposés sous les kuttentrees, tels que des ouvrages d'orfèvrerie, des coraux, des pièces de toile, des ustensiles, des fruits, et d'autres choses offertes ainsi en sacrifice aux divinités.

Un jour, vers onze heures du soir, nous suivions dans une embarcation le bord de la rivière de Comawyne, lorsque tout à coup notre chaloupe heurta contre un objet en bois que nous reconnûmes être une petite curiale ou barque de dix à douze pieds de long, et que nos nègres nous dirent être l'offrande d'un bosch-nègre. Je la fis retirer de l'eau et transporter chez moi. Elle contenait un cruchon de dram et un autre rempli de genièvre, une bouteille de vin de Bordeaux, un peigne, un miroir, une paire de ciseaux, des couteaux, des aiguilles, des épingles, du fil, différents échantillons de coton imprimé et de toile, une calebasse sculptée renfermant toutes sortes de semences et de fruits, des coraux et des perles fausses, enfin des choux, des pommes de terre et des oignons. C'était certainement la collection d'ex-voto la plus curieuse que j'eusse vue de ma vie.

Le lendemain je fis part à mes amis de la singulière trouvaille que j'avais faite la veille; mais ils me conseillèrent fortement de ne pas garder ces objets chez moi, car, d'après la nature du présent, ils jugèrent qu'il provenait de quelque chef des bosch-nègres qui, malade dans la ville ou dans les environs, envoyait cette offrande à la Mama-Snekie afin d'obtenir, par son entremise ou par celle de Jainie Wentie, sa prompte guérison et le terme de sa maladie.

De retour chez moi, je donnai les liqueurs et le vin à nos nègres, les bijoux aux femmes, et me réservai le reste, que je fis transporter chez un de mes amis. Étant blanc et étranger, j'aurais sans doute couru le plus grand danger, et ma vie et ma sûreté eussent été compromises, si on avait su que j'avais chez moi cette offrande religieuse faite par un chef des bosch-nègres; car on court un péril extrême en blessant leurs préjugés et en heurtant leurs principes religieux, et c'est là peut-être une des sources les plus fécondes des vengeances et des assassinats dont la colonie elle-même n'offre guère de fréquents exemples.

Un jour, un planteur se moquant de cette vénération des nègres pour leur Dieu et ne craignant pas de heurter leurs préjugés, résolut de faire abattre un de ces arbres, vénérable Nestor, qui se trouvait au milieu d'un de ses champs. Il en donna l'ordre à son bastien; mais ce nègre prudent fit observer à son maître, qu'en coupant l'arbre, il pourrait irriter les esclaves, et courir risque de compromettre sa vie. Le maître persista dans sa résolution. Force fut donc au bastien d'obéir à l'ordre qui lui était donné, et l'arbre fut abattu.

Huit à dix jours après, le maître fut saisi d'un tremblement dans tous ses membres. Il se fit conduire à la ville, où il perdit entièrement l'usage de ses jambes. Il vécut encore pendant quelques années dans un état complet de paralysie, et repassa en Europe, où il ne tarda pas à succomber. C'était l'effet de la vengeance des nègres.

L'anecdote suivante fera bien apprécier l'ignorance et la superstition des nègres. Un d'eux entendait lire sa sentence qui portait qu'il serait pendu jusqu'à ce que mort s'en suivît et qu'ensuite sa tête serait coupée et placée sur un poteau, pour servir d'exemple à ceux qui seraient tentés d'imiter le crime dont il s'était rendu coupable.

— Masra, dit-il aux juges, ce n'est rien d'être pendu; mais avoir la tête coupée, voilà ce qui me fait, en vérité, une peine extrême.

— Pourquoi? lui demanda l'un des juges, étonné de cette singulière observation.

— Masra, répondit le nègre avec le plus grand calme, comment voulez-vous que je puisse répondre à mama-snekie, quand je n'aurai plus de tête?

Ceux qui se sont convertis au christianisme se croient souvent tourmentés par l'apparition du diable et des revenants. Jamais un nègre, même un créole, ne consentirait à habiter une maison, dans laquelle serait mort un blanc, et qui serait restée pendant quelque temps sans être occupée, parce qu'ils sont persuadés que le mort reviendrait pendant la nuit pour les tourmenter. Les jongleurs ou devins ne manquent pas d'entretenir parmi les nègres cette superstition et cette crainte du malin esprit, parce que leur pouvoir est attaché à cette ignorante crédulité et qu'ils ont ainsi le plus grand intérêt à l'exploiter à leur bénéfice.

Quoique la traite des nègres soit abolie, on voit presque journellement des spectacles de ventes d'esclaves créoles par suite du décès des propriétaires ou par suite du mécontentement de ces maîtres qui veulent se défaire de quelque esclave.

J'ai vu un jour une jeune et très-belle créole chez un de mes amis qui, en ayant eu deux enfants, se proposait de l'affranchir, mais qui mourut le jour même où il se disposait à se rendre à la ville pour procéder à l'acte d'affranchissement. Par ce malheur inattendu, cette infortunée, qui était déjà considérée comme la maîtresse de la maison et qui était près de devenir la femme de son maître, se trouva tout à coup, par la mort de celui-ci, retombée avec ses enfants dans la condition d'esclave. Ils furent tous trois vendus comme tels. Cette vente fut un spectacle vraiment triste et déchirant à voir. Ce fut une scène de désolation difficile à décrire. Aussi, la pauvre mère tirait des larmes des yeux de tous ceux qui l'avaient connue et qui déjà la regardaient comme une femme légitime et libre (Fig. 89).

Lorsqu'on visite les nègres, soit dans les plantations, soit dans la ville, on est frappé d'étonnement en voyant la force et la bonne constitution de tous ces hommes robustes, carrés, déve-

loppés avec une incroyable puissance de taille et de poitrine.

Leurs enfants sont élevés comme ceux des Indiens. On les laisse jouir d'une entière liberté et surtout de l'usage de leurs membres, ce qui les développe d'une manière aussi énergique et les rend aussi robustes. Aussi, vous ne rencontrerez pas parmi eux un seul bossu ni un seul boiteux, à moins qu'ils ne le soient devenus par suite d'un accident. Les enfants acquièrent, dès le plus bas âge, de la force, de l'adresse, de l'agilité, et on est tout surpris de les voir prendre part aux travaux ou aux occupations de leurs parents à un âge où, en Europe, l'enfant, lié et emmaillotté de tous les côtés, peut à peine remuer les bras et se tenir ferme sur ses jambes.

Ainsi commence, pour ainsi dire, dès le berceau cet exercice qui les assouplit si prodigieusement et les dresse aux durs et rudes travaux qu'ils sont destinés à accomplir plus tard pendant toute la durée de leur existence. Ils acquièrent, en même temps que la vigueur du corps qui les prépare aux fatigues de tout genre, une santé robuste qui résiste facilement aux privations auxquelles ils sont parfois soumis et à la nourriture généralement mauvaise et peu succulente qu'on leur donne.

# CHAPITRE VIII.

Les Bosch-Nègres ou Nègres-Marrons. — Leurs Mœurs. — Leurs Habitudes. — Leurs Croyances.

Pour savoir quelle est l'origine de cette espèce de nègres libres qu'on appelle *Bosch-Nègres,* ou nègres-marrons, il faut remonter à l'époque de la conquête de ce pays par les Européens qui vinrent s'y fixer, en amenant avec eux leurs esclaves ou leurs noirs, originaires des côtes de la Guinée ou d'Angola en Afrique. Ils conservent toujours les coutumes religieuses et civiles de leur pays natal, ainsi que leur couleur, lorsqu'ils ne s'allient qu'entre eux. Leur taille est forte; ils ont les membres gros et forts, la poitrine large et bien développée, le visage et le nez plats, les lèvres épaisses, les dents belles et très-blanches. Leurs cheveux et leur barbe consistent en une laine cotonneuse, forte, courte et crépue. Dans un âge avancé, ils deviennent gris comme les Européens (Fig. 91. *c*).

Ces bosch-nègres tiennent donc leur origine de quelques esclaves noirs, que l'on appelle aussi *Marrons,* et qui, après s'être soustraits à la domination de leurs maîtres, profitèrent des troubles intérieurs qui régnaient dans la colonie et qui étaient causés par les invasions des ennemis, pour échapper à l'esclavage. Ils se fixèrent le long des rivières, dans des forêts et au milieu de marais presque inabordables, dans lesquels il était impossible de pénétrer, et où, sous le commandement de quelques chefs, ils s'étaient retranchés pour se mettre à l'abri des attaques qu'on aurait pu diriger contre eux pour les reconquérir.

Ainsi leur nombre allait s'accroissant, tous les ans, des esclaves fugitifs qui parvenaient à se soustraire à leurs maîtres, et se sentaient entraînés vers cette vie de liberté que menaient les tribus de leurs compagnons sur les terrains demeurés vagues à certains points de la lisière de la colonie.

Vers 1650 à 1660, ces marrons commencèrent à inquiéter les colons anglais par des incursions violentes qu'ils firent dans les plantations.

En 1690, ils s'étaient déjà tellement accrus, qu'on estimait leur nombre à environ cinq ou six mille. Aujourd'hui ils peuvent s'élever à 25 ou 30 mille individus.

Les attaques que ces marrons dirigèrent contre la colonie, devinrent si fréquentes, et elles étaient toujours accompagnées de tant d'atrocités, que les issues des plantations étaient devenues en quelque sorte le théâtre d'une guerre continuelle. Dans les années 1730 et suivantes, leur exemple eut pour résultat d'encourager les esclaves des habitations à se révolter à leur tour, et les colons ne pouvaient plus y rester en sûreté, pressés entre le double danger qui les menaçait au dedans et au dehors. On se détermina donc à organiser des patrouilles; on envoya contre les marrons de forts détachements bien armés et bien décidés; mais toutes ces mesures restèrent sans succès, quoique l'on parvînt quelquefois à les disperser, à ruiner leurs habitations, leurs villages et leurs retranchements, à détruire leurs provisions et à faire des prisonniers. Mais, si rude que fût la guerre qu'on ne cessait de leur faire, et si grande que fût l'ardeur qu'on mettait à les poursuivre, les alarmes qu'ils répandaient n'en continuaient pas moins, et eux-mêmes grossissaient chaque jour en nombre et croissaient chaque jour en audace.

Dans le premier chapitre de cet ouvrage nous avons dit quelles luttes les habitants de la colonie eurent à soutenir, à l'origine, non-seulement contre les Indiens mêmes du pays et contre les flibustiers, les Anglais et autres ennemis de ces établissements, mais aussi contre les nègres-marrons, qui, refoulés au fond des savanes après s'être échappés des plantations, avaient à la fois à se venger de leurs maîtres et à chercher de quoi subvenir à leurs besoins. Ce fut par des attaques réitérées contre les colons qu'ils satisfirent à ce premier besoin, et ce fut par des rapines constantes dans les établissements qu'ils satisfirent au second. Ces

attaques furent souvent conduites et ces rapines exercées avec un acharnement et un débordement de fureur dont l'histoire des peuples sauvages offre seule l'exemple. Nous avons indiqué les guerres terribles que les marrons établis sur les bords de la rivière de Sarameca firent aux colons dans le cours des années 1726, 1728 et 1730. Ces guerres, bien qu'interrompues souvent par des traités, ne se terminèrent pas entièrement par celui de 1730, qui obligeait la colonie à la prestation d'un tribut déguisé sous la forme de présents. La population des marrons répandus dans la solitude des savanes et des forêts et s'y développant dans leur société, presque aussi farouche que celle des animaux qui partageaient avec eux et leur disputaient souvent les retraites solitaires où ils vivaient, devait se tenir en quelque sorte dans un état permanent d'hostilité, soit contre les tribus ennemies, soit contre les colons, avec lesquels une paix ne pouvait nécessairement avoir ce caractère de franchise et de stabilité que donnent un intérêt commun et des égards réciproques. Ces égards n'existaient pas, cet intérêt non plus. C'était de la part des colons la crainte continuelle des irruptions de ces barbares et la nécessité de se tenir constamment en garde contre les hordes errantes qui, poussées par des rancunes héréditaires, essayaient fréquemment d'arrêter la marche d'une industrie ardente à régler par les lumières de l'homme l'exubérant travail de production du sol de ces contrées. De la part des marrons c'était ce brutal instinct de la destruction que réveillait parfois en eux leur propre nature, mais plus souvent cet esprit de révolte dont les animait quelque chef énergique et brûlant de mesurer sa force sauvage avec la force calculée de la civilisation.

Nous avons vu les hostilités se continuer pendant près d'un demi-siècle, c'est-à-dire, jusqu'en 1762, avec les marrons de Sarameca et avec ceux d'Ouca sur la rivière de Surinam.

Chacune de ces invasions était précédée d'un mouvement extraordinaire dans les forêts. Des bruits sinistres circulaient dans les savanes. Les flûtes de fer y sifflaient nuit et jour et convoquaient les gens de guerre dans les retraites les plus cachées de ces solitudes. Des conciliabules se tenaient au milieu des marais déserts.

Parfois, au sein d'une nuit ténébreuse, le voyageur égaré dans sa route y eût vu subitement briller des lumières inaccoutumées, et étinceler çà et là des brasiers autour desquels se démenaient, en se découpant sur les flammes, des groupes noirs et tumultueux qui gesticulaient avec force et s'entretenaient avec une incroyable énergie de paroles. Des cris se faisaient entendre sous chaque arbre; des voix partaient de chaque buisson. Par moments il s'y mêlait des aboiements de gros chiens, par moments des sons prolongés de flûtes ou des explosions d'armes à feu, qui de bien loin avertissaient de la venue de quelque bande amie ou alliée. Vous eussiez dit de quelque enfer mystérieux, à entendre ces bruits sans noms et à voir ces formes étranges qui s'agitaient et se confondaient dans un incompréhensible pêle-mêle. Car c'étaient, à la vérité, les nègres-marrons qui se concertaient sur les entreprises guerrières qu'il s'agissait d'exécuter. On s'excitait, on se stimulait de toutes les façons. Chacun apportait le grief qu'il avait à faire valoir contre les hommes blancs.

L'un parlait de la patrie d'où on l'avait enlevé tout petit et qu'il n'avait pu oublier; l'autre rappelait le souvenir de quelque peine grave à laquelle lui ou l'un des siens avait été soumis. Qui remémorait la dureté de ses maîtres et le rude travail auquel on l'avait soumis; qui montrait ses membres où se trouvait encore l'empreinte des fers dont il avait été chargé ou du bâton sous lequel il avait plus d'une fois gémi. Tous avaient un motif de haine à dire, et, par conséquent, une vengeance à exercer. Toutes ces haines et ces vengeances se stimulaient encore par des libations effrénées de dram.

Cela durait plusieurs jours et plusieurs nuits, mais bien loin de toute habitation, afin que le secret de l'invasion à opérer ne fût pas exposé à être trahi. Puis, le plan d'attaque bien concerté, et tous les ordres rigoureusement distribués, on apprêtait ses armes et l'on marchait vers le point désigné de la colonie, où il avait été résolu que l'on transporterait la guerre.

Quelques jours après, il y avait des plantations entièrement détruites, des maisons dévastées par l'incendie, des magasins pillés, du sang et des morts, des ruines et des débris.

C'est que, par une nuit obscure, une nuée de nègres-marrons y étaient tombés, la flamme et le fer à la main.

C'est qu'ils y avaient exercé toutes les vengeances sauvages de la barbarie. Les femmes, les enfants, tout avait été égorgé. Tout le sol avait été bouleversé comme si une trombe de feu y eût passé.

Ces dévastations et ces massacres partiels avaient, depuis longtemps, désolé la colonie. Il était impossible d'avoir, sans cesse et partout, des yeux pour observer et des bras pour tenir en échec la population vagabonde des marrons, qui, se multipliant de tous côtés par des marches rapides, tombaient ainsi toujours sur les points où on les attendait le moins. Alors, voyant qu'il n'y avait pas moyen de les subjuguer ni de les tenir en respect par la force des armes, le conseil de police de la colonie commença à rechercher les moyens de conclure la paix avec eux. Les négociations furent nécessairement d'une extrême difficulté d'abord. Cependant on parvint à atteindre un commencement de succès, et des préliminaires de paix furent conclus et signés, non sans qu'ils eussent eu à surmonter les plus grands obstacles, que les rebelles ne cessaient de susciter de toutes les manières. Ce fut en l'an 1759 que l'accord eut lieu dans les cantonnements des marrons entre leurs chefs et deux députés de la colonie. Cet accord ne fut qu'une trêve ou suspension d'armes. Il portait que les hostilités cesseraient immédiatement entre les deux partis pour le terme d'une année; et, pour assurer cette stipulation préparatoire, il fut admis que, de part et d'autre, on fournirait des otages dont la tête répondit de l'observation de cet armistice. Il fut arrêté, en outre, que, dans le cours de cette trêve, la colonie fournirait aux marrons des présents en signe de la continuation de la paix, et que ces présents leur seraient remis près du fort Armena, comme on s'engageait à le faire dans la suite,

de quatre en quatre années, si la paix parvenait à s'établir solidement au delà de la trêve conclue.

Conformément à ce dernier article des préliminaires, le major Meyer fut envoyé avec un fort détachement de soldats, et porta aux marrons les présents convenus.

L'année suivante, au mois de mai, la paix définitive fut conclue par cet officier avec les nègres-marrons de Juca.

Deux années après la signature de ce traité, la paix intervint également avec les nègres-marrons établis sur le bord de la rivière de Sarameca.

L'existence de ces peuplades affranchies de tout bien, et jouissant de la vie libre des forêts, est du plus funeste exemple pour les nègres des plantations. Ceux-ci, livrés à un travail pénible, comparent sans cesse leur vie de labeur et leur position d'esclave, à celle des marrons, qui n'ont ni maître à servir, ni d'autre travail à accomplir que celui nécessité par leurs propres besoins, auxquels, du reste, la riche nature du sol et l'abondance de la chasse pourvoient si amplement et avec si peu de peine. Cette comparaison si naturelle entretient parmi les nègres des plantations un goût d'indépendance qui les porte nécessairement à recourir au moyen de la révolte, quand ils en trouvent l'occasion; ou, au moins, à se sauver de leurs maîtres pour se retirer au fond des forêts, où ils s'associent en peuplades nouvelles, quand ils peuvent s'y réunir en assez grand nombre.

Il n'est pas rare que l'on trouve, dans les solitudes les plus reculées, quelque nègre isolé qui y a passé des années tout entières, séquestré de toute communication avec les hommes.

Il m'est arrivé un jour, en remontant le cours d'une crique qui serpentait dans une forêt presque impraticable, de rencontrer un de ces nègres fugitifs qui se trouvait en cet endroit depuis trois années. Il n'avait ni femme, ni enfant, ni ami, ni compagnon, et vivait de crabes, de singes, de serpents, de bananes, de tout ce que la nature lui offrait. Il ne s'était aventuré que deux fois dans la ville de Paramaribo, pour y troquer du cacao et du bois contre du plomb, de la poudre et du genièvre. Cet homme vivait là, heureux et libre, comme les oiseaux des arbres et comme les hôtes de la forêt, ne désirant rien de plus que ce que la chasse et les produits du sol lui fournissaient (Fig. 90).

Il arrive assez fréquemment que ces nègres fugitifs tombent entre les mains des marrons ou des Indiens, qui les ramènent impitoyablement à leurs maîtres ou aux forts de la colonie, pour toucher la prime fixée comme récompense, par les capitulations conclues avec eux.

En général, les traités établis entre les autorités de la colonie et les nègres-marrons, sont exécutés par ceux-ci avec assez de bonne foi.

Il serait difficile de croire que, parmi les chefs des bosch-nègres, dont quelques-uns sortent à peine de l'esclavage et dont la plupart n'ont pas de quoi se couvrir, il existe autant d'esprit de rivalité et d'ambition que chez les fonctionnaires européens. Toutes ces petites passions, toutes ces discussions et ces froissements d'amour-propre, qui semblent être le partage exclusif des peuples civilisés, se retrouvent aussi chez ces hommes de la nature. Leur société sauvage, et en quelque sorte primitive, offre ainsi tout ce spectacle intérieur de luttes et de débats dont nous sommes témoins dans la nôtre. Ils éclatent surtout lorsqu'il s'agit de quelque cérémonie ou de quelque députation. Chacun des chefs veut y avoir le pas et la place d'honneur, et les raisons d'étiquette y deviennent souvent des causes de graves dissensions et de sérieuses inimitiés, qui dégénèrent assez fréquemment en de sanglantes querelles.

Je citerai ici un exemple assez curieux d'une de ces disputes de préséance.

Un jour il était question de partir pour aller recevoir les présents à l'un des forts ou postes de la colonie. Une discussion s'éleva entre le sous-granman et le major fiscal, pour savoir lequel des deux se tiendrait à la droite du granman.

Chacun prétendait à la place d'honneur, et refusait de la céder à l'autre. Les choses en vinrent au point qu'on craignit un combat entre les deux rivaux, et que toutes les représentations du gouvernement eurent la plus grande difficulté à l'empêcher.

Il fut enfin décidé qu'on se rendrait à la ville et qu'on se soumettrait à la décision d'un conseil de bourgeois. Celui-ci prit gravement connaissance de l'affaire, et, après avoir entendu les deux parties, et mûrement pesé les réclamations de l'une et de l'autre, décida que, lorsque la députation viendrait au fort ou dans toute autre cérémonie, le sous-granman marcherait à la droite du granman, et le fiscal à la gauche. Rarement, sans doute, les questions de préséance dans nos cours européennes furent l'objet d'une discussion plus grave et plus difficile.

Je parlerai maintenant de la manière dont ces récompenses ou présents sont remis aux marrons en vertu des capitulations.

Dès huit heures du matin, deux conseillers et députés commissionnaires, un clerc juré et un teneur de livres et caissier, avec une escorte militaire, se réunissent sous une loge de tamarin.

On ne tarde pas à apercevoir les bosch-nègres ayant à leur tête leur granman. A sa gauche marche le major fiscal; à sa droite, le capitaine sous-granman. Il est suivi de tous les capitaines de villages ou combés (Fig. 92).

Les chefs sont :

| | | |
|---|---|---|
| Le Groot opperhoofd, | Frobie, | van het dorp Anderblaauw. |
| Le Majoor en Fiskaal, | Guari, | idem. |
| Le Klein opperhoofd kapitein, | Agosfoe, | idem. |
| idem. | Bosfoe, créole condre. | idem. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Le Klein opperhoofd kapitein, | Quasi Apontie, | | van het dorp Clement. |
| idem. | Byman, | Onder. | Iroa. |
| idem. | Apice, | Crique. | Tabbesge. |
| idem. | Kwakoe, | Combe. | La Paix. |
| idem. | Koffy van bly, | Onder. | Iroa. |
| idem. | Cojo Mansi, | idem. | Mansi. |
| idem. | Andries van Velsen, | idem. | Remont-Court. |
| idem. | Koffy Abouta, | idem. | Patro |
| idem. | André, | idem. | Castilla. |
| idem. | Kwakoe van Amson, | idem. | Amson. |
| idem. | Combie, | idem. | Godo Horri. |
| idem. | Aero, | idem. | idem. |
| idem. | Naco, | idem. | L'Espérance. |
| idem. | Pietje Affangoë, | idem. | Ostogier. |

Aussitôt la députation se place au-devant de la loge pour attendre l'arrivée des bosch-nègres, et, après les formalités usitées dans ces sortes de cérémonies, pendant lesquelles les nègres montrent beaucoup de hauteur et semblent même vouloir faire regarder comme une faveur leur consentement à conclure un nouveau traité, on les introduit sous la tente, où sont étalés les présents suivants :

Un habit de capitaine galonné.
Un chapeau rond idem.
Trois fusils de chasse.
Trois petits barrils de poudre de 25 livres.
Cinquante livres de dragées.
Soixante pierres à fusil.
Treize houes.
Treize haches.
Huit couperets.
Vingt sabres.
Une pierre à aiguiser.
Cinquante couteaux de matelots.
Neuf rasoirs.
Huit paires de ciseaux.
Vingt boîtes à fusils et briquets.
Une hache de menuisier.
Une hache de charpentier.
Quarante-huit gallons de dram.
Deux pièces de fayence, dite Platille Royale.
Vingt miroirs.
Cinq livres de colifichets.
Vingt-trois livres de coraux.
Une robe de chambre
Une pièce de coton blanc.
Une pierre salaporis.
Trois pièces de vrieshe bont.
Une demi pièce de toile d'Osnabruck.
Une demi-livre de fil.
Cinq pièces de mouchoirs.
Un petit rouleau de toile de Flandre pour trois hamacs.
Cent aiguilles.
Cinquante hameçons.
Huit pots de fer.
Trois pelles.
Un tonneau de sel.
Une seringue.
Dix pièces de savon.
Une lancette.
Un lavabo.

Après que plusieurs d'entre eux ont scrupuleusement examiné ces présents, pièce par pièce, ils en viennent faire le rapport à leur granman. Alors ils forment entre eux une espèce de conseil. Quelquefois la délibération est très-animée; quelquefois même on les a vus, dans leur mécontentement, s'éloigner et traverser la rivière, comme s'ils voulaient s'en retourner. Mais on les adoucit ordinairement en leur promettant que, la prochaine fois, les présents qu'ils mentionneront dans le nouveau traité seront plus beaux. Ils finissent enfin par accepter : mais ce n'est pas sans peine, et sans avoir fait des observations désagréables ou même des menaces, que la députation est obligée de souffrir, à cause de sa faiblesse et des dangers qu'elle a à craindre de pareils voisins.

Quand tous ces préliminaires, qui, au fond, ne prennent leur source que dans l'intention de faire acte d'autorité, sont terminés, le granman et ses deux officiers prennent place devant une table, et alors une nouvelle discussion s'engage sur les présents, sur les endroits où les nègres-marrons peuvent commercer, débarquer ou séjourner en liberté, lorsqu'ils viennent à la ville, de leurs villages ou combés, lesquels se composent de misérables huttes éparses dans les bois, au bord des criques sur lesquelles ils jettent des ponts ordinairement gardés par un de leurs hommes (Fig. 95), et le plus souvent au milieu des marais (Fig. 94 et 95); et enfin sur le renouvellement des otages; car ils ont toujours dans leur camp un blanc qui est garant de la paix conclue. Ils s'engagent aussi à livrer aux autorités de Surinam tous les nouveaux

marrons qu'ils pourraient découvrir, ou qui, échappés des plantations, viendraient chercher à s'établir parmi eux et partager une destinée qui, quoique peu heureuse selon nos idées reçues, leur paraît cependant préférable au sort des esclaves soumis au rude labeur des plantations.

Dans une des dernières cérémonies de cette nature, qui eurent lieu pendant mon séjour à Surinam, un des conseillers proposa aux bosch-nègres de venir recevoir leurs présents dans la ville même de Paramaribo, en leur disant que ce serait en même temps l'occasion d'une fête que la colonie s'empresserait de leur donner. Le granmam, soupçonnant dans cette invitation quelque piége où on voulait attirer les envoyés des bosch-nègres, se leva en secouant la tête, et répondit que ni lui ni ses honorables frères ne viendraient jamais recevoir des présents dans un pareil filet. Aussi, comme on le pense bien, il ne fut plus question de revenir à cette proposition, et l'on procéda immédiatement au serment, afin de ne pas exciter davantage la défiance de ces hommes avec lesquels on a tant de motifs de vivre en paix.

On apporta un vase contenant du vin; chacun des députés se pratiqua une petite incision au bout du doigt, et laissa le sang qui en sortit s'imbiber dans un peu de coton, qui fut ensuite pressé dans le vin. Alors tous ceux qui sont chargés de donner au traité sa forme authentique, boivent de ce vin ou même simplement le touchent de leurs lèvres. Par cette cérémonie l'acte reçoit sa sanction suprême, et la paix est de nouveau conclue pour le terme de quatre années. En général, les bosch-nègres sont assez fidèles à ce serment, et il s'est rarement vu qu'ils aient faussé une parole une fois donnée dans la forme que nous venons de décrire.

Chacun de ces chefs prend, dans les présents donnés par la colonie, la part qui lui revient, et la distribue dans son village ou combé. La part de chacun n'est guère importante, comme on l'a vu par la liste des objets qui composent le tribut.

Soit dans leurs camps, soit dans les villages, il n'y a aucun signe de distinction particulier entre les chefs et les autres nègres. Ils vont tous nus, même les femmes et les filles. Ils se bornent simplement à cacher leur sexe. Les chefs seuls portent un bâton comme une marque de leur autorité, quand ils se rendent dans un village voisin ou dans une tribu amie.

Voici quelques détails sur la manière de commercer des bosch-nègres, dans les endroits qui leurs sont désignés par le traité de paix.

Un de leurs canots ou curiales, qui sont ordinairement de la longueur de trente pieds, vint aborder à la plantation Raka-Rake où je me trouvais alors (Fig. 96). Ils apportaient du riz, des bois rares, des singes, des perroquets, du miel, et prenaient en échange, suivant leur usage, du dram ou genièvre, du vin de France et de Rhin, du porter, des clous, du plomb, du beurre, du fromage, etc. J'ai moi-même échangé avec eux des perles fausses et des coraux contre des armures et des instruments indiens. Avant leur départ, et tous leurs marchés conclus, ils versent du dram dans une callebasse, en levant la main vers le ciel, ensuite ils boivent et crachent alternativement trois fois de suite. Après cela, ils se mettent à jouer d'une espèce de flûte pour éloigner le malin esprit, s'embarquent et repartent. On voit que tout cela ne laisse pas que d'être fort bizarre. Aussi, l'arrivée des trafiquants des bosch-nègres est un singulier objet de curiosité pour les étrangers qui visitent la colonie. C'est un spectacle toujours animé, toujours nouveau, toujours pittoresque.

On voit très-rarement paraître des femmes parmi les députations; et, en général, toutes celles des bosch-nègres ont peu de rapports avec la colonie, même pour les relations de commerce. Cela provient de ce que, lors de la formation des peuplades de nègres-marrons, ceux-ci se trouvèrent forcés de faire des incursions sur les plantations et d'y enlever des femmes. Par les motifs dont nous avons parlé plus haut, ces enlèvements ne purent pas être punis, et il devint impossible aux colons de rentrer en possession des négresses qu'ils avaient perdues, parce que les bosch-nègres mirent la plus grande attention à cacher ces femmes au fond de leurs forêts inabordables et à les mettre à l'abri des recherches et des poursuites de leurs maîtres. C'est donc en quelque sorte par mesure de précaution qu'ils ne permettent jamais aux femmes de les accompagner dans la colonie; car ils craignent qu'on ne revendique aujourd'hui les descendantes des esclaves enlevées il y a plus d'un siècle. Précaution fort inutile, du reste, parce qu'on ne désire rien autant que de rester en paix avec cette population si dangereuse pour le repos de la colonie.

D'un autre côté, plusieurs de ces négresses avaient des attachements dans les plantations, et ne souffraient qu'avec peine la nouvelle position que les enlèvements leur avaient donnée. Aussi, profitant quelquefois de la liberté qu'on leur laissait à l'origine, elles s'échappaient, par la suite, des établissements des bosch-nègres et revenaient dans les plantations. Ce fut là un nouveau motif pour engager les marrons à les éloigner de la colonie, et à leur ôter les moyens de s'échapper. Pour diminuer autant que possible la facilité des évasions, ils recoururent à un procédé assez bizarre et attachèrent au cou de ces femmes des sonnettes ou des grelots, pour être avertis du moindre mouvement qu'elles feraient, soit pour prendre la fuite, soit lorsqu'elles seraient enlevées par d'autres nègres. J'en ai vu moi-même une dans une plantation, qui avait au cou et au corps des grelots et une sonnette. J'en demandai la raison au capitaine bosch-nègres, qui me raconta tout ce que je viens de dire. Il ajouta que cette femme s'était déjà évadée, et s'était retirée chez d'autres bosch-nègres qui l'avaient restituée au propriétaire. Les grelots et la sonnette devaient, pensait-il, s'opposer efficacement à une évasion nouvelle (Fig. 91. *a*).

Depuis cette époque, les femmes se sont multipliées chez les bosch-nègres; mais l'habitude s'est perpétuée, et leurs femmes ne viennent que fort rarement à la colonie ou à la ville. Elles sont ordinairement nues chez elles, et elles ne mettent leurs habillements de luxe que pour recevoir les étrangers ou pour aller dans les tribus voisines, où elles mettent une certaine coquetterie,

assez naturelle, du reste, à se montrer aussi belles et aussi splendidement parées que possible (Fig. 97).

La défiance que montrent, en général, les bosch-nègres, se fait apercevoir seulement quand ils sortent de chez eux, mais elle n'existe plus quand ils reçoivent un étranger, surtout un blanc. Ils étalent alors un luxe vraiment européen, mais sans ordre ni goût. Une belle nappe de Silésie recouvre une table commune. Une callebasse fait face à un vase d'or ou de cristal. Sur une foule de plats ou d'assiettes de toutes les formes et de toutes les dimensions sont servis le bakkeljaaw et le chevreuil, la banane rôtie et bouillie, et enfin, pour service du milieu, l'indispensable ouilpot. C'est une confusion complète, un pêle-mêle qui forme les oppositions les plus saisissantes. C'est la misère et la richesse côte à côte, et le luxe y est aussi grand que la pauvreté.

Cette même confusion règne dans tout l'intérieur. A côté d'un fauteuil doré et couvert en étoffe cramoisie, on voit une chaise de bois blanc. Un fusil est suspendu près d'un tronc d'arbre. De petites figures en terre cuite sont attachées à la muraille près des copies gravées de Vernet et de Teniers. Les pagales, les paniers, un lit, un hamac et une foule d'autres objets se trouvent placés confusément dans toutes les pièces de la maison. Les poulets, les canards et même jusqu'aux porcs ont la libre entrée de la maison. On conçoit ce que tout cela présente de pittoresque, mais en même temps de dégoûtant. Aussi, il est difficile de se défendre, au premier moment, d'un certain mouvement de répugnance.

Il n'y a chez les bosch-nègres, comme je l'ai dit plus haut, aucun signe de distinction, et les étrangers, même lorsqu'ils entrent chez un chef ou fonctionnaire supérieur, peuvent à peine s'en apercevoir. Me trouvant un jour, de bon matin, au bord de l'eau, à Paramaribo, je vis une curiale ou canot qui abordait. Sur l'avant était un jeune nègre, au milieu un vieillard couvert de cheveux gris, et à l'arrière un nègre musculeux comme un hercule, et qui était chargé de la direction du bateau. Ces trois personnages étaient presque entièrement nus; leur sexe seul était caché. Le vieillard avait aux bras et aux jambes des ornements en fer et en corail, ainsi qu'un coutelas nu au côté. Deux ou trois nègres placés près de moi s'écrièrent en le voyant avec un certain mouvement de respect:

— Wan, grand wan bigi bosch-nègre (un grand, un nègre de distinction).

Ce vieillard ayant mis pied à terre, un des nègres apporta une pagale, dont il retira un chapeau de livrée qu'il donna au jeune nègre, qui le plaça sur sa tête en riant et en se dressant d'un air plein d'orgueil et de fierté. Le vieillard s'enveloppa d'une grande robe de chambre qu'il releva de la main gauche, et de la droite, il prit un bâton pareil à celui d'un tambour major, et qui était surmonté d'un pommeau en or ou doré. Alors il prit un air grave et imposant; et, la tête levée et allongeant le pas, il partit suivi de son petit nègre qui croisa les bras sur sa poitrine, et régla ses mouvements et ses pas sur ceux de son maître. La vue de ces deux hommes me frappa tellement que je les suivis pendant quelques moments, avec une vive curiosité, pour avoir le temps de prendre l'esquisse que je reproduis ici (Fig. 98).

L'autre nègre resta près de la curiale où je le retrouvai le soir, mangeant sa banane. Le vieillard revenait dans le même moment. Aussitôt que le nègre le vit, il le salua de la main, en portant son pied en arrière, comme font nos paysans d'Europe. Le vieillard déposa son bâton; la robe de chambre et le chapeau furent renfermés dans la pagale qu'on plaça dans le canot; et la marée qui commençait à monter précisément en ce moment, porta en quelques heures dans le haut du pays le chef bosch-nègre et ses deux compagnons.

Lorsqu'un chef voyage dans l'intérieur, il est suivi par un ou deux jeunes nègres, et il porte à la main le signe de sa dignité, qui est un long bambou entrelacé de larges feuilles, et surmonté d'un gros pommeau ou plutôt d'une boule à peu près comme les cannes dont se servent nos tambours majors (fig. 99).

Les bosch-nègres sont fort défiants envers les Européens. Aussi, pour savoir tout ce qui se passe dans la colonie, ils ont établi un moyen de correspondance non moins prompt que le télégraphe. Qu'un événement qui est de nature à les intéresser, arrive dans la ville, ou y soit connu, tel qu'un armement, la mort d'un grand personnage ou l'arrivée d'un navire, un de ces bosch-nègres, qui fait le métier d'espion et entretient des intelligences avec plusieurs nègres de la ville, qui ne manquent pas de lui dire ce qui se passe, se rend aussitôt dans la campagne et, se servant d'un petit instrument de plomb, fait comme une flûte, mais carré, et n'ayant qu'un trou au milieu, il souffle dedans avec force (Fig. 91. *b*). Le son, entendu à plus d'une lieue de distance, est répété par d'autres nègres appostés à cet effet; et, au bout de quelques minutes, les villages des bosch-nègres apprennent qu'il est arrivé quelque chose de nouveau. Alors toute la forêt, toute la savane se met en mouvement. On s'agite de toutes parts, on s'empresse d'accourir en armes, on s'interroge, on prend mille précautions, on apposte des sentinelles. L'alarme est générale, et chacun est préparé aux événements qu'on s'explique toujours au pis. Chaque village prend l'aspect d'un camp. Les flèches s'aiguisent, les fusils se mettent en état. On dresse des plans de guerre, on se ménage des retraites en cas de défaite, et on va souvent jusqu'à se partager par la pensée le butin sur lequel on compte en cas de victoire. Souvent cependant toutes ces mesures sont prises inutilement, et l'alarme n'est qu'une fausse alerte que l'événement vient expliquer d'une autre manière, c'est-à-dire, par le fait le plus simple du monde. Toutefois on conçoit combien, avec de pareilles précautions, il est difficile de surprendre les nègres-marrons dans les solitudes qu'ils habitent.

M'étant un jour rendu à un combé chez M. Mortier, il me donna un nègre qui devait me conduire par l'intérieur des bois. A peine avions-nous fait une lieue de chemin, qu'un son lugubre et prolongé se fit entendre dans la solitude de la forêt. Aussitôt mon guide s'arrêta tout court, avec une sorte d'effroi qu'il ne se donnait pas la peine de cacher, prêtant attentivement l'oreille à ce bruit étrange et me disant :

— Masra, Masra, bosch-negers !

Un second et un troisième son se firent encore entendre, et furent répétés au bout de quelques minutes par tous les échos de la forêt.

Mon nègre, de plus en plus effrayé, me dit qu'il y avait quelque chose de nouveau, mais qu'il ignorait complétement ce que ce pouvait être.

Enfin, arrivé chez mon ami, nous avions à peine pris place à table, qu'un coup de canon se fit entendre. Nous ne sûmes d'abord quel en pouvait être le motif. Mais, en l'entendant répéter, nous jugeâmes qu'un navire venait d'entrer dans la rivière de Surinam; ce qui se trouva vrai, c'était un bateau à vapeur venant d'Europe. La vue de ce navire marchant avec une incroyable rapidité sans le secours d'aucune voile, avait été un spectacle si nouveau et si inexplicable pour les espions des bosch-nègres, qu'ils n'avaient pas cru pouvoir se dispenser d'en donner connaissance à leurs compagnons.

Les pratiques et les croyances religieuses des bosch-nègres sont les mêmes que celles des nègres des plantations. Issus de la race de ceux-ci, ils en ont conservé les rites et les superstitions qu'ils ont transportés au fond de leurs solitudes. C'est pourquoi nous renvoyons pour ce sujet le lecteur à ce que nous avons dit des usages religieux des autres nègres, c'est-à-dire de ceux des plantations.

Nous avons parlé, dans l'article consacré aux nègres, des sacrifices que les bosch-nègres ont l'habitude de faire, en cas de maladie, à leurs divinités pour implorer d'elles quelque faveur, surtout le rétablissement des malades.

C'est ordinairement à la nouvelle lune que se font ces offrandes. Le bosch-nègre place dans une petite curiale une foule d'objets du genre de ceux dont j'ai parlé; et à la marée montante, il l'abandonne au courant de la rivière, pour qu'elle puisse arriver jusque dans le haut du pays. La Mama-Snekie, croit-on, reçoit l'offrande et fait dans la curiale le choix de tout ce qui lui convient. Et cependant ce sont les flots seuls qui en font leur proie, presque toujours; car les nègres eux-mêmes y mettent rarement la main par respect pour ces pieux présents.

Comme il se trouve aussi parmi ces bosch-nègres des Quasi ou Devins, un de ces derniers, instruit de l'offrande, et qui veut aussi profiter de l'occasion pour avoir quelque chose, ne manque guère de venir trouver le malade, et de lui dire que Jenie ou Tata-Tata a fait aussi choix de quelques cotonnades et de quelques liqueurs. Il règle sa demande d'après les moyens du malade; mais il a bien soin de ne commencer ni prières, ni cérémonies, ni cantiques, avant d'avoir reçu ce qu'il a demandé. On conçoit que le malade n'en est pas quitte à bon marché, surtout s'il est riche. Les Quasi tirent ainsi de grands bénéfices de la superstition de ceux qui invoquent leur secours.

Au surplus, je ferai remarquer ici que la plus grande partie de ces bateaux est submergée avant d'arriver à sa destination et perdue, ainsi que les offrandes qu'on a eu soin d'y placer. Ce qui n'empêche pas les bosch-nègres de croire que leur dieu a accepté leurs présents et qu'il sera favorable à la demande ou à la prière qu'ils lui ont faite.

La vie et l'histoire des bosch-nègres réclameraient l'espace d'un volume tout entier, s'il nous fallait entrer dans tous les mille détails qu'elles présentent. Mais, notre intention étant de nous astreindre à en esquisser les parties principales, au lieu d'en faire un tableau complet et achevé, nous nous sommes bornés à en indiquer simplement les points les plus saillants et ceux qui nous ont paru devoir offrir le plus d'intérêt à nos lecteurs. De ce que nous n'avons donné ici que dans les étroites limites d'un chapitre, un autre fera un livre, et ce livre, à coup sûr, sera un des plus curieux qui puisse être offert à l'attention de ceux qui s'intéressent à l'étude de ces sociétés presque sauvages, dont les romanciers de nos jours nous ont appris en partie l'existence dans les solitudes de l'Orient et de l'Occident. Car on y trouvera les scènes les plus étranges, les drames les plus palpitants, les péripéties les plus inattendues, les guerres les plus sanglantes, les passions les plus vives et les plus fougueuses, le drame, le poëme et l'histoire tout à la fois. Aucun élément ne manquera à ce travail, ni les acteurs, ni le théâtre, ni les physionomies, ni les caractères, ni les costumes extraordinaires. Les vastes et interminables forêts, les savanes où hurlent les chats-parts et où se traînent les serpents, les marais où grouillent les caïmans, seront le lieu de la scène. Les acteurs seront les descendants de ces hommes d'Afrique, transportés au-delà des flots de l'Océan et perpétués dans les solitudes de l'Amérique sans rien avoir perdu du sang africain, ni des passions africaines, ni de la farouche civilisation du sol auquel appartient leur race.

Qui nous écrira ce livre? Et quand donc se fera-t-il?

Je termine ici ce que j'avais à dire sur la colonie de Surinam. On concevra sans peine qu'il m'aurait été facile de donner à ma relation plus d'étendue; mais l'intérêt qu'elle peut avoir n'en aurait point été augmenté, et j'en ai dit assez pour faire connaître une colonie dont l'importance n'est pas assez généralement sentie même dans la mère-patrie, et pour montrer que la main bienfaisante d'un gouvernement sage et paternel s'étend également sur ses possessions des deux hémisphères.

Une chose est incontestable, c'est que peu de peuples ont connu, aussi bien que les Hollandais, l'art de coloniser. C'est là un fait qui frappe tous ceux qui ont visité les terres transatlantiques. Aussi, que d'efforts il a fallu, que d'activité il a fallu, que de travaux et d'intelligence ont dû être mis en œuvre pour parvenir à faire ce que la Hollande a fait sous ce rapport, tant dans ses possessions d'Orient que dans ses possessions américaines! Quand on parcourt l'histoire de ses colonies, on est vraiment saisi d'étonnement à la vue des résultats prodigieux qui y ont été obtenus. Ce sont des terres cultivées avec un soin et avec une économie incroyables; ce sont des plantations, où tout travaille, où tout produit; c'est une administration qui se fait respecter par sa justice, et craindre moins par sa sévérité que par la conscience qu'elle a su inspirer à tous les esprits que la loi est pour tous la même, forte, puissante et impartiale.

Mais ce qui étonne plus encore, c'est que, à travers des destinées si orageuses et à travers tant de périls, ces colonies aient pu se maintenir. Ennemis du dedans, ennemis du dehors, il a fallu tout combattre. Les voisins jaloux, il a fallu les paralyser. Les révoltes des esclaves, il a fallu les comprimer. Tout cela n'a pu se faire qu'au prix des plus grands sacrifices et que par des siècles de courage et de persévérance. On conçoit que ces luttes ont dû entraver plus d'une fois dans sa marche le développement de ces établissements, et que, chacune d'elles terminée, il y avait des désastres à réparer et des plaies à guérir. Mais, en dépit de tous ces obstacles et de ces difficultés, ils ont survécu et ont justifié cette vieille devise de la Hollande : *Luctor et emergo*.

On sait à quel degré de splendeur la colonie de Java est parvenue. Celle de Surinam est loin encore, il faut le dire, d'avoir atteint la même prospérité. Aussi celle-ci a été soumise à plus d'épreuves que celle-là.

Surinam cependant est appelé à des destinées meilleures. Sous l'administration sage et habile sous laquelle cet établissement est placé, il n'y a pas de doute qu'il ne soit bientôt en position de fournir, comme celui des Indes orientales, une source abondante de richesse à la mère-patrie, et de compenser par son produit les sacrifices énormes et continuels qu'elle n'a cessé de faire pour la maintenir et l'améliorer pendant une période si longue et sous le poids de circonstances si mauvaises.

# CHAPITRE IX.

But de l'auteur. — Commerce des esclaves. — Exploitations industrielles. — Exportation. — Banque. — Pichegru. — Remerciment à MM. Madou et Lauters.

---

Comme nous le disions en commençant ce livre, nous n'avons pas prétendu écrire sur la colonie de Surinam un ouvrage de science et de spécialité. Nous n'avons voulu indiquer que ce qui nous a frappé en visitant cette partie si intéressante de l'Amérique, nous, simple voyageur, qui l'avons parcourue en observateur et en artiste, moins qu'en savant. Toujours le crayon à la main, nous nous sommes appliqué à reproduire tout ce qu'il y a de pittoresque et d'inconnu dans ce pays si vierge encore et si digne pourtant de l'attention de ceux qui, voyant se niveler chaque jour davantage les mœurs et les nationalités européennes, mettent de l'intérêt à l'étude de mœurs plus primitives, de nationalités plus intactes. Nous avons ainsi introduit le lecteur dans la partie de cette belle colonie à laquelle le nom de la Hollande est resté attaché. Nous lui avons déroulé en quelques pages l'histoire des vicissitudes que cette portion de la Guyane a subies. Nous lui avons décrit tout ce que cette nature opulente produit de choses, les végétations qui y croissent, les animaux qui sont là sur leur sol, les races humaines qui s'y agitent. Nous n'avons pas oublié de lui parler de l'activité industrielle qui s'y révèle, ni des usages qui y règnent, ni des pratiques bizarres qui s'y perpétuent parmi les nègres colons et parmi ceux qu'on appelle nègres-marrons, population nomade des savanes. Nous l'avons introduit dans la maison du planteur, dans la hutte de l'esclave, dans le combé des missies. Nous avons pénétré avec lui dans les forêts des bosch-nègres et sous les huttes des Indiens. Toute cette nature, toute cette activité, toute cette vie, toutes les mœurs si piquantes, tous les costumes si variés de ces hommes, nous avons essayé de les traduire aux yeux du lecteur avec toute la conscience dont nous avons été capable. A coup sûr, la bonne volonté ne nous a pas manqué pour cela, le courage non plus; car du courage il en a fallu pour courir les périls de nos excursions dans les inhospitalières et dangereuses solitudes, dont les Marrons et les jaguars sont à peu près les hôtes uniques. Nous serions heureux si nous avions réussi à donner, dans le cadre étroit que nous nous sommes tracé, une idée générale de la partie des Indes occidentales qui est demeurée à la Hollande. Au moins, nous pensons qu'ici se trouve pour la première fois réunie une galerie complète de vues, de costumes, de scènes, d'ustensiles et de curiosités naturelles de cette belle colonie.

Tout ce que nous avons dit, nous l'avons vu par nos yeux et sans aucune prévention, comme sans aucun parti pris d'avance. Tout ce qui nous a frappé, nous l'avons fait connaître à nos lecteurs.

Beaucoup de voyageurs se sont occupés, avant nous, de la Guyane hollandaise, et ont fourni des ouvrages où l'on pourrait trouver plus de science. Mais, à coup sûr, aucun de ces livres n'est plus consciencieux que le nôtre.

Presque tous ces ouvrages sont ou singulièrement incomplets, ou singulièrement faux, parce que la plupart des voyageurs s'y sont transportés avec des impressions toutes faites ou avec des préjugés qui ne leur permettaient pas de voir les choses dans leur véritable jour. Nous, nous n'avons apporté aucune sorte d'impressions dans notre voyage; nous avons été les y recevoir.

Ainsi Stedman raconte que, de son temps, les plaines de Paramaribo étaient l'enfer des populations nègres, et il produit des détails de barbarie qui sont entièrement en dehors de la nature humaine. Nous, nous avons vu ces populations traitées avec la plus grande douceur. D'ailleurs, et c'est une justice qu'on ne peut refuser aux Hollandais, peu de nations ont su établir

leur autorité coloniale par des procédés plus sociaux et plus avoués de l'humanité.

Cependant, il ne manque pas de voyageurs qui répètent les exagérations de Stedman. Cet écrivain affirme avoir vu un malheureux esclave accroché par les côtes à une potence, et ailleurs une jeune fille de seize ans déchirée à coups de lanières. Il cite surtout le trait horrible d'une maîtresse créole qui, allant un jour en barge vers sa plantation, fut importunée par les cris d'un enfant qu'alaitait une esclave. Sans prendre en pitié les cris de la mère, elle saisit la pauvre petite créature, la plongea dans l'eau et l'y tint jusqu'à ce qu'elle fût noyée. On fouetta en outre la négresse pour qu'elle séchât ses larmes.

Toutes ces histoires, racontées avec de certains procédés dramatiques, peuvent plaire à quelques lecteurs et offrir de l'intérêt à quelques lectrices dont les nerfs prennent plaisir aux émotions fortes et romanesques. Mais la vérité est là qui fait justice de ces pauvres moyens, et sa voix finit toujours par se faire entendre.

Aussi, l'on est déjà revenu de la plupart de ces contes atroces, et l'on ne croit déjà plus à ces fureurs dignes des siècles et des peuples les plus barbares.

Un des plus récents voyageurs français qui aient visité l'Amérique, s'exprime à ce sujet dans les termes suivants après avoir reproduit les anecdotes de Stedman : « Il faut croire que de pareils faits constituent des exceptions même dans la Guyane hollandaise. Pour ma part, sur toutes les habitations que j'ai visitées, je n'ai rien trouvé de semblable à ces barbaries stupides. Le rotin règne bien dans ces campagnes; il y résume bien, comme ailleurs, toute la loi pénale des nègres; mais, dans leur interêt même, les colons n'en abusent pas. Les mêmes douceurs de position que j'avais remarquées aux Antilles existent pour l'esclave de Paramaribo. Il a aussi son petit jardin fruitier, sa case, son épargne, sa compagne d'infortune et ses enfants. »

Quand on compare le tableau que le même voyageur trace de la Guyane française avec celui qu'il fournit de la colonie de Surinam, on a lieu d'être frappé d'étonnement.

« Dans la première, dit-il, les cultures sont si ingrates et si peu productives que, çà et là, on peut remarquer des champs entiers dont la récolte pourrit sur l'arbre. L'indolence des naturels est, en outre, un obstacle à des travaux suivis et exécutés en grand. Presque tous les jours de l'année sont pour eux des jours de repos. Seulement, quand une famille veut faire un abatis, elle annonce à ses amis et à ses parents qu'à tel jour il y aura *mahuri,* c'est-à-dire un régal pour tous les hommes qui viendront aider les exploitants dans leur besogne. »

« Sur le territoire de la Guyane hollandaise, continue-t-il plus loin, bien plus riche que celui de la Guyane française, je reconnus une foule de défrichements nouveaux, exécutés en une vaste échelle. Ici, la campagne était peuplée du moins; la culture n'émigrait pas avec les carbets des Indiens. Des planteurs européens, maîtres d'un certain nombre de noirs, exploitaient des portions de terrain plus ou moins considérables.

» Pour conquérir ce sol, il avait fallu combattre à la fois et la végétation et les eaux. Car le littoral de la Guyane hollandaise était, non-seulement boisé, mais encore inondé. Des forêts primitives y grandissaient au sein des marécages. Un système d'écluses simple et facilement praticable devait concourir, avec l'incendie et la hache, au grand travail de la mise en rapport. La patiente énergie des Hollandais pouvait seule obtenir un tel résultat. Grâce à l'activité des planteurs, les eaux ont été refoulées vers les rivières ou encaissées dans des canaux, également utiles comme voies de transport. Ces canaux sont nombreux et bien tenus; ils sillonnent les plantations de telle manière, que les champs forment comme autant d'îles liées entre elles par des ponts ou de magnifiques levées revêtues de gazon. Rien n'est riant comme les quinconces d'arbres fruitiers, ces plants de cannes, de cacao, de café, qui prospèrent au milieu de ces lagunes. »

Les esclaves qui peuplent la colonie de Surinam sont tous originaires de l'Afrique. Dans l'origine de l'établissement, la société hollandaise des Indes occidentales, *West-Indische Maatschappij,* possédait seule le droit de les introduire dans la colonie. Cependant, en l'an 1730, l'introduction des nègres fut permise à tout le monde, pourvu que l'on se conformât aux statuts établis à ce sujet par la compagnie. Grâce à cette liberté, on importa, dans l'intervalle qui sépare l'an 1731 de l'an 1738, treize mille et douze nègres. Depuis 1738 jusqu'en 1745, soixante-trois bâtiments négriers furent équipés pour la traite. De 1746 à 1747, on n'en équipa pas moins de quinze. Cependant, depuis cette époque, l'introduction des esclaves africains commença à diminuer sensiblement. Chaque année vit décroître le nombre de navires qui s'occupaient de ce commerce. Aujourd'hui le trafic si odieux de chair d'homme, qui dans l'origine était un besoin, se trouve complétement aboli, aussi bien par les lois que par l'active surveillance que l'autorité ne cesse d'exercer.

Toutefois, malgré la sévérité que le gouvernement met en œuvre pour réprimer la traite, et en dépit des lois, il s'introduit sans cesse en fraude de nouveaux nègres qui sont dirigés la plupart vers le haut du pays, où le manque de bras les rend en quelque sorte indispensables et où l'on doit en grande partie la prospérité de la culture au travail des esclaves.

Si la culture de la canne à sucre, du cacao, du café, du coton, est fort active, si elle est destinée à devenir plus active encore grâce à l'application intelligente des colons, on n'a pas été sans songer à exploiter les autres richesses que le sol de la colonie doit présenter en grande abondance et qui pourraient fournir de vastes résultats.

Nous avons déjà parlé du parti que l'on tire des bois précieux qui remplissent les forêts de Surinam et dont il se fait un commerce si lucratif. Nous avons parlé aussi de la récolte de la salsepareille. Il restait un autre genre d'exploitation plus large à tenter. Nous voulons dire les mines que cette terre doit offrir

sur plusieurs points, selon l'opinion de quelques hommes scientifiques.

Il se forma, en 1742, sous la direction de M. Guillaume Hack, une compagnie qui prit à tâche de s'occuper de cette branche d'industrie. Munie d'un privilége du gouvernement, cette société envoya dans la colonie un certain nombre de mineurs, et il lui fut concédé, près de la montagne de Victoria, un terrain d'une circonférence d'environ dix milles. Les fouilles et les sondages commencèrent. Mais, soit que les recherches eussent été mal dirigées, soit que le découragement fût venu trop tôt arrêter le travail, on ne tarda pas à y renoncer. On laissa là tout ce qui avait été fait et on abandonna une tâche qui aurait peut-être, avec un peu plus de persévérance, récompensé largement les peines qu'on s'était données jusqu'alors et les dépenses qu'on avait faites. Il est vrai que de pareilles tentatives faites à Essequebo et à Berbice n'offrirent pas de résultats plus favorables.

La compagnie de Guillaume Hack, n'ayant pu réussir à trouver du minerai ou des veines métalliques, renonça alors à son but et tenta un autre moyen d'emploi pour ses capitaux. Elle établit des maisons et des plantations, qui ne répondirent pas au succès qu'on en attendait.

N'ayant pas réussi dans cette voie, la colonie se borne particulièrement à son commerce de denrées, de bois et de coton. Et elle y trouve une mine assez abondante à exploiter, comme son mouvement commercial le prouve, du reste, d'une manière si satisfaisante.

On estime que Surinam exporte par année commune :

Cinq à six millions de livres de café;

Deux millions à deux millions et demi de livres de coton;

Vingt-et-un à vingt-deux millions de livres de sucre;

Soixante-dix à soixante-onze mille livres de cacao ;

Quant à l'indigo, l'exportation en est encore trop peu importante pour que nous en parlions ici. La culture de cette plante n'est pas encore suffisamment perfectionnée dans la colonie de Surinam, pour qu'on soit en droit d'en réclamer des résultats que le temps et l'expérience peuvent seuls amener. Toutefois on s'y applique beaucoup, et les colons ne négligent rien pour l'introduire dans le cercle de leur industrie. Un des hommes qui s'en occupent le plus activement, est le docteur Hortsman, dont l'intelligence et l'esprit d'observation, joints à l'étude expérimentale de cette culture difficile, parviendront, nous n'en doutons pas, à enrichir un jour l'établissement d'une source abondante et nouvelle de produits.

Le commerce de la colonie de Surinam envoie annuellement à la mère-patrie cent à cent vingt navires chargés de différents produits qu'elle fournit, et il fait, selon une estimation qui nous paraît basée sur des faits réels, travailler un capital de plus de dix millions de florins des Pays-Bas.

Au Nikeri seul on charge annuellement vingt à vingt-cinq navires pour les Pays-Bas et pour l'Angleterre.

Dans les bâtiments du Poids-de-la-Ville, à Paramaribo, où se trouvent les bureaux des droits d'entrée et de sortie, on voit également le local de la Banque de Surinam.

Cette banque, dont le besoin s'était fait sentir depuis si longtemps, fut établie par S. M. le roi Guillaume I^er^. Pour relever le courage abattu des colons qui éprouvaient souvent de si grands embarras dans leurs affaires à cause de l'impossibilité des échanges, le roi institua cette banque par arrêté du 1^er^ janvier 1829. Le capital de cet établissement fut fixé à trois millions de florins, et, d'après ses statuts organiques, elle ne pouvait prêter qu'à des colons qui cultivent le sucre, l'indigo, le coton et le café. Cependant il fut décidé, plus tard, que les cultivateurs ne pourraient plus jouir des avantages du prêt, à moins que leurs plantations n'offrissent une garantie suffisante à l'État. Cette garantie n'avait pas toujours été assez sûre ni assez complète, la valeur des esclaves déterminée par l'arrêté ayant été portée à un taux beaucoup trop élevé, et le terrain ainsi que les constructions n'étant comptés pour rien.

Voici comment cette banque opère.

Elle donne en prêt la valeur des deux tiers de la plantation à l'emprunteur qui s'engage à liquider avec l'établissement au bout de vingt-six ans. Il paie annuellement la somme de huit et demi % de la somme empruntée, c'est-à-dire 5 % d'intérêt et 3 1/2 % qui servent à éteindre le capital. On voit que cette combinaison est telle qu'au bout des vingt-six ans l'emprunteur doit se trouver entièrement libéré.

Au premier coup d'œil on dirait que tout est ici à l'avantage exclusif de l'emprunteur. Mais des hommes, mieux que nous au fait d'opérations financières de cette espèce, affirment que la banque réalise un bénéfice énorme par cette manière de procéder. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point cette assertion est fondée. Nous laissons d'ailleurs volontiers cet examen à des gens plus compétents que nous en cette matière.

Quoi qu'il en soit, cette institution produit le plus grand bien dans la colonie et a singulièrement contribué à relever les affaires de l'état de torpeur dans lequel elles languissaient par la difficulté de trouver des moyens d'échanges.

Avant l'établissement de la banque, on était forcé à Surinam d'avoir recours à du papier-monnaie. Mais dans le change ce papier s'éleva bientôt au prix énorme de 202 %. Ainsi dès la première année, il perdait toute sa valeur, bien que, dans le principe de sa création, il fût au pair avec le florin des Pays-Bas.

Il nous a été assuré que l'on s'occupe activement de retirer de la circulation ce qui reste encore de ce papier. Le contrôleur des finances doit avoir fait au gouvernement un rapport à ce sujet, et l'on aurait l'intention d'amortir la valeur du capital que ces papiers représentent, dans l'espace de quinze ans. Nous ne savons si ce projet a reçu son exécution.

Nous ne terminerons pas cet ouvrage sans rappeler ici un souvenir historique qui est presque contemporain et qui se

rattache à la colonie de Surinam et à cette révolution française qui couvrit le monde de tant de ruines de toute nature.

Ce souvenir le voici :

Lors du triomphe du triumvirat directorial en l'an v (1797), le général Pichegru fut arrêté dans le sein même du corps législatif et transporté avec plusieurs de ses collègues sur des charrettes à la prison du Temple. Le lendemain, il fut condamné avec cinquante de ses compagnons à être déporté à la Guyane française. Il fut embarqué à Rochefort et arriva à Cayenne, d'où on le transféra dans les déserts de Sinnimari. Là, en proie à toutes les privations et à toutes les misères, il vit mourir autour de lui un grand nombre de ses compagnons d'infortune. Sa mort était certaine et il n'avait d'autre perspective que de succomber quelques jours plus tard que les infortunés qu'il avait vus tomber à ses côtés dans cette affreuse solitude et sous ce climat dévorant. Il résolut donc de tout entreprendre pour échapper à ce sort affreux.

Après avoir pesé toutes les combinaisons de fuite et avoir longtemps cherché un moyen si chanceux qu'il fût de se sauver, il parvint à s'échapper de Sinnimari, le 2 juin 1798, avec Ramel, Embry, Barthélemy, La Rue, Dessonville, Williot et Le Tellier, sur une misérable pirogue conduite par le pilote Barrick.

Cette frêle embarcation courut les plus grands dangers avant d'avoir pu atteindre le fort d'Orange, à Surinam, où ils arrivèrent tout épuisés, après sept jours de navigation pénible, c'est-à-dire le 9 juin.

Ils étaient sauvés.

Le 15 du même mois ils se rendirent à Paramaribo. Quatre jours après ils furent vivement réclamés par le commandant de Cayenne sans que l'on fît droit à cette sommation. Le 26 ils quittèrent Surinam et s'embarquèrent sur un bâtiment hollandais, que le capitaine français Jeannet arrêta à l'entrée de la rivière de Berbice, colonie hollandaise dont le gouverneur les accueillit jusqu'à leur retour en Europe où ils débarquèrent en Angleterre, conduits par un navire anglais.

On regarde généralement l'hospitalité comme une vertu de la pauvreté. Surinam prouva qu'elle est souvent aussi une vertu de la richesse.

Ce sol est, en effet, d'une opulence et d'une fécondité dont il est difficile de se faire une idée. Le lecteur pourra cependant concevoir quelle doit être l'abondance et la variété des plantes, des arbres et des fruits, dans un pays que l'humidité et la chaleur contribuent également à rendre fertile. Selon ce que nous avons été à même de voir par nos propres yeux, la multitude des végétations diverses que l'on rencontre sur les bords des rivières, dans les forêts et dans les savanes, depuis la mer jusque dans le haut du pays, qui est entièrement montagneux et boisé et où le pied des Européens n'a pas encore pénétré, demanderaient des années tout entières d'études au plus laborieux botaniste et occuperaient la vie de plus d'un dessinateur. Et encore ne parlons-nous ici que d'un simple travail de description. Ce serait bien autre chose si l'on voulait entreprendre de les classer en genres et en espèces, et entrer dans l'examen détaillé de chacune d'elles. Car il n'y a pas de doute qu'il ne s'en trouve une grande quantité qui, soumises à l'expérience, présenteraient des vertus autres que le quinquina, l'ipécacuana, le simaruba, la salsepareille, le gayac, le cacao, la vanille, etc. La connaissance que les quasi des Marrons possèdent des qualités de beaucoup de ces plantes inconnues de la science européenne, devrait suffire pour encourager de nouvelles recherches scientifiques dans ce champ si peu exploré encore et dans lequel d'abondantes et utiles résultats viendraient, nous en sommes certain, dédommager amplement les travaux auxquels on pourrait se livrer.

Ici se termine la tâche que nous avons entreprise.

Comme nous le disions, et ce n'est qu'en tenant cet aveu sous les yeux que le lecteur a dû parcourir ce livre, ce n'est pas un ouvrage de science que nous avons eu la prétention d'écrire. Ce n'est ni en botaniste, ni en minéralogiste, ni en naturaliste, ni en géologue, ni en économiste, que nous avons parcouru la colonie de Surinam. Ce n'est pas en savant que nous y sommes allé. Nous y avons été tout simplement entraîné par ce désir de fouler des terres étrangères et par cette curiosité de l'inconnu, qui poussent çà et là l'homme né voyageur. Et c'est, pour donner à ceux que ce même désir et cette même curiosité possèdent, la faculté de faire ce voyage plus commodément que nous ne l'avons fait, que nous nous sommes décidé à publier les notes qu'on vient de lire.

Quand on se place au point de vue où nous avons voulu et dû nous tenir, on devra, nous en sommes certain, reconnaître que notre voyage n'est pas sans présenter quelque intérêt. Entrepris par un homme isolé, sans aucune espèce de secours, sans aucune espèce d'appui autre que sa volonté et lui-même, il est l'exacte reproduction de ce que nous avons vu dans le cadre que nous nous étions tracé.

Notre livre a donc, sur les interminables ouvrages pittoresques que l'on publie en si grand nombre au temps où nous sommes, l'avantage d'offrir dans toute leur vérité les choses dont nous avons parlé à l'endroit de la Guyane hollandaise.

Toujours le crayon à la main, le crayon ou le pinceau, nous avons cheminé en personne depuis les côtes de la colonie jusqu'à ses dernières limites. Nous l'avons visitée en tout sens, dans tous ses établissements, dans sa ville, dans ses villages, dans ses maisons, dans ses cabanes, dans ses combés, dans ses carbets, sur ses places publiques, comme dans ses campagnes. Nous avons côtoyé toutes ses criques et ses rivières. Nous avons pénétré dans ses forêts et dans ses savanes. Et partout nous avons regardé, vu et observé, partout nous avons dessiné ce qui se présentait de curieux et de nouveau à nos yeux : sites, habitations, intérieurs, costumes, fêtes, cérémonies, objets d'histoire naturelle, armes et ustensiles, tout ce qui peut servir à fournir des éléments pour l'appréciation exacte d'une civilisation, où les mœurs européennes se mêlent si étrangement ou

tranchent d'une manière si saisissante à côté des mœurs africaines des nègres et des mœurs occidentales des Indiens.

Sous ce rapport, nous pouvons dire, et on ne nous imputera pas ceci à orgueil, que notre livre est le plus complet et le plus consciencieux qui ait été offert à la curiosité du public jusqu'à ce jour.

Aussi, aucune peine n'a été négligée par nous pour atteindre le but que nous nous étions proposé. Ni le climat, ni les périls du voyage à travers les immenses et souvent impraticables solitudes dans lesquelles nous sommes parvenu à nous faire jour, ni les privations de toute nature inséparables de pareilles entreprises, rien n'a pu nous arrêter ni ralentir notre courage si souvent mis à l'épreuve par les innombrables difficultés qui se dressaient à chaque pas devant nous.

Heureusement il nous a été donné de triompher de ces obstacles. Nous avons pu être admis au milieu des peuplades errantes des forêts, et nous avons reçu plus d'une fois l'hospitalité sous le toit nomade des Marrons, comme sous le carbet solitaire des Indiens. Nous avons pu étudier à loisir leurs usages, leurs mœurs, assister à leurs fêtes, à leurs cérémonies, à leur manière de vivre. Puis partout, à côté des hommes, nous avons pu voir les choses et nous trouver en face de cette opulente et sauvage nature, devant laquelle l'imagination se confond et se sent involontairement entraînée sur une pente de rêveries que la poésie factice de l'Europe ne soupçonne même pas.

C'est là ce que nous avons reproduit par notre crayon et ce que le lecteur retrouvera sur les planches qui accompagnent cet ouvrage. Pour ces dessins toutes ces choses ont posé devant nous, et nous n'avons eu que la peine de copier avec conscience et exactitude ce qui s'offrait ainsi à nos yeux.

Nous saura-t-on gré de cette peine? Nous osons l'attendre de la bienveillance de nos lecteurs, que nous mettons ici pour la première fois à l'épreuve et dans laquelle nous espérons trouver la récompense de notre périlleux labeur.

Un dernier mot encore avant de clore cette page.

Ce mot est un cordial remercîment aux deux excellents artistes qui ont bien voulu nous prêter l'appui de leur beau talent, en reproduisant nos dessins sur la pierre, à MM. Madou et Lauters. Le premier a saisi, avec la finesse et l'esprit qui le distinguent, toutes ces physionomies si étranges et si variées qu'on remarque dans les diverses populations répandues sur le sol de la colonie. Le second n'a pas été moins heureux dans l'intelligence de cette nature, de ces sites, de ce ciel, devant lesquels nous nous félicitons de l'avoir placé.

Que tous deux en reçoivent ici le témoignage de notre sincère reconnaissance.

FIN.

# TABLES.

# TABLE DES MATIÈRES.



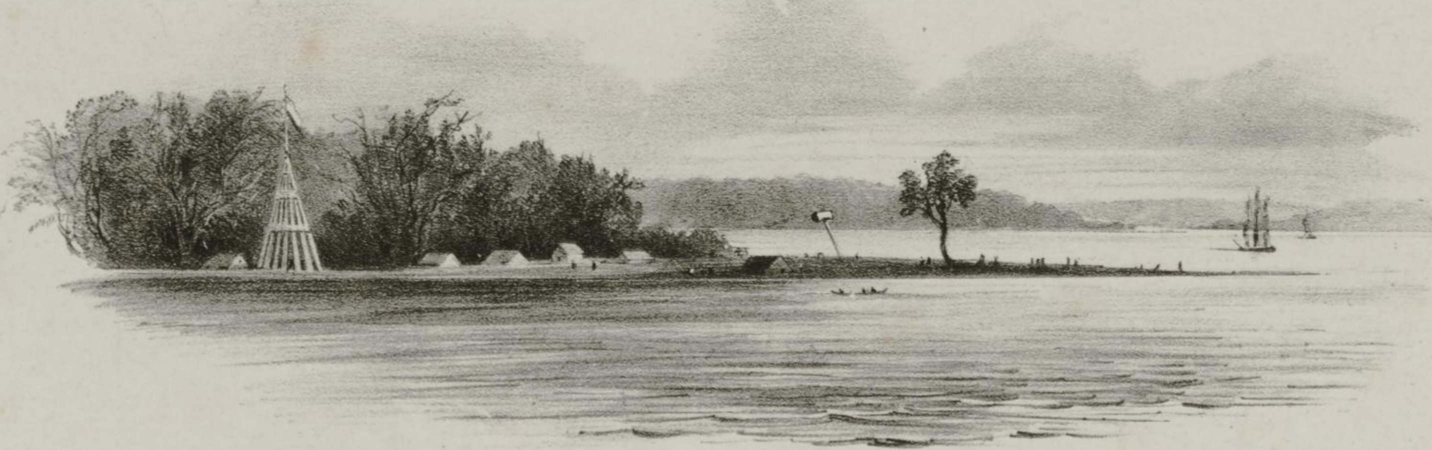
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# TABLE DES FIGURES.

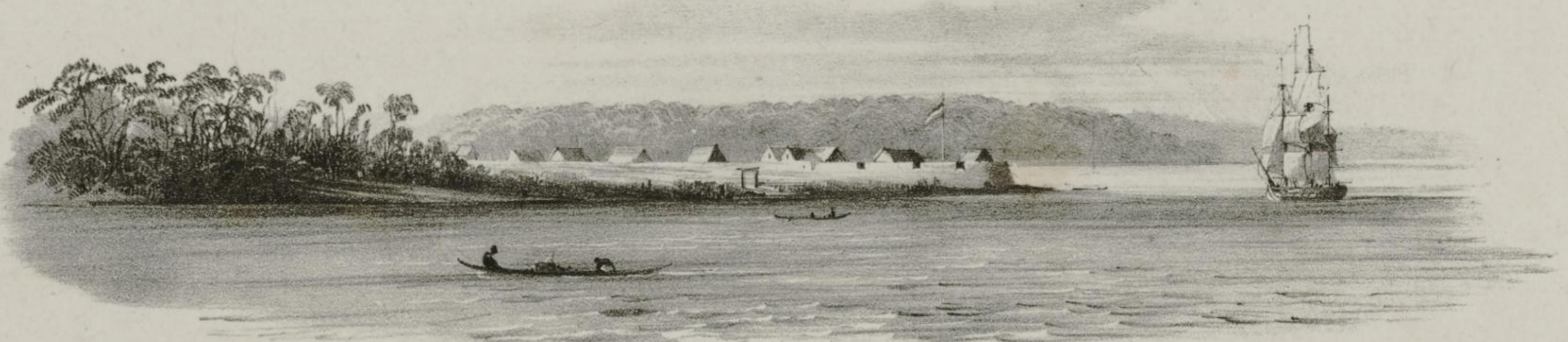
[ LES PLANCHES SE PLACENT A LA FIN DE L'OUVRAGE OU EN ATLAS DANS L'ORDRE CI-DESSOUS. ]

FIN DE LA TABLE DES FIGURES.

1



2



3



4



P.J. Benoit del. Publié par la Classe des Beaux-Arts P. Lauters lith.

Pl. II.



P. J. Benoit del.    Publié par la Société des Beaux-Arts    P. Lauters lith.





P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. P. Lauters lith.

8 Pl. IV.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts P. Lauters lith.

9



P. J. Benoit del.  P. Lauters lith.

10



P. J. Benoit del.  Publié par la Société des Beaux-Arts.  Madou lith.

11 Pl. VI.



12



P.J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Lauters lith.

Pl. VII.



P. J. Benoît del. Publié par la Société des Beaux-Arts P. Lauters lith.

14



15



P.J.Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Madou lith.

16.



17.




P.J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts Madou lith.

18



19



P. J. Benoit del.   Publié par la Société des Beaux Arts   Madou lith.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux Arts. Madou lith.

Pl. XII.



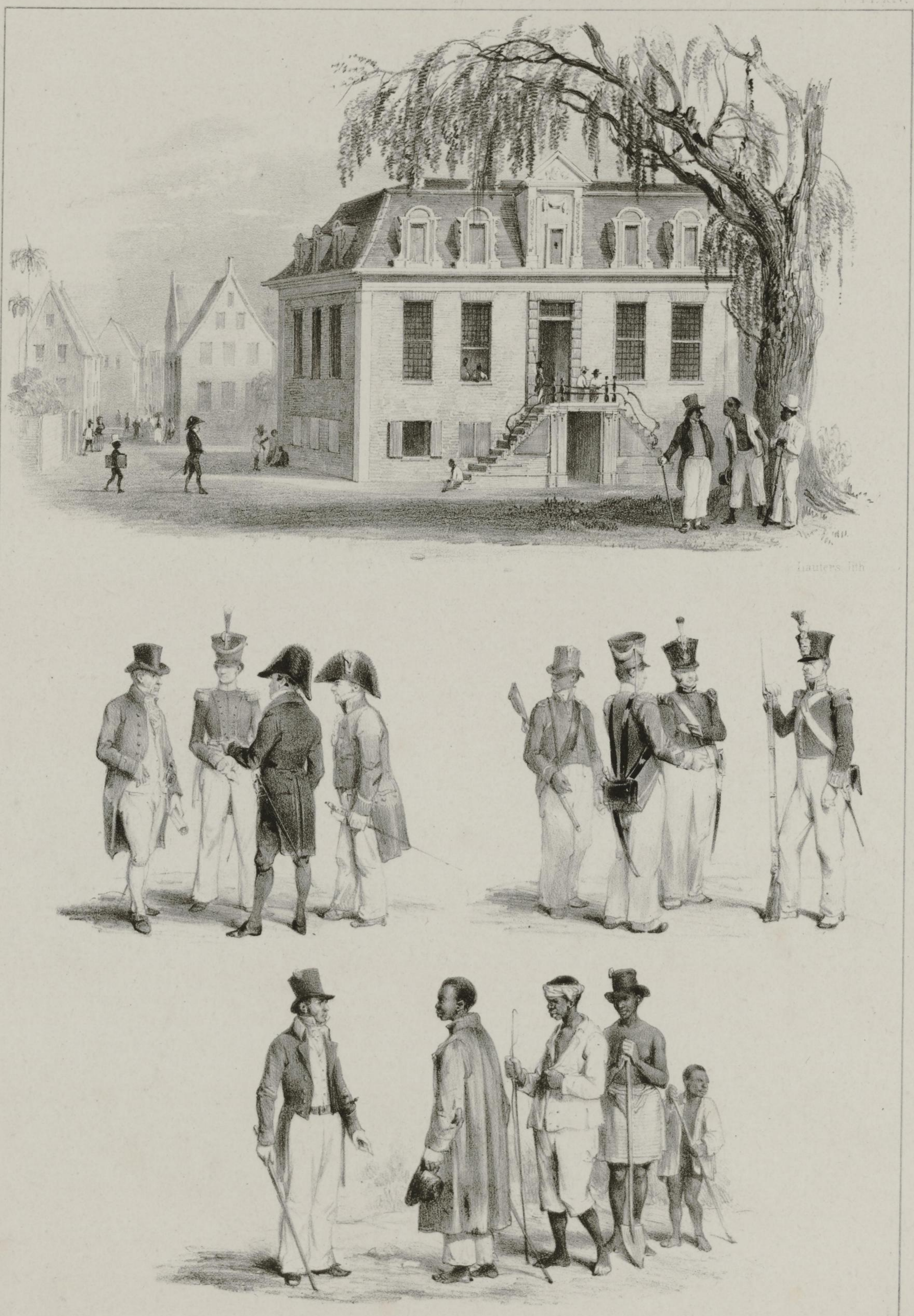


Pl. XIII





P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux Arts. Madou lith.




P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Madou lith.

30.



31.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Lauters lith.

32




33.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux Arts. Madou lith.

34.



35.

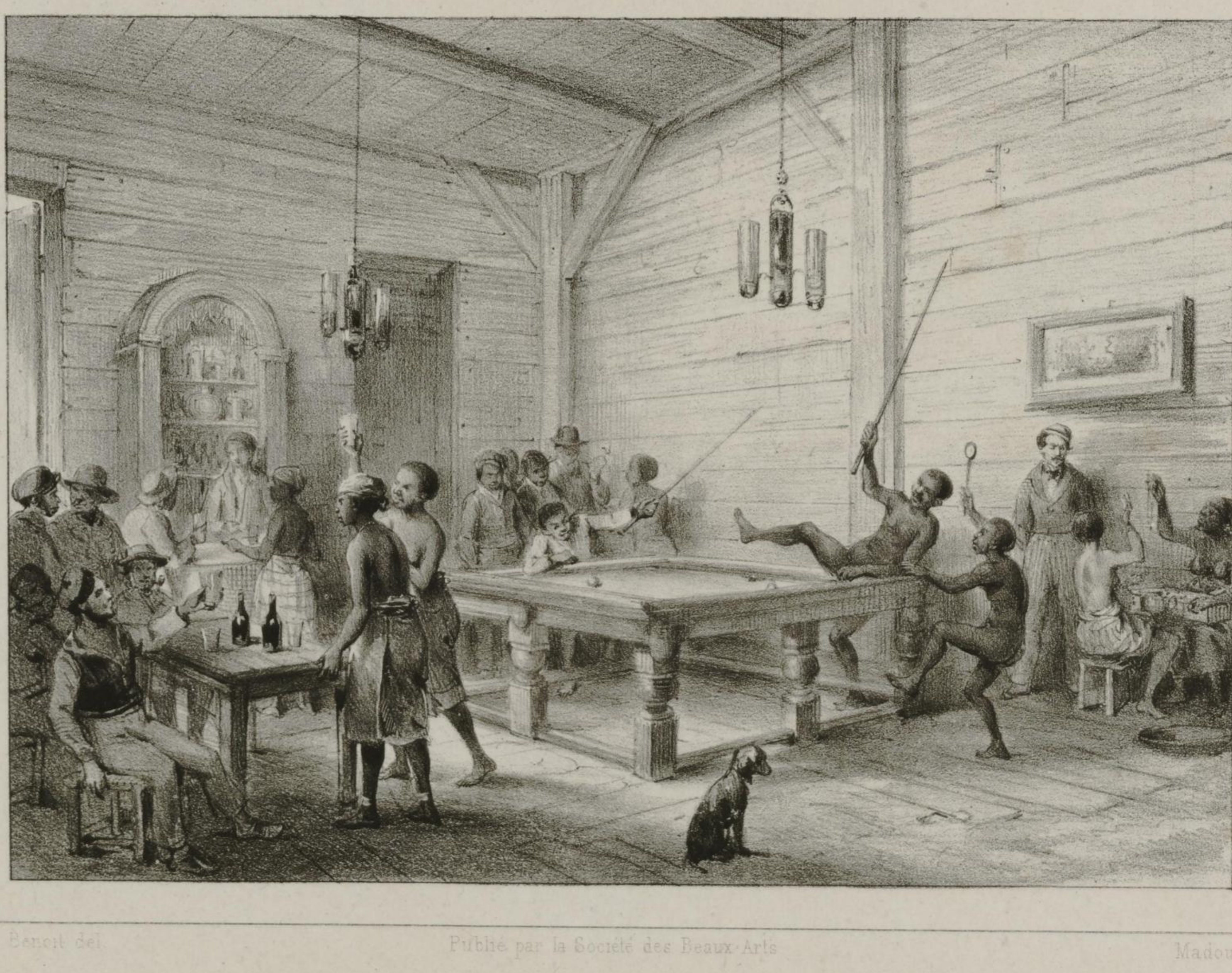


P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Madou lith.

36



37



P.J. Benoit del.

Publié par la Société des Beaux-Arts

Madou lith.

36. Pl. XIX.



P.J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux Arts. Madou lith.

39.

Pl. XX.



40



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts Madou lith.

Pl. XXI.



P. J. Benoit del.    Publié par la Société des Beaux-Arts    Lauters lith.

42



43



P. J. Benoit del.

Publié par la Société des Beaux Arts.

Lauters lith.

44.



45.



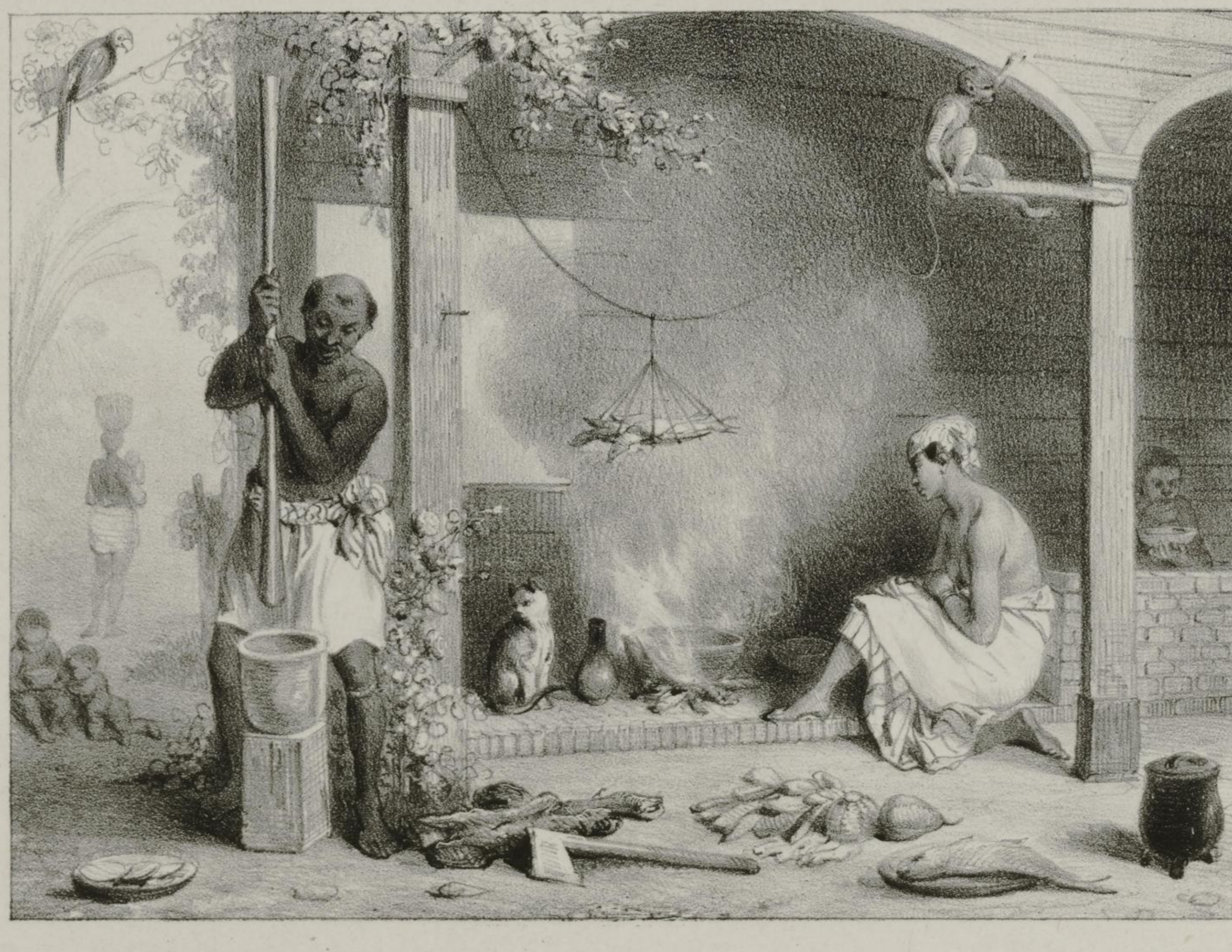
P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Lauters lith.

47.



Lauters lith.

48.



P.J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Madou lith.

45.



46



P. J. Benoit del.

Publié par la Société des Beaux-Arts

P. Lauters lith.

50



51



P.J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts Lauters lith.




57



P. J. Benoit del. — Lith.e de la Société des Beaux Arts — Lauters lith.

52



53



P. J. Benoit del.

Publié par la Société des Beaux-Arts

Madou lith.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Lauters lith.

Pl. XXX.




P. J. Benoit del. — Lithe de la Société des Beaux-Arts. — Lauters lith.

65.



Lauters lith.

66.



P. J. Benoit del.

Publié par la Société des Beaux-Arts

Madou lith.

67



68



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts Madou lith.

Pl. XXXIII.

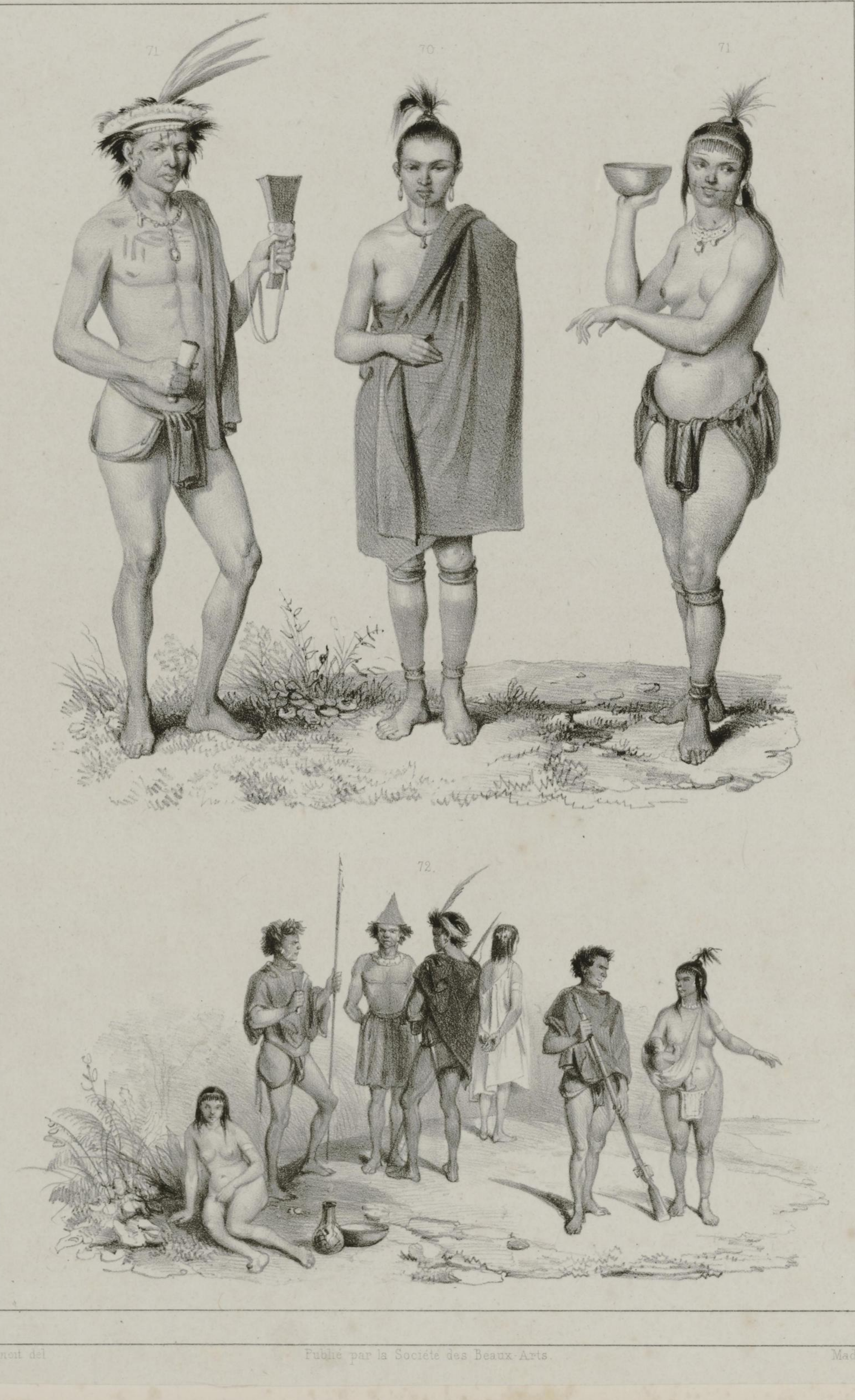


P. J. Benoit del.

Publié par la Societe des Beaux-Arts

Lauters lith.

Pl. XXXIV.

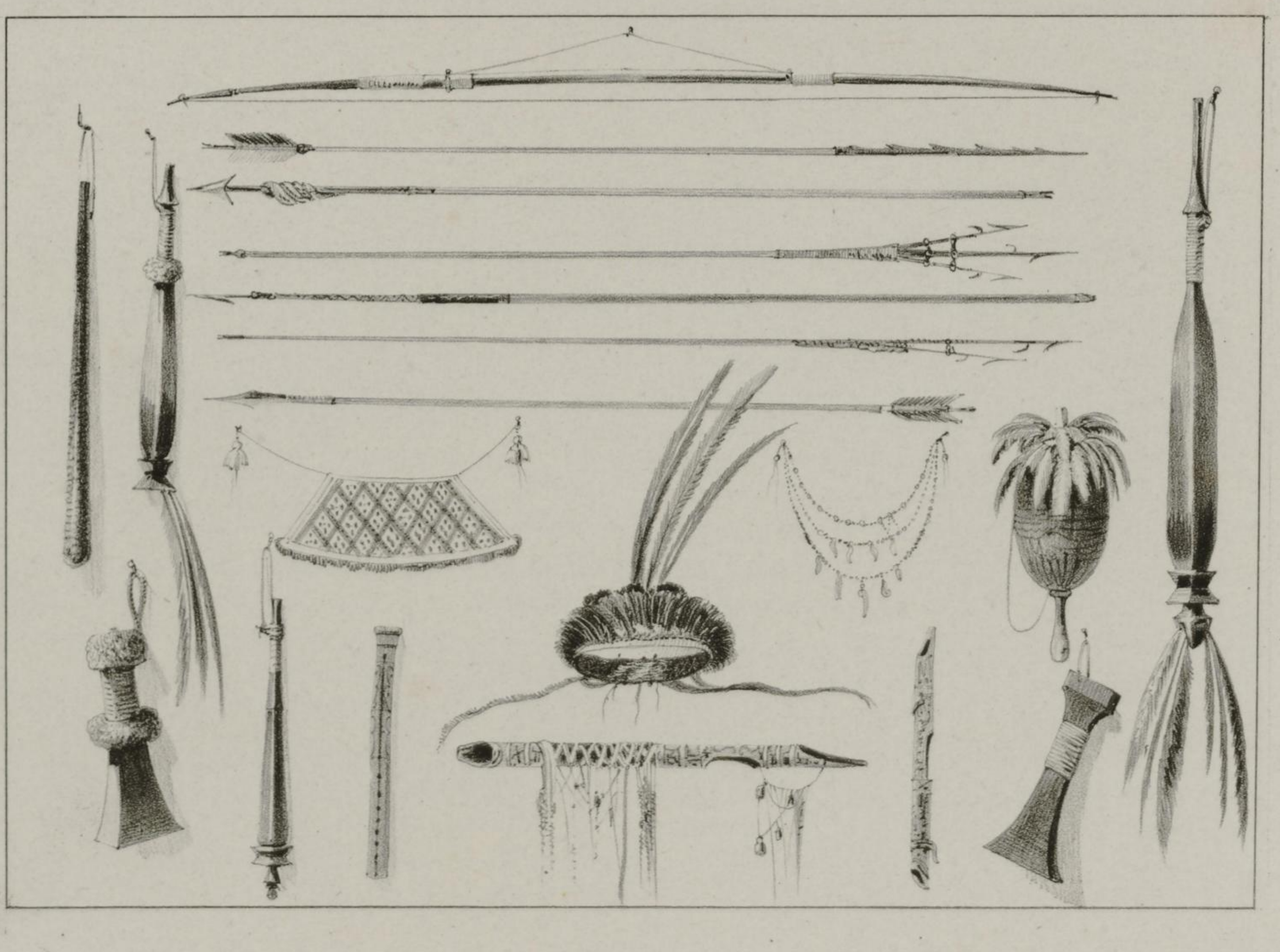



P.J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Madou lith.

73



74.



P. J. Benoit del.

Publié par la Société des Beaux-Arts.

Madou lith.



Madou lith.

76.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux Arts. Lauters lith.

77.



78



P. J. Benoit del. — Publié par la Société des Beaux-Arts — Lauters lith.

79.



80.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts P. Lauters lith.

81.



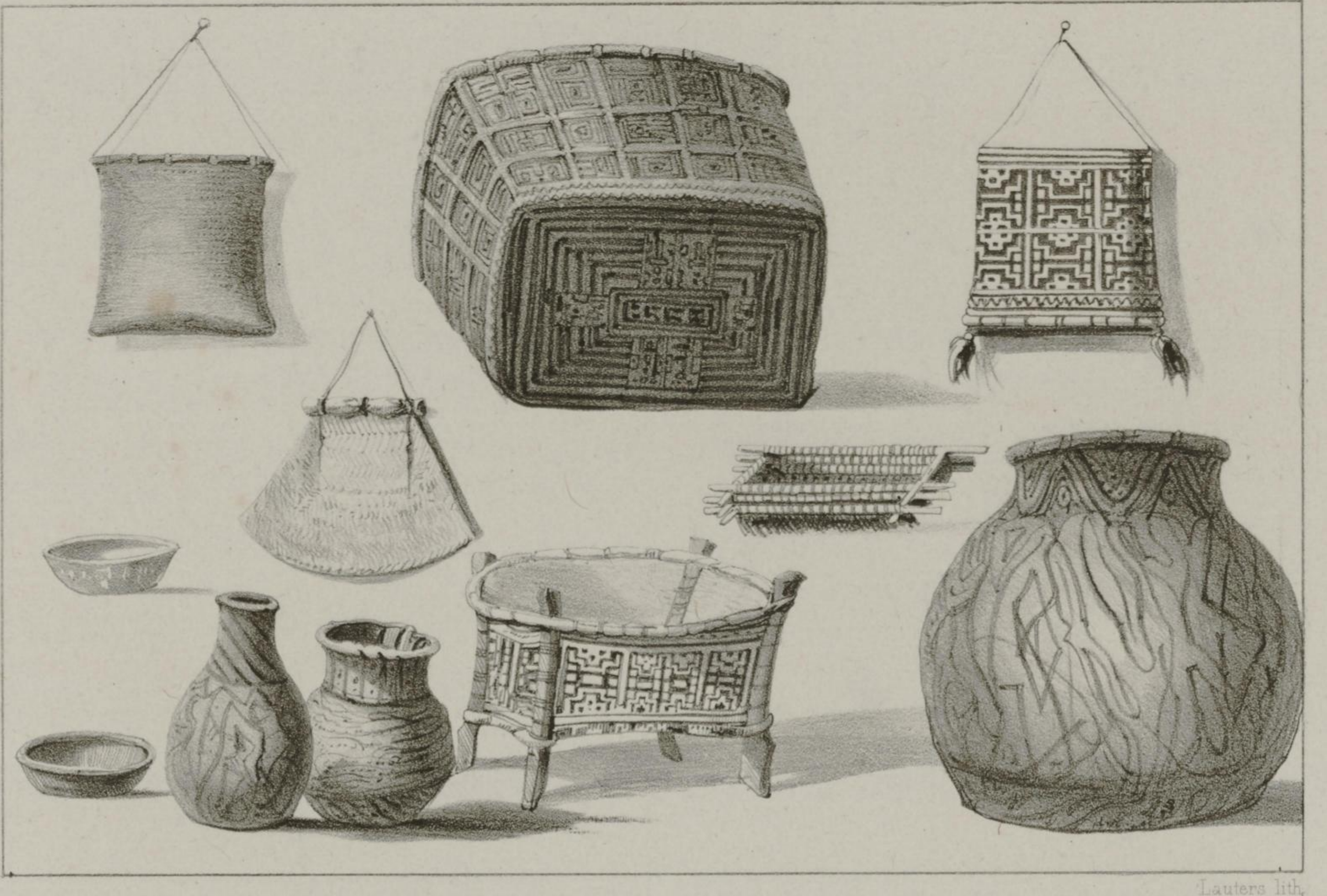
Lauters lith.

82.



P.J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts Madou lith.

83. Pl. XL.



Lauters lith.

84.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Madou lith.

85.



86.



P. J. Benoit del.

Publié par la Société des Beaux Arts

Madou lith.

87 Pl. XLII.



Lauters lith.

86.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Madou lith.

Pl. XLIII.



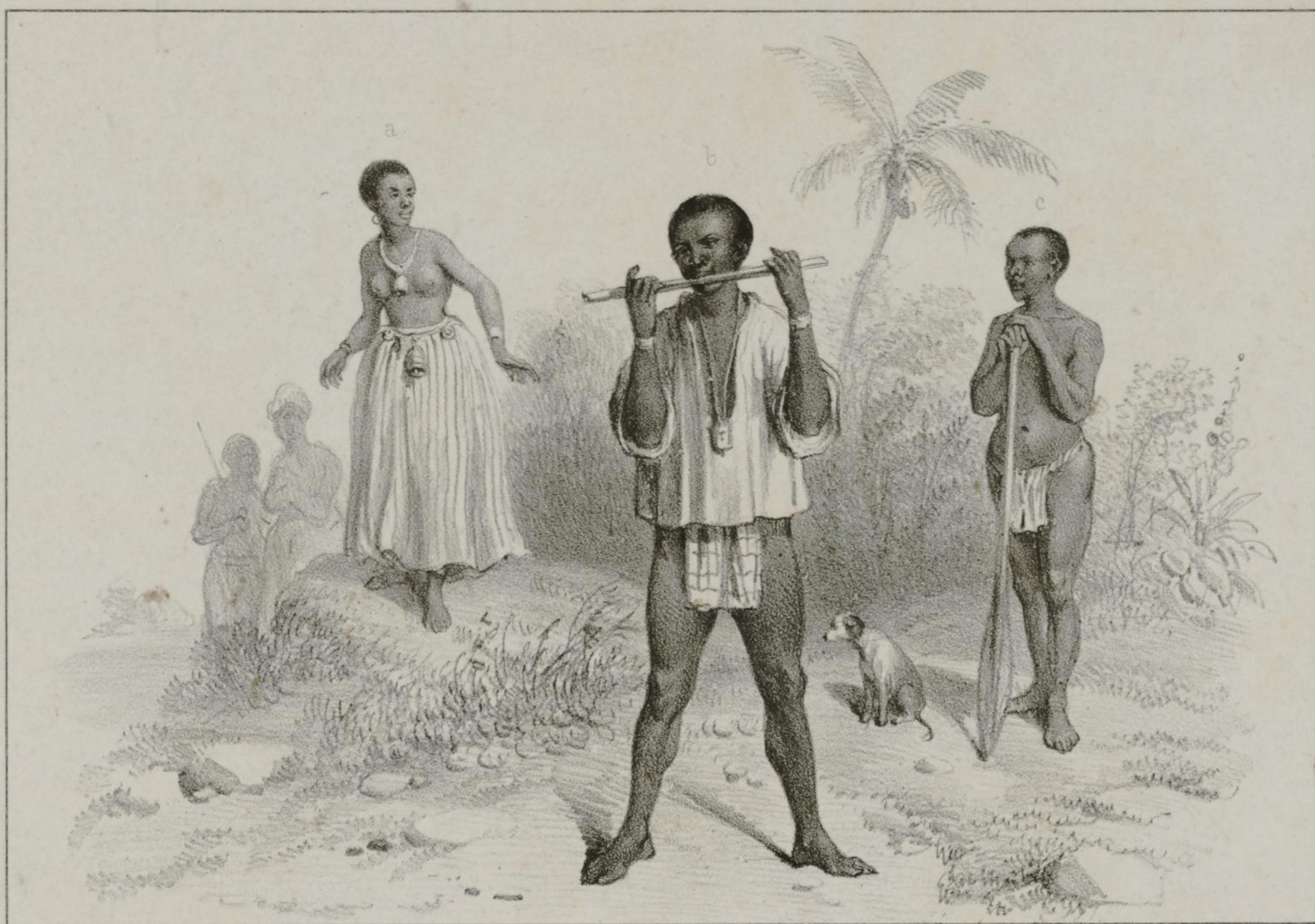
P. J. Benoit del. — Publié par la Société des Beaux-Arts. — Madou lith.

Pl. XLIV.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts Lauters lith.

91




92



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts Madou lith.

93



94



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts P. Lauters lith.

Pl. XLVII.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts P. Lauters lith.

96.



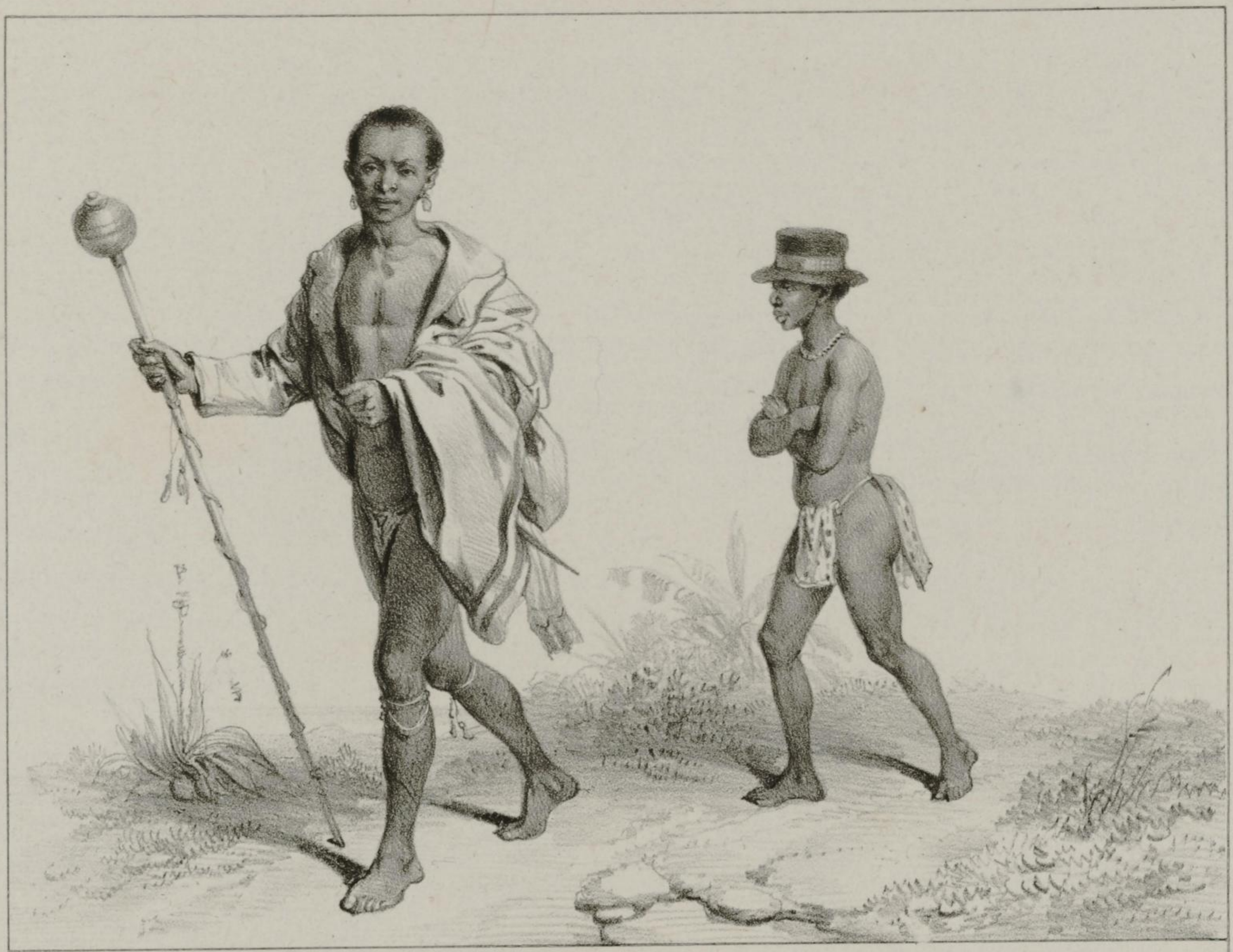


97.



P.J. Benoit del.^t Publié par la Société des Beaux-Arts. Madou lith.

98.



99.



P. J. Benoit del. Publié par la Société des Beaux-Arts. Madou lith.